joseph WILBOIS

un pays neuf :

l'ouest canadien

6

enquêtes


UNIVERSITY OF ALBERTA
QUAECUMQUE VERA

A Monsieur le Doyen Kerr

Souvenir bien fidèle et hommage

très sympathique

J. Wilbois

Un pays neuf :

L'OUEST CANADIEN

DU MÊME AUTEUR

La méthode des sciences physiques (*Revue de Métaphysique et de Morale*, 1899) (Colin).

L'esprit positif (*Revue de Métaphysique et de Morale*, 1900-1901) (Colin).

L'avenir de l'Eglise russe (Bloud, 1907).

La confrérie religieuse agricole de Vozdvijensk (**petite Russie**). (*Science sociale*, fascicule 61, 1909) (Firmin-Didot).

Devoir et Durée, essai de morale sociale (Alcan, 1912).

Les nouvelles méthodes d'éducation (Alcan, 1914).

Essai sur les répercussions sociales de la révolution russe de 1905 : la décadence des classes rurales, l'école des fonctionnaires, les industries textiles (*Science sociale*, fascicules 115, 119, 131 ; 1914-1918) (Firmin-Didot).

Essai sur la conduite des affaires et la direction des hommes (en collaboration avec M. P. Vanuxem) (Payot, 1919).

Introduction à la sociologie (*Revue de Métaphysique et de Morale*, 1920) (Colin).

La nouvelle éducation française (Payot, 1922).

Le chef d'entreprise (Alcan, 1926).

La direction des ateliers et des bureaux (en collaboration avec M. G. Crespin) (Alcan, 1927).

Comment faire vivre une entreprise (en collaboration avec M. A. Letixerant) (Alcan, 1928).

L'homme qui ressuscita d'entre les vivants (Spes, 1928).

La notion philosophique de cause dans le monde social (*Revue de Métaphysique et de Morale*, 1929) (Colin).

Les finances de l'entreprise (en collaboration avec MM. P. Jeancard et G. Crespin) 2 volumes (Alcan, 1929 et 1930).

La logique du chef d'entreprise (Alcan, 1931).

JOSEPH WILBOIS

Un pays neuf :

L'ouest canadien

ENQUÊTES VI

LIBRAIRIE VALOIS

7, Place du Panthéon, PARIS

— Mil neuf cent trente et un —

JUSTIFICATION DU TIRAGE

L'ÉDITION ORIGINALE de cet ouvrage comprend :

7 exemplaires sur pur fil Lafuma, numérotés de I à VII.

15 exemplaires hors commerce, sur pur fil Lafuma, de A à O.

3.300 exemplaires sur vélin Navarre.

200 exemplaires réservés à la Presse.

Le présent exemplaire appartient à l'édition originale dont le bon à tirer a été donné le 28 octobre 1931.

PRESSE

Un pays neuf :

L'OUEST CANADIEN

Avant-Propos.

Ce petit livre a pour origine les notes d'un beau voyage. J'ai regardé, écouté, songé, respiré l'air. Puis j'ai ajouté quelques statistiques et quelques textes. Enfin j'ai mis le tout dans un ordre plus logique que celui de mes étapes. Toujours je me suis efforcé de décrire choses et gens impartialement, ce qui n'est pas facile, dans un pays qu'on saisit moins avec son esprit qu'avec son cœur. A mes cousins et à mes amis de là-bas — de ces hommes qu'il suffit de voir un jour pour se promettre de leur être toujours fidèle — j'ai demandé de corriger mes brouillons, et je leur renvoie cette rédaction imprimée, au lieu d'une lettre, trop étroite pour contenir la gratitude du bon accueil. Je remercie, et très vivement, les services du Gouvernement fédéral, des Gouvernements provinciaux, du Canadien Pacific Railway, qui ont facilité beau-

coup de mes recherches et m'ont autorisé à publier certains de leurs documents. Je souhaite également que ces pages soient lues, en France, par les hommes de plus en plus nombreux qui regardent au delà de leurs frontières, afin qu'ils connaissent un peu mieux, parmi les grandes choses du monde, ce que l'Ouest donne et ce qu'il attend.

INTRODUCTION

Qu'est-ce que l'Ouest?

Depuis que la guerre a remis en question un grand nombre de formes sociales et de principes moraux, on oppose volontiers l'Occident et l'Orient. L'Occident, c'est-à-dire l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne ; l'Orient, c'est-à-dire le Levant, la Russie, l'Asie. On les oppose tantôt pour exalter le mysticisme oriental dont on voudrait vivifier notre positivisme, tantôt pour condamner l'esprit révolutionnaire du continent bolchevisé, contre lequel il faut défendre l'ordre, la raison et la moralité des vieux pays germano-latins. Sur ce sujet tout a été dit, mais tout ce qui a été dit a été renfermé dans les limites, devenues étroites, des continents antiques. Il serait temps d'essayer de nouvelles antithèses. Rien n'empêche de regarder d'un autre côté. On est toujours l'oriental d'un autre. Cessons donc de nous définir en nous opposant aux Orientaux et, nous libérant des faciles synonymies, compa-

rons notre Occident à un Ultra-occident que nous appellerons l'Ouest, à peu près au sens qu'emploient les Américains quand ils disent Middle West ou Far West.

Pourtant dans Middle West et dans Far West le mot West a lui-même deux sens assez différents : il importe de définir Ouest avec plus de précision.

A l'Ouest on peut prêter trois caractères.

L'Ouest, c'est d'abord *la projection de l'Occident en terrain presque vacant*. L'Amérique centrale et l'Amérique du Sud ne font donc pas partie de l'Ouest, car les Européens y sont mêlés à une majorité d'indigènes. Ce premier caractère s'applique au contraire aux États-Unis et au Canada. En général, il convient à toute colonie de peuplement à l'état pur. Mais un deuxième caractère nous permettra d'exclure de l'Ouest, en Amérique, les provinces ou les États voisins de l'Atlantique.

Car l'Ouest qui nous intéresse n'est pas seulement une colonie comme furent la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre au XVIIe et au XVIIIe siècle ou comme était le Far West américain au cours du XIXe. Cet Ouest est *une colonie qui s'établit dans des cadres déjà formés*, cadres politiques et cadres économiques. En effet, le Far West a été peuplé par des colons isolés à une époque où les chemins de fer existaient à peine et où l'on igno-

rait les grands pools; c'était une poussière de pionniers indépendants; ils avaient des âmes de Robinsons de terre ferme. Désormais l'Ouest véritable est en train de se créer par une volonté collective, avec des moyens de peuplement, d'exploitation et de transport qui n'appartiennent qu'à des sociétés puissamment armées. La civilisation robinsonienne y est toujours corrigée par une civilisation de masse.

L'Ouest est donc une formation récente. Mais c'est aussi — et voilà son troisième caractère — un *phénomène transitoire*. Sa fougue ne tardera pas à s'assagir. Il ressemblera de plus en plus aux pays stabilisés de l'Occident. C'est ainsi que le Far West s'est éloigné de plus en plus vers les Rocheuses et a pris de plus en plus l'aspect du Middle West. En décrivant l'Ouest, nous ferons moins de la géographie que de l'histoire. Mais ce sera de l'histoire véritable, c'est-à-dire le récit d'une évolution. Nous nous efforcerons de ne jamais montrer un phénomène sans le comparer à ceux des années précédentes. Nous ne voulons retenir du « passé » que ce qui est « passant » encore. Ce qui importe ici, ce ne sont point les états, mais les élans.

Est-il intéressant de connaître une phase temporaire et ne vaut-il pas mieux se borner à décrire des phases définitives? Peut-être, s'il y avait du définitif dans les choses humaines. Néanmoins l'étude

du « mouvant » est triplement utile. Elle est utile aux sociologues, précisément parce que de tels changements ne se reproduiront plus et qu'il faut saisir l'occasion de les observer avant qu'il soit trop tard. Elle est encore utile aux psychologues, parce qu'elle leur montre, au moins dans un cas, les capacités de progrès ou de retournement de l'esprit humain. Elle est enfin utile aux voyageurs, spécialement aux voyageurs jeunes, qui risquent de s'engourdir dans les cadres trop immuables de la vieille Europe ou de la presque vieille Amérique et qui ont besoin, pour se critiquer d'une manière féconde, d'aller prendre un bain dans cette incomparable atmosphère. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à écrire sur l'Ouest ces quelques pages.

Nos observations ne pouvaient porter sur les États-Unis, où l'Ouest, ainsi que nous l'avons défini, est devenu à peu près introuvable. Nous les avons dirigées vers le Canada, plus précisément vers les trois provinces qui étaient occupées autrefois par la Prairie et où ne vivaient que des Indiens chasseurs de bisons, puis quelques Ranchers entrepreneurs d'élevage ; ces époques sont connues par d'innombrables récits, depuis Fenimore Cooper jusqu'à Constantin Weyer. Aujourd'hui les Indiens et les Ranchers ont presque disparu ; la prairie a été remplacée par des champs, et ses habitants

sont des cultivateurs où les Anglo-Saxons dominent, mais où l'on trouve aussi des Canadiens français et des immigrants de tous les pays d'Europe. Physiquement, économiquement et dans une certaine mesure socialement, c'est un tout.

Bien que le Canada n'ait que dix millions d'habitants, il est loin d'être sans poids. Par son commerce extérieur, il est la cinquième puissance du monde, devancée seulement par les États-Unis, le Royaume Uni, l'Allemagne et la France; parmi ses exportations, le blé tient, et de haut, la première place, et c'est surtout dans les trois provinces centrales qu'on le cultive. Néanmoins ces provinces doivent attirer notre attention moins comme grenier à blé de l'Europe que parce qu'elles sont un des plus curieux laboratoires où se fabriquent, avec de nouvelles races, de nouvelles manières de vivre.

Dans notre étude nous ne dédaignerons pas les données statistiques que publie le Gouvernement fédéral canadien ou les Gouvernements provinciaux : celles-ci sont assez abondantes, ne fût-ce que dans les « Annuaires du Canada », pour permettre des recoupements révélateurs. Mais nous aurons recours plus souvent encore à la méthode monographique, qui, en nous obligeant à travailler en vase clos, rapproche à nos yeux les effets

des causes : c'est cette méthode qui a inspiré, il y a environ quarante ans, Paul de Rousiers, dans ses belles recherches qui ont abouti à la publication de *La vie américaine*, et Léon Gérin, dans ses pénétrantes descriptions du Canada français, parues dans la *Science Sociale*. Nous devrions surtout nous astreindre à employer une méthode plus complète, dont nous avons récemment donné deux aperçus dans un mémoire de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, « la Notion de cause en sociologie », et dans un chapitre de notre *Logique du chef d'entreprise* : une telle méthode exige pourtant, pour être employée de façon correcte, des recherches considérables pour lesquelles les loisirs nous ont manqué : peut-être la lecture de la présente esquisse donnera-t-elle à des travailleurs plus favorisés le désir de les entreprendre.

CHAPITRE PREMIER

Panorama de l'Ouest canadien.

Les Français, même ceux qui ignorent la géographie, sont capables de situer la « Prairie » dans l'ensemble du Canada. Ils savent que le Canada, au sud de ses arpents de neige, est une longue bande de terre, allant de l'Atlantique au Pacifique et comprenant trois parties fort distinctes. A l'est, le bassin du Saint-Laurent, c'est-à-dire cinq provinces dont les plus peuplées sont le Québec (2.700.000 habitants) et l'Ontario (3.300.000 habitants), les trois autres réunies dépassant le million, vaste région de fermes et d'usines, presque exclusivement française dans le Québec, en majorité anglaise dans l'Ontario, et partout chargée de souvenirs séculaires. Au centre, les trois provinces de la Prairie, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, dont les rivières sont tributaires de la baie d'Hudson ou de l'Océan arctique, jeune bloc de 2.200.000 citoyens,

qui font du blé pour l'Europe. A l'ouest, la Colombie britannique, avec ses 600.000 âmes, pays encore en puissance, qui espère beaucoup de ses montagnes, s'enorgueillit déjà de ses fruits et de ses fleurs et est tout entier entraîné vers le monde de l'Océan Pacifique. Entre l'est et le centre, l'obstacle du plateau laurentien. Entre le centre et l'ouest, l'obstacle des Montagnes Rocheuses. Pour faire l'unité économique, les chemins de fer transcontinentaux. Pour faire l'unité politique, le lien fédéral. Sur ces banalités nous n'insisterons pas. Simplement, en un premier chapitre, nous décrirons la route d'accès à la Prairie, nous en montrerons l'aspect général, nous en résumerons l'histoire et enfin nous rappellerons les formations sociales des principaux immigrants qui la peuplent aujourd'hui.

§ 1. — La route d'accès.

Pour atteindre ce qui fut la prairie canadienne, un Européen peut choisir entre l'une des trois routes, actuelles ou prochaines, d'exportation des blés. Remontant le courant des cargos et des trains, il peut prendre la route de l'ouest, par Panama, Vancouver et les Rocheuses : c'est celle que suivent quelques récoltes de l'Alberta. De même, pro-

fitant de l'été, il pourrait pénétrer dans la baie d'Hudson et monter à Port-Churchill dans un chemin de fer à peu près achevé qui aboutit au cœur de la Saskatchewan : voie la plus courte, sinon la mieux outillée, pour le transport d'une grande partie des grains. Ou bien il entrera dans le Saint-Laurent et atteindra le centre du continent par les Grands Lacs, l'Ontario, l'Erié, le Huron et le Supérieur, en profitant des canaux à écluses, comme le canal Welland, qui longe le Niagara : voie actuellement la plus commerçante. C'est cette dernière que nous adopterons, en substituant toutefois, sur certaines sections, le chemin de fer au chemin d'eau.

Donc partons d'une des deux métropoles du Canada, Montréal ou Toronto. De Montréal nous suivrons la voie ferrée jusqu'à Winnipeg, de Toronto nous passerons par les grands lacs jusqu'aux deux cités jumelles de Port Arthur et de Fort William.

Dans les deux cas nous devrons traverser le *plateau laurentien*. Ce plateau est une vaste étendue de terrain archéen, bordé au nord par la baie d'Hudson, au sud par les grands lacs. Le mot vaste n'a d'ailleurs pas en Amérique le même sens qu'en Europe; dans la baie d'Hudson on ferait tenir la France ; un seul des cinq grands lacs, le Lac Supérieur, a la superficie de la Manche ; de

Montréal à Winnipeg il y a deux jours de chemin de fer, et il faut également deux jours en bateau pour aller d'un des deux ports de Toronto sur la baie Géorgienne, Port Mc Nicoll ou Owen Sound, jusqu'à Port Arthur ou Fort William. Si l'unité de distance est en Europe le kilomètre, elle est le myriamètre en Amérique.

Ces distances sont encore accrues par la désolation du paysage. Si l'on choisit la route du nord, desservie soit par le chemin de fer Canadien pacifique, soit par le chemin de fer Canadien national, elle traverse, presque aussitôt après Ottawa, une région monotone de roches grises ou roses, coupées d'innombrables petits lacs et sur lesquelles ne poussent que des arbres rabougris, bouleaux ou sapins, fréquemment incendiés, entre des mamelons rocheux nus et lisses. Un artiste peut y trouver de pittoresques sujets de tableaux, un prospecteur peut y deviner des mines exploitables, des troncs flottent vers quelques scieries; mais les champs sont rares, les stations sont très éloignées les unes des autres, tout y est en bois, jusqu'aux quais. La voie unique prouve que le trafic est réduit: il n'y a qu'un express par jour dans chaque sens. Le voyageur n'a d'autres distractions que le wagon-restaurant, la lecture des magazines déposés au fumoir, ou bien il va s'installer à l'ar-

rière du train sur la plateforme observatoire et regarde la fuite des rails. Parfois la voie traverse un pont sans parapets ou une tranchée coûteusement ouverte dans le granit. De temps en temps, il aperçoit un cantonnier avec qui il échange un joyeux salut, tant on est heureux de trouver, dans ce désert, des vivants qui ne soient pas de l'espèce arbre. Puis on recommence. La tête s'engourdit, les membres s'ankylosent, sur la carte à petite échelle on ne paraît pas avancer, mais le nègre du pullmann, en vous disant de retarder votre montre d'une heure, vous prouve que vous avez franchi plus que la distance de Paris à Vienne, et vous n'êtes pas au terme. Vraiment le bouclier canadien est une barrière aussi difficile à franchir que l'Atlantique. A certains égards, cet Atlantique n'est qu'une mer intérieure entre des pays de civilisations semblables, la France et l'Angleterre d'un côté, la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre de l'autre ; encore, à certains égards, Québec et Boston sont ou veulent paraître plus vieilles que les villes de leur métropole primitive. *Ce n'est pas à l'embouchure du Saint-Laurent ou de l'Hudson que le Nouveau Monde commence, c'est plus à l'ouest, après le plateau laurentien.*

Une impression semblable est reçue par le voyageur de Toronto qui s'est embarqué sur les grands

lacs. Sa route, plus courte, est allongée par la lenteur et le confort du paquebot. Il lui a fallu une journée pour naviguer entre les charmantes îles de la Baie Géorgienne et du lac Huron jusqu'à Sault-Sainte-Marie, où le lac Supérieur se déverse dans le lac Huron, et une journée nouvelle pour franchir le lac Supérieur où souvent il perd toute côte de vue et où il y a des tempêtes comme sur nos mers. A Sault-Sainte-Marie, les rapides sont doublés d'écluses, l'une le long de la côte canadienne, l'autre, double, le long de la côte des États-Unis : il y a vu de nombreux cargos et ne s'est pas étonné que le tonnage qui franchit annuellement les écluses vaille plusieurs fois celui qui traverse le canal de Suez. Un grand nombre de ces bateaux sont chargés de blé à destination de l'Europe. Tous ces blés venaient de la « Prairie ». Ils avaient été entreposés dans les immenses élévateurs de béton qui, au terme de sa traversée, longent les quais des Twin Cities comme des tuyaux d'orgues géants. Ces tours, le vaste dépôt de charbon du chemin de fer, l'équipement mécanique du port, les promontoires rocheux qui plongent dans le lac forment un paysage qui achève de le désorienter.

Les élévateurs de la double cité, la bourse des grains de Winnipeg sont les deux débouchés de l'immense champ de blé qui recouvre, excepté à

l'extrême nord, les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta : ses produits s'acheminent vers l'est sur un réseau dense de lignes ferrées, qui convergent à Winnipeg et de là vont aux ports du lac Supérieur par une voie double, car les trains de grains abondent à la bonne saison.

Mais surtout, dès qu'on a mis les pieds soit à Winnipeg soit à Fort William, on respire un air incomparablement plus léger, les rues sont bien plus larges que nos boulevards, les maisons sont bâties avec une irrégularité plus fougueuse, des autos de tous les âges se poursuivent avec une hâte folle et des hommes de tous les types marchent avec une hardiesse assez étrange pour être contagieuse. Si, à la demande de l'un d'eux, vous répondez que vous venez de la province de Québec ou de celle d'Ontario, il hausse les épaules en murmurant : « Ah! les vieux pays. » Enfin vous avez franchi la grande barrière. Vous êtes dans l'Ouest.

§ 2. — Aspect général de la prairie.

Pour se donner une première idée de l'Ouest canadien, on pourrait ouvrir un atlas.

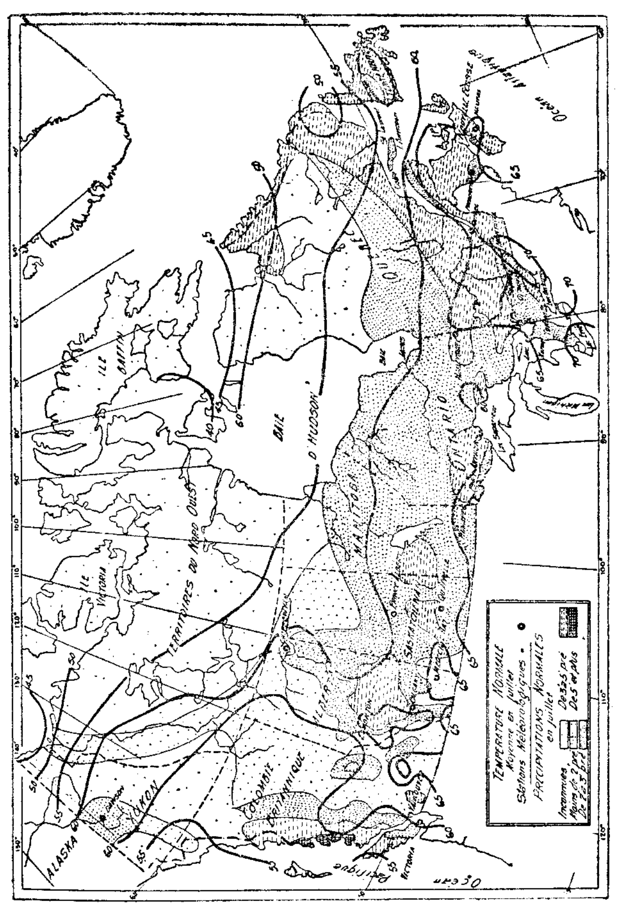
Orographiquement, l'Ouest est une plaine, trois fois grande comme la France, qui s'élève insensi-

blement jusqu'à un millier de mètres, depuis les bords de la baie d'Hudson jusqu'aux pieds des Rocheuses, selon des lignes de niveau dirigées du nord-ouest au sud-est.

Géologiquement, les parties basses, au nord-est de la ligne des lacs Winnipeg, Caribou, Athabaska, sont des roches précambriennes ; plus haut sont des formations crétacées, recouvertes par places de sédiments tertiaires; on trouve les formations tertiaires les plus basses dans la Saskatchewan méridionale et l'Alberta central.

Les isothermes de janvier sont parallèles aux courbes de niveau. Celles de juillet coupent de l'est à l'ouest le Manitoba et la Saskatchewan pour s'infléchir brusquement vers le nord à travers l'Alberta (carte p. 23). Ainsi, dans la saison d'été, qui seule importe au cultivateur, le nord de l'Alberta, par exemple la région de la Rivière de la Paix, est aussi favorisé que le sud des deux autres provinces : il l'est peut-être davantage, puisque, sous la même latitude que Moscou, le soleil se couche une heure plus tard qu'à Paris.

Mais autour des moyennes les écarts sont grands. *Le climat est continental.* C'est-à-dire qu'il y a de grandes différences de température entre l'hiver et l'été, entre le jour et la nuit, entre deux années consécutives. Par exemple on note, à Winni-



Températures et précipitations en juin.

(d'après l'Annuaire du Canada, publié par le Bureau fédéral de la Statistique, à Ottawa).

peg, entre la moyenne des mois les plus chauds et des mois les plus froids, 70° Fahrenheit, et, entre le maximum et le minimum absolus, 153°. Dans le Manitoba, entre le jour et la nuit, on constate souvent des écarts de 40° et parfois de 50°, avec une moyenne de 20° à 25°. De même la précipitation annuelle oscille entre 15 et 30 pouces au Manitoba ; elle est plus irrégulière et moins abondante dans les deux autres provinces. L'air vous fouette d'une incessante douche écossaise.

Les hivers — neige et tempêtes — durent cinq mois, de novembre à mars ; il n'y a pas de printemps, le début d'avril étant encore froid et la fin presque chaude; parfois dans la seconde quinzaine d'août commencent les gelées nocturnes : il ne reste que *peu de temps pour faire pousser les céréales*, et si l'on n'avait pas une foi à niveler les collines, on attendrait la récolte dans une perpétuelle angoisse.

Toutefois, si les cartes nous donnent des documents, elles n'évoquent point *l'atmosphère*. Pour la respirer, prenons le train à Winnipeg, dans la direction de Calgary. Choisissons, par exemple, le Canadian Pacific Railway, ou C. P. R. Comme nous mettrons plus de vingt-quatre heures pour atteindre les Rocheuses, nous avons besoin d'être

confortablement installés. La compagnie, comme toutes les compagnies américaines du reste, y a largement pourvu. La description de son matériel et de ses usages vaut aussi pour les chemins de fer des États-Unis. Notre express, l'Impérial, venant de Montréal, ou le Dominion, venant de Toronto, est aujourd'hui un convoi de onze wagons, en tête quatre pour les bagages et la poste, puis un wagon dit de seconde classe qui est celui des immigrants, un wagon dit de première classe qui est celui des gens simples, un wagon dit de touristes (où l'on paie demi-prix pour le lit), le wagon restaurant, deux wagons-lits ordinaires ou standard sleepers et en queue le wagon fumoir observatoire. Le fourgon peut contenir quarante tonnes de bagages, les wagons sont une fois et demie aussi longs que les plus longs wagons européens et reposent sur des boggies à trois essieux; on y accède par de vrais escaliers de cinq marches; leur ampleur donne une telle impression de solidité qu'il ne semble pas qu'un déraillement soit possible ou, s'il se produit, cette maison doit s'enfoncer dans le sol sans se renverser. Les lits ont la largeur d'une banquette de deux personnes. On boit dans des gobelets de carton qu'on jette après avoir bu. On met de même au linge sale la serviette dont on s'est servi. Une fente est prévue

pour déposer les vieilles lames de rasoir. On peut faire « presser » ses habits en route. Si le train part à minuit, les wagons-lits sont ouverts dès 9 heures. Et le supplément de prix du standard sleeper n'est que 20 % environ du prix du billet ordinaire. C'est que, sur tout ce continent, on considère que le confort n'est pas un luxe : il doit être accessible à la plupart des bourses. D'ailleurs il ne serait pas aisé de faire sans confort d'aussi longs voyages. Ce sont presque des traversées. Le wagon observatoire a une bibliothèque. Il a même un journal de bord, polycopié, qui donne, avant les journaux imprimés, les principales nouvelles du monde entier, y compris les résultats des matches et surtout les cours de bourse. Comme les navires, chaque wagon-lit a son nom. Le train ne roule pas, il vogue.

C'est en effet *une vraie mer* qu'il traverse. Mer de neige blanche, mer de sillons bruns ou mer de blé d'or. Mer sans îles : il n'y a presque pas de villages agglomérés ; rien que des fermes isolées ; même là où la population est la plus dense, le pays semble presque vide ; effet du machinisme et de la culture extensive ; on comprend que le Canada, presque aussi grand que l'Europe, n'ait que dix millions d'habitants. De loin en loin, on devine l'approche d'une station à la vue de quelques tours

carrées en bois; ce sont les « elevators », sortes de silos où les cultivateurs apportent leur récolte que le train emportera ensuite; leurs silhouettes se dressent au-dessus des épis plus hautainement que celles de n'importe quels clochers; au premier abord il semble que sur une telle terre il n'y ait que deux divinités, le soleil qui est le dieu-cause et le grenier qui est le dieu-but. Si nous avions pris la ligne moins fréquentée de Winnipeg à Edmonton, nous serions montés dans le Great Nord Express ; que son nom ne nous trompe point ; il n'est ni express ni great; il est unique ; il s'arrête à toutes les stations. Si la station est petite, il n'y a que la tête du train qui trouve place en face du quai; seuls en effet ont à descendre les habitants du lieu qui sont montés dans les wagons vulgaires; dans les sleepers ont pris place des voyageurs au long cours qui n'ont pas ici de port; ce n'est pas pour eux que, l'arrêt fini, les nègres crient: « On board ! » Mais voici l'heure du déjeuner : le maître d'hôtel l'annonce en frappant sur les cylindres de cuivre d'un harmonica qui chante un lent refrain. Après avoir mangé, on trouve à sa place un oreiller destiné à faire la sieste; mais l'intellectuel peut le mettre sur ses genoux, comme une table feutrée sur laquelle il écrira, à peu près aussi commodément qu'à terre, tant la voie est

droite et le bâtiment stable. Ou bien il ira fumer sur la plateforme, en regardant, pour la dixième fois, fuir un élévateur au bout des rails qui finissent par l'hypnotiser comme une ligne sur le sol hypnotise un coq. Bientôt il s'ennuie. Le second jour, il comprend que l'ennui ne manque pas ici de majesté. Cette plaine a sa poésie. Mais les normes esthétiques ne sont pas celles de chez nous. La beauté canadienne est dans la grandeur. Ce n'est pas l'Allemagne la patrie du colossal. En Amérique on songe que le monde n'est pas à la mesure de l'homme et que l'homme pourtant a refait ce monde à sa mesure. Les verticales de New-York ne sont pas plus émouvantes que les horizontales de la Prairie. Et ce songe s'achève en émerveillement quand le soleil qui se couche allume un dôme aussi coloré que sur l'Océan lui-même.

§ 3. — Un peu d'histoire.

Cependant, avant de descendre du train pour visiter fermes, villages ou villes, on ne peut s'empêcher de se rappeler le court passé du pays. Il tient en trois mots : *les Indiens*, *les ranchers*, *les farmers*, ou, pour substituer aux hommes les emplois, *la chasse*, *l'élevage*, *la culture*. On est passé de l'un à

l'autre avec la rapidité d'un boum. La période de l'élevage est beaucoup moins définie dans l'Ouest Canadien que dans le nord des Etats-Unis. La transition même n'a pas toujours été pacifique : à preuve la grande révolte de Riel en 1885. Elle fut en outre aidée par deux grandes puissances.

La première est une puissance spirituelle. C'est celle des missionnaires, notamment des Oblats de Marie Immaculée. Les Oblats arrivèrent de France au Canada en 1841. En 1845, deux d'entre eux parvinrent jusqu'à la Prairie : le plus jeune était un frère novice scolastique qui devait devenir le plus grand évêque de l'Ouest, Mgr Alexandre Taché. En moins de soixante ans, ces religieux fondèrent, au-delà de Winnipeg et jusque dans l'extrême nord, une dizaine de diocèses et de vicariats apostoliques auxquels ils fournirent vingt évêques : aujourd'hui la congrégation comprend dans ces régions cinq cents membres. Elle n'y est plus la seule, elle reste le modèle. D'abord elle ne se proposa que d'évangéliser surtout les indigènes ; elle y réussit au point qu'elle ne vit pas toujours sans crainte l'invasion des Blancs qui risquaient de corrompre ses Peaux Rouges. Cependant, en des pays aussi vierges et aussi glacés, l'homme de Dieu doit être ingénieur universel : ce furent des Oblats

qui enseignèrent l'art de faire la chaux et construisirent le premier moulin à farine. Naturellement leur influence, dans l'ordre temporel, fut pacificatrice. C'est grâce à eux qu'à l'époque critique le C. P. R. put faire sa trouée au milieu des Indiens et, en reconnaissance, l'un deux, le P. Lacombe, fut pendant quelques heures président du chemin de fer. Très suggestive, la photographie d'un vieillard de quatre-vingt quatre ans, comme Mgr Grouard, en train de scier un tronc d'arbre pour la maison d'un de ses religieux. Très caractéristique, le cas d'un Père Grollier mourant sous le cercle polaire sans posséder à sa mission ni pommes de terre ni lait. Plus émouvant encore un pèlerinage à Saint-Albert, près d'Edmonton. C'est là qu'est la cathédrale du premier évêque de la région, Mgr Grandin. Une maison en planches, si fragile que pour la conserver on l'a enchâssée dans une bâtisse de briques. Elle est aujourd'hui transformée en musée : le trône de l'évêque, tabouret à trois pieds, si humble qu'aucun de nos paysans ne se contenterait d'un tel siège, des tableaux d'histoire sainte composés pour les Indiens, la chasuble teinte de sang d'un missionnaire martyr. Quand on lit les dates, on s'aperçoit qu'à ces âges préhistoriques on était déjà né.

La seconde puissance qui a ouvert la Prairie, c'est

le C. P. R. Le premier contrat pour sa construction a été signé en 1875. Les travaux ont commencé en 1881. Le premier train est allé de Montréal à Vancouver en 1886. La première locomotive, Comtesse Dufferin, est exposée à Winnipeg, dans un square, en face de la gare, comme une relique d'un autre ordre. En même temps, on concédait à la compagnie, près de ses voies, des terres — un sur deux des carrés de six milles de côté en lesquels on avait divisé la prairie — terres qu'elle pourrait revendre en même temps que, les pays se peuplant grâce à elle, elle bénéficierait du transport des marchandises. Aujourd'hui le C. P. R. possède un réseau ferré, des flottes sur l'Atlantique, le Pacifique et les lacs, des hôtels, des canaux d'irrigation, des terrains, des mines, des usines. Ce n'est pas une compagnie de chemins de fer, c'est au moins un omnium, c'est presque un état. Le voyageur sort du bateau C. P. R. pour entrer dans un hôtel C. P. R., de là prendre un wagon C. P. R., passer sur un pont C. P. R., par la fenêtre admirer un aqueduc C. P. R.; jusqu'à ses boîtes d'allumettes qui portent l'étiquette C. P. R. Il est, pendant des milliers de milles, le prisonnier choyé du C. P. R. Si-pi-ar résonne à ses oreilles comme le nom d'un rajah magnifique. Et l'on s'amuse à conter qu'un de ses ouvriers, par reconnaissance pour le

patron qui lui assurait son pain, prétendit donner le prénom de Sipiar à l'un de ses enfants.

Ce progrès de l'Ouest est mesurable. Puisque tout ici est quantité, on peut rester poète en comparant des nombres, et le peuple de la prairie s'enorgueillit des graphiques qui le concernent comme de l'ascension de fusées.

Donc le Manitoba est constitué en 1870 comme province, c'est-à-dire comme état ayant son parlement et son ministère, et adhère à la Fédération des provinces de l'Est, créée trois ans auparavant. En 1905, on détache du Nord-Ouest, pour les ériger également en provinces, la Saskatchewan et l'Alberta. Leurs productions ne cessent d'augmenter. Pour nous borner aux principales, la valeur de l'ensemble des produits agricoles passe, de 1900 à 1915 et à 1925, pour le Manitoba, de 24 à 127 et à 122, pour la Saskatchewan, de 6 1/2 à 327 et à 415, pour l'Alberta, de 5 1/2 à 142 et à 200 millions de dollars.

En même temps se multiplient les habitants ; et, de notre point de vue, ce second tableau sera le plus instructif, surtout si on note que leur fortune a cru encore plus vite que leur nombre ; c'est en effet dans ces trois provinces que se rencontre la plus grande richesse par tête du Canada : en

1926, au Manitoba 2.960 dollars, dans la Saskatchewan 3.560 dollars, dans l'Alberta 3.600 dollars, moyenne du Dominion 2.480 dollars.

Population de la Prairie

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	Estimation en 1929
Manitoba. . .	25.000	62.000	153.000	255.000	461.000	610.000	663.000
Saskatchewan .	—	—	—	91.000	492.000	758.000	867.000
Alberta . . .	—	—	—	73.000	374.000	588.000	646.000
Territ. du N. O.	48.000	56 000	99.000	20.000	7.000	8.000	9.000

Sur eux on a pris des terres, notamment pour constituer la Saskatchewan et l'Alberta.

Ainsi en vingt ans, de 1901 à 1921, la population s'est accrue dans le Manitoba de 140 %, dans la Saskatchewan de 830 %, dans l'Alberta, de 760 %.

Ces nombres paraissent plus significatifs quand on les compare à ceux qui concernent les autres provinces du Canada (excepté la Colombie britannique qui présente beaucoup des caractères de l'Ouest) :

	1901	1921	Accroissement
Ile du Prince Edouard . .	103.000	89 000	– 13 ½ %
Nouvelle Ecosse	460.000	524.000	+ 14 %
Nouveau Brunswick. . .	331.000	388.000	+ 17 %
Québec	1.649.000	2.361.000	+ 43 %
Ontario	2.183.000	2.934.000	+ 34 %
Colombie Britannique . .	179.000	525 000	+ 193 %

Cette augmentation dans la prairie n'est pas due à l'excès des naissances (elle l'est dans le Québec). Dans la prairie, il y a dix ans, la natalité moyenne était voisine de 30 pour 1000 et l'accroissement naturel de 21 pour 1000 : on est loin même du coefficient du Manitoba, 140 % en vingt ans ou 70 pour 1000 par an.

La cause principale est l'immigration, dont une grande partie s'est portée vers l'Ouest. L'immigration totale au Canada, avec de fortes variations d'une année à une autre, n'a presque jamais atteint 50.000 âmes par an jusqu'en 1881; elle a dépassé 100.000 en 1882, 1883 et 1884; elle n'est revenue à ce niveau qu'en 1903, pour s'y maintenir et même le dépasser; plus de 300.000 de 1911

à la guerre et même 402.000 en 1913. Sur ces totaux, les trois provinces centrales, du début du xxe siècle à 1914, ont reçu annuellement, le Manitoba de 20.000 à 44.000, la Saskatchewan de 20.000 à 46.000, l'Alberta de 20.000 à 48.000 immigrants; on donnait des terres à peu près gratuitement, sous le nom de homesteads. Entre 1901 et 1914, il y eut 435.000 demandes de homesteads et sous cette forme on concéda 70 millions d'acres ou 28 millions d'hectares dans les trois provinces de l'Ouest et en certaines régions de la Colombie britannique. La guerre naturellement arrêta l'immigration; elle ne reprit pas tout de suite après la paix, parce que la paix n'amena pas immédiatement la prospérité, parce qu'il fallut trouver des emplois aux démobilisés et enfin parce que les terres les plus voisines des chemins de fer étaient déjà occupées et qu'on craignait de construire trop de voies ferrées qui n'eussent pas été immédiatement rémunératrices. Le Gouvernement s'attacha donc à n'admettre au Canada que des cultivateurs ayant le moyen d'acheter des terres, des ouvriers agricoles ou des domestiques. Ce n'est qu'en 1923 qu'il put refaire une politique plus accueillante. La Grande Bretagne et l'Irlande y aidèrent, par divers avantages pécuniaires à des sujets intéressants : les compagnies de chemin de fer et de

navigation réduisirent pour eux leurs tarifs. Dès lors le mouvement reprit, mais moins vivement qu'avant guerre, puisque le maximum a été en 1929 de 168.000, dont 58.000 au Manitoba, 15.000 en Saskatchewan, 16.000 en Alberta. Il est vrai qu'un certain nombre de Canadiens sont attirés ailleurs, notamment aux Etats-Unis; entre 1911 et 1921 on a compté 1.729.000 immigrants et on estime avoir perdu 1.218.000 émigrants (sans compter 60.000 hommes tombés au front et 20.000 démobilisés au Royaume Uni). Le trop rude Canada est souvent un filtre humain; néanmoins, si beaucoup y passent, beaucoup aussi s'y fixent; c'est notamment le cas des cultivateurs nés qui, dans la prairie, savent réussir.

D'ailleurs, même en groupes moindres, la prairie a des chances de recevoir des colons, pendant sans doute longtemps encore. *Toutes les terres cultivables n'y sont point occupées.* Mais seulement, dans le Manitoba, en 1901, 36 %, en 1911, 49 %, en 1921, 59 %; dans la Saskatchewan, en 1901, 4 %, en 1911, 30 %, en 1921, 47 %; dans l'Alberta, en 1901, 3 %, en 1911, 18 %, en 1921 30 %. *Encore cultive-t-on à peine la moitié des terres qu'on occupe.* Si donc la technique agricole et le volume relatif des exportations de blé restent ce qu'ils sont aujourd'hui, la population peut au

moins doubler en Saskatchewan, tripler en Alberta. Elle pourrait être multipliée par de bien plus grands nombres si les trois provinces, exportant moins, voulaient avant tout se nourrir, les fermiers y augmentant la culture mixte et échangeant une partie de leurs produits avec des ouvriers attirés près d'eux par une industrie naissante.

§ 4. — Les formations sociales des immigrants.

Qui sont ces immigrants? Les statistiques les groupent par races, nationalités, langues, religions. Ces qualifications ne sont pas toujours précises : la plupart des athées se sont déclarés d'une secte. Elles ne signifient pas toujours grand chose : les Irlandais sont de langue anglaise. Par bonheur, dans beaucoup de cas, plusieurs d'entre elles coïncident : « Canadien français » signifie à la fois une religion, une langue et une race. Nous souhaiterions toutefois que la science fût assez avancée pour qu'on pût parler de « formation sociale », c'est-à-dire qu'ayant défini les représentations collectives et les comportements communs des hommes d'un groupe, on fût en mesure de tracer leurs « profils sociaux », comme on trace déjà des « profils psychologiques ». En attendant, faute de mieux,

nous nous servirons de la classification par races, qui s'éloigne le moins de celle que nous désirons. Les races ont été divisées, dans les documents officiels, en grands groupes, les Britanniques (Anglais, Ecossais, Irlandais, Gallois) formant, à cause de leur quantité, un ensemble à part. Le pourcentage de la population des trois provinces de l'Ouest, par lieux de naissance, est donnée par ce tableau :

Lieu de naissance	Manitoba		Saskatchewan		Alberta	
	1911	1921	1911	1921	1911	1921
Canada	58,6	63,5	50,5	60,4	43,2	53,5
Iles Britanniques et possessions britanniques (pour l'ensemble des possessions britanniques, au plus 1/3 % dans chaque province).	20,6	18,5	16,4	13,2	18,6	16,9
Etranger.	20,7	17,9	33,0	26,3	38,1	29,6

Dans cette majorité de « Canadiens », les uns sont nés dans la prairie, les autres hors de la prairie; certains sont canadianisés depuis plusieurs générations, d'autres sont à peine assimilés : la statistique n'en dit rien. Toujours est-il que le peuplement de la prairie résulte, en premier lieu,

d'une « émigration à l'intérieur ». Elle provient des provinces orientales. Sur une population totale de 5.097.000 en 1911, de 5.759.000 en 1921 née dans l'est, 9 1/2 % en 1911, 10 % en 1921 habitaient ailleurs, et respectivement 73 % en 1911, 69 % en 1921 de l'ensemble de ces migrateurs vivaient dans les quatre provinces de l'Ouest. Le plus fort contingent, en valeur absolue, leur avait été donné par l'Ontario, 272.000 âmes, puis 291.000 (92 % et 88 1/2 % des migrateurs ontariens). Ensuite venait de Québec, avec 41.000 et 53.000 (36 1/2 % des migrateurs québecquois, dont beaucoup étaient perdus au profit des États-Unis). Les trois quarts des Canadiens de la prairie nés dans l'est sont des Ontariens de race anglaise.

Du reste, voici le pourcentage approximatif, dans les trois provinces de la prairie, des immigrants venus de l'Est canadien.

	Manitoba		Saskatchewan		Alberta	
	1911	1921	1911	1921	1911	1921
Nés dans l'ensemble de l'est	20	14	24	18	20	17
Nés dans l Ontario . .	16	11	20	14	16	12
Nés dans le Québec. .	2	2	3	2	3	2

Mais la Prairie contient encore des étrangers. En voici le nombre par rapport à 100 de ses habitants :

Détail des naissances à l'étranger :	Man.		Sask.		Alta.	
	1911	1921	1911	1921	1911	1921
Etats-Unis	3,5	3,5	14,1	11,6	21,7	17,0
Asie.	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	0,7
Nord-ouest européen . . .	4,7	3,5	5,9	4,3	6,4	4,5
Centre, sud et est européen.	12,1	10,6	12,4	9,9	9,2	7,3
Détail des naissances européennes, par groupes linguistiques (pour les pays ayant fourni le plus d'immigrants).						
Scandinaves (surtout Norvégiens et Suédois, mais au Manitoba majorité d'Islandais)	2,4	1,8	3,3	2,6	3,7	2,7
Germaniques (surtout Allemands, les Belges étaient en majorité au Manitoba en 1911)	1,6	1,1	2,1	1,3	2,2	1,4
Latins (surtout Roumains en 1921; nombre infime de Français).	0,2	0,6	0,1	1,0	0,5	1,0
Slaves (surtout Autrichiens, Russes, Galiciens) ; les plus grands pourcentages ont été : en 1911, celui des Autrichiens au Manitoba, 5,0 et celui des Russes en Saskatchewan, 4,7; en 1921, celui des Russes en Saskatchewan, 3, 7. . . .	11,7	9,7	11,0	8,1	8,0	5,8

On peut présenter ces faits sous bien d'autres formes. Le tableau qui suit diffère du précédent par une plus grande décomposition, par la substitution des nombres absolus aux nombres relatifs, et parce que nous y classons les gens d'après leur langue « maternelle », qui est, selon les termes du questionnaire du recensement de 1921, « la langue, idiome ou dialecte dont on se sert habituellement ».

	Man	Sask.	Alta.
Anglais	285.200	323.100	295.700
Français (Canadiens surtout)	28.800	27.400	20.000
Suédois	5.600	11.900	9.900
Norvégiens	2.500	19.700	13.300
Danois	1.200	2.200	3.300
Islandais	9 100	2.600	—
Finlandais	—	1.200	2.100
Allemands	26.000	70.600	28.800
Hollandais	8.900	5.600	2.100
Flamands	2.800	1.400	1.200
Autrichiens (peut-être un dialecte slave)	2.600	2.600	2.100
Hongrois (confusion facile avec magyars)	—	3.700	—
Magyars	—	1.500	—
Italiens	1.200	—	2.800
Roumains	—	2.400	1.100
Polonais	13.500	5.500	4.200
Russes	4 500	13.200	7.100
Bohémiens	—	1.200	—
Slovaques	—	—	1 200
Galiciens	1.600	1.500	—
Ruthènes	16.400	10.400	7.300
Ukrainiens	16.300	11.700	12.100
Judeo-allemands	11.700	3.700	1.700
Chinois et Japonais	1.300	2.700	3.700

Il s'agit ici de la langue maternelle de la population âgée de 10 ans et plus, à l'exclusion des aborigènes, en 1921 (pour les groupes ayant au moins 1.000 représentants par province).

Donc la Prairie contient à peu près toutes les races d'Europe ; elles sont représentées, il est vrai, par de petits contingents ; les nombres du dernier tableau corrigent ceux de l'avant-dernier, qui sont trop faibles, car on n'y a pas tenu compte des gens nés au Canada, de parents récemment immigrés, et qui conservent d'autant plus de traits originels qu'ils appartiennent à des races plus malaisément assimilables.

Ces préliminaires posés, nous sommes arrivés au problème essentiel que la prairie pose au sociologue : « diverses races étant amenées au même endroit, que se passera-t-il ? » Deux sortes de données, au moins en apparence : les races d'une part, le milieu de l'autre. En réalité, les races seules sont données, le milieu, qui est d'abord une table rase, devenant peu à peu ce que ces races l'auront fait.

Or, une race — ou, pour être plus précis, une « formation sociale » — est chose complexe. Elle comprend une représentation collective du monde, dont une partie est exprimée par des jugements de valeur et échauffée par les sentiments qui corres-

pondent à ces jugements ; — elle comprend des formes de groupements, forme de la famille, de l'atelier, du syndicat, de la municipalité, de l'état, qui tout ensemble traduisent la précédente psychologie et la renforcent ; — elle comprend enfin, pour achever de déterminer des tendances imprécises, certaines conditions matérielles, soit géographiques, soit techniques, soit économiques. De cet ensemble résultent les comportements des individus. Or quand on émigre on n'emporte pas sa formation sociale tout entière : les éléments psychologiques sont les seuls qui restent attachés à une personne : des formes des groupes on ne garde que celle de la famille, tout au plus celle du village, puisqu'on émigre seul ou en petite troupe ; quant aux conditions matérielles natales, on les a abandonnées pour les remplacer par celles du milieu où l'on aborde.

Dès lors une vie nouvelle, par son jeu seul, arrivera à modifier dans une certaine mesure jugements et sentiments. Les mœurs et la structure des familles pourront ainsi quelque peu s'infléchir, pendant que se créeront de toutes pièces, sous des formes convenables, les cadres de la vie économique et de la vie politique. Et ces deux sortes de causes recevront leurs déterminations dernières des conditions matérielles du lieu, auxquelles elles devront s'adapter pour garder leur puissance créatrice.

Ces interactions des causes proprement dites, éléments psychologiques et formes sociales, et des simples conditions physiques que le pays impose forment la trame de toute histoire. Mais elles sont difficiles à saisir en Europe, les peuples qui nous entourent étant trop complexes et leurs durées trop longues. Dans l'Ouest canadien, l'observation est bien plus aisée, car les colons sont rares et les événements se précipitent. Ici, le vase est clos et le temps contracté. Certes, nous n'avons pas la prétention de résoudre le problème. Nous désirons simplement faire voir de quelle façon, pour le résoudre, doivent l'aborder d'autres chercheurs.

Ils doivent, avant toute recherche, bien poser *l'état social des immigrants.*

La plupart sont des Britanniques. Ensuite viennent des Français. En plus petit nombre, le reste des Européens.

Le Britannique — l'Anglais en particulier — a l'esprit moins rationnel qu'empirique; son imagination terne ne le pousse pas à des sentiments violents; sa religiosité tend à un moralisme universel, parfois sectaire. Très soucieux de l'indépendance de son home, il ne respecte pas moins l'indépendance de tous ceux qui y habitent : père, mère, enfants même y ont des responsabilités définies et des libertés correspondantes. Cette division du tra-

vail, ébauchée dans la vie domestique, s'étend à la vie de toute la société : c'est spontanément que les voisins créent de libres associations pour des fins déterminées, voirie ou éducation : c'est comme simple complément de ces pouvoirs privés que les pouvoirs publics se sont constitués en Grande-Bretagne. Naturellement ces caractères appartiennent surtout à la Grande Bretagne d'hier, plus agricole qu'industrielle. Mais ce sont ses agriculteurs qui ont émigré. Beaucoup d'ailleurs ont fait un stage, parfois long de plusieurs générations, sur les terres de la province d'Ontario : là, à leurs traits originels se sont ajoutés ceux de tous les coloniaux : ils ont trouvé plus d'espace ; ils ont eu le travail plus facile ; certains principes de la mère patrie leur ont semblé artificiels ; une plus grande aisance leur est devenue nécessaire ; des chances plus variées de s'enrichir les ont portés à une certaine indolence dans le labeur. Mais ils ont conservé leur aptitude à s'organiser, en des cercles de plus en plus larges, jusqu'à construire, avec une poussière d'hommes, un état : où qu'il soit, l'Anglo-saxon demeure essentiellement un « animal politique ».

Le Français a toujours attaché plus d'importance que l'Anglais aux idées : dans le travail, il préfère le raisonnement à l'empirisme ; en politique, il invoque le droit avant la coutume. Dès les origines,

le père de famille français a cumulé plus de fonctions et son autorité a été presque sans contrôle. Paternaliste aussi a été l'état français, dès la Renaissance. Pour ces deux raisons, les pouvoirs locaux ont rarement eu une grande autonomie. Ce sont de ces Français-là, issus principalement des belles races terriennes de notre nord-ouest, qui se sont établis le long du Saint-Laurent au XVII[e] et surtout au XVIII[e] siècles. Là, les circonstances les ont fait évoluer dans un sens particulier. Ils n'ont pas connu, grâce au sol vacant, le partage égal des domaines, mais aussi ils ont ignoré l'encyclopédie, la Révolution, le positivisme, la grande industrie, les luttes de classes, les grandes guerres. D'où, dans leur vie privée, la liberté de tester avec l'institution de l'héritier associé, qui les place à mi-chemin entre les familles françaises et les familles anglaises. Dans la vie publique, sous la domination anglaise, ils ont longtemps manqué de chefs politiques qui fussent de leur sang : leurs seigneurs étaient trop pauvres pour les défendre avec indépendance : ce sont leurs curés qui les ont remplacés. Ils ont conservé unies leur langue et leur foi, dans un puissant cadre paroissial. L'idée nationale a eu chez eux un contenu non conquérant, mais défensif, d'ailleurs défensif ardemment. Leur meilleure arme a été une natalité qui les a fait croître

de 60.000 en 1763 à trois ou quatre millions aujourd'hui. Ils ont fait tache d'huile sur le sol. Ils ont ainsi accru leurs vertus traditionnelles de patients et généreux cultivateurs. Quand donc ils passent de la province de Québec aux provinces de l'Ouest, c'est avec leur double qualité d'initiative et d'obéissance, sans craindre les risques imprévus ni les durs recommencements, fidèles à tous leurs souvenirs, maintenus dans l'unité de la paroisse, avec l'espoir que leur nombre accru leur donnera plus tard une part importante des directions de la cité.

Des autres races de la prairie nous dirons moins encore. Les paysans scandinaves, par exemple norvégiens, ont des qualités analogues à celles des anglo-saxons : l'écartement des petits domaines des fjords les a accoutumés aux solitudes de la prairie, et là, comme dans leur péninsule, ils trouvent tout naturel que les autorités locales se constituent par libres associations de propriétaires indépendants. Les Hollandais, les Belges et beaucoup d'Allemands ont des formations à peu près analogues. Tous comprennent, à l'anglaise, l'idée démocratique. Tous se naturalisent sans délai. Ce sont, pour le Canada, les citoyens enviables.

Par contre, la plupart des Méditerranéens et des Slaves, quelque bons cultivateurs qu'ils soient, ont une formation qu'on pourrait nommer communau-

taire. Beaucoup d'entre eux ont vécu, récemment encore, en grandes familles où des collatéraux obéissaient passivement au patriarche; ils habitaient, non sur leurs terres, mais dans le coude à coude de gros villages agglomérés; ils attendaient tout d'un souverain absolu. De la liberté de l'ouest ils sont mal préparés à bien user. Ils font bandes à part. Ce sont, en Amérique, les inassimilables.

Telle est la matière première jetée sur la prairie. Il restera à en faire un peuple. Où en est, aujourd'hui, sa formation ?

CHAPITRE II

Les fermes.

Le peuple de la Prairie — qu'il soit fait ou en train de se faire — se compose d'éléments, géographiquement isolés, qui sont ses familles. C'est par elles que nous commencerons notre étude. D'abord nous déterminerons leur nature : ce sont, pour la plupart, des familles rurales. Précisant encore, nous verrons quel est, pour elles, le régime du travail et de la propriété. Puis nous étudierons les variétés de leurs moyens d'existence dans divers cas, des domaines naissants, des domaines développés, des domaines déjà anciens. Enfin, les moyens d'existence étant assurés, nous rechercherons le mode d'existence qui y correspond. Souvent nous emploierons, pour désigner les habitants de la prairie, le mot anglais « farmer » ; il faut bien se garder de le traduire par fermier ; le « farmer » en effet est un « propriétaire exploitant » ; quant à son exploitation ou à sa propriété, si nous l'appelons

« ferme », c'est simplement pour la commodité du langage : il suffit de ne pas être dupe d'une expression inexacte.

§ 1 — L'occupation dominante de la prairie : la culture.

Où demanderons-nous au chemin de fer de nous mener, pour observer ce qu'il y a de plus caractéristique dans la prairie ? C'est dans les statistiques que nous trouverons la réponse. La valeur nette de la production, en 1927, est fournie par ce tableau, où nous n'avons gardé que les travaux principaux :

Valeur nette de la production en 1927 (en millions de dollars)

	Man.	Sask.	Alta.
Agriculture	98 1/2	364 1/2	298
Forêts	6 1/2	2 1/2	5 1/2
Mines	3	1 1/2	29 1/2
Constructions	15 1/2	14 1/2	11 1/2
Manufactures	62 1/2	20	34 1/2
...	...	...	...
Total	189 1/2	407 1/2	381 1/2

Le pourcentage des produits agricoles nets est :

dans le Manitoba. . . . . . . 52 %
dans la Saskatchewan . . . . 90 %
dans l'Alberta. . . . . 78 %

On peut encore dénombrer la population « active ».

Population active masculine de 10 ans et plus (recensement de 1921)

	Nombres absolus			Pourcentages		
	Man.	Sask.	Alta.	Man.	Sask.	Alta.
Agriculture . .	85.600	172.200	112.500	46,3	71,2	57,7
Forêts, pêche et chasse	700	900	1.000	0,4	0,4	0,5
Mines et carrières	300	400	9.100	0,2	0,1	4,7
Manufactures. .	15.800	5.800	8.500	8,5	2,4	4,3
Construction . .	10.300	6.900	7.000	5,6	2;8	3,6
Transport . . .	19.600	14.300	15.300	10,6	5,9	7,8
Commerce . . .	26.300	14.800	14 000	11,0	6,1	7,2
Finances . . .	4.700	3.400	3.400	2,5	1,4	1,7
Service	21.100	19.900	20.700	11,4	8,2	10,6
Non spécifiée . .	6.400	3.600	3.600	3,5	1,5	1,9
Total.	185.000	242.100	195.100	100	100	100

Population active féminine de 10 ans et plus (recensement de 1921)

	Nombres absolus			Pourcentages		
	Man.	Sask.	Alta.	Man.	Sask.	Alta
Agriculture. . .	1.300	2.200	1.700	4,0	9,0	8,1
Forêts, pêche et chasse. . . .	—	—	—	—	—	—
Mines et carrières	—	—	—	—	—	—
Manufactures .	3.200	1.000	1.400	10,3	3,9	6,4
Construction . .	—	—	—	0,1	—	—
Transport . . .	1.800	1.000	900	5,8	3,9	4,1
Commerce . . .	5.600	2.300	2.500	17,6	9,4	12,0
Finances . . .	1.900	1.000	900	5.9	4,2	4,3
Service . . .	16.800	16.700	13.000	53,1	67,2	61,6
Non spécifiée . .	1 000	600	700	3,2	2,4	3,4
Total	31.700	24.900	21.000	100	100	100

Les conclusions de ce double tableau sont les mêmes que celles du précédent. La plupart des employés des transports, du commerce, de la finance, ainsi que les domestiques sont les auxiliai-

res des agriculteurs proprement dits : en effet ces agriculteurs récoltent surtout pour exporter : d'où un nombreux personnel attaché aux gares, aux élévateurs, à la bourse des grains. Même dans le Manitoba quelque peu manufacturier et l'Alberta qui peut être beaucoup plus minier, *c'est la culture qui domine*, et elle fournit leur profit presque exclusif aux habitants de la Saskatchewan.

Cette agriculture prend naturellement diverses formes selon les terrains et les époques. Selon les terrains : élevage au sud-ouest de la Saskatchewan et au sud-est de l'Alberta ; culture du blé sur une large bande est-ouest qui couvre la majeure partie de la superficie des trois provinces ; culture mixte sur une bande plus étroite qui borde au nord la précédente (carte p. 55). Selon les époques : au début, les champs ont couvert la prairie ou les ranches ; à la fin, surtout au Manitoba, on a remplacé sur les terres qui s'épuisaient, la culture des céréales par la culture mixte ; la culture mixte se développe encore aux époques de mévente du blé, par exemple pendant la crise qui a frappé particulièrement le Canada à partir de 1930.

A ceux qui sont curieux de détails chiffrés, offrons des tableaux.

Le premier concerne les céréales, le second est relatif au troupeau.

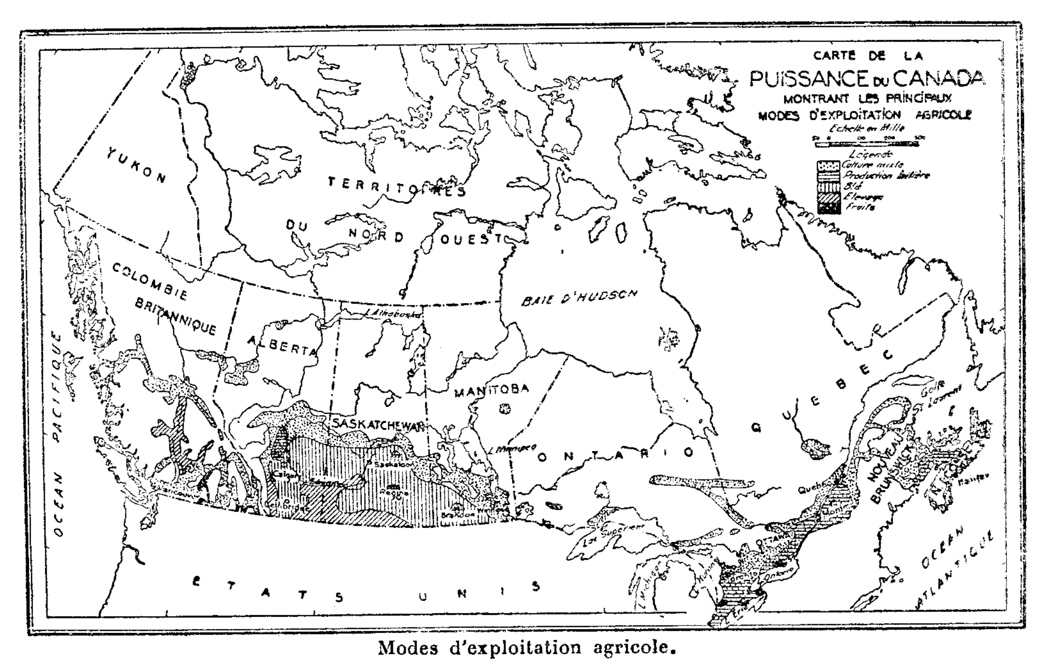
Pour les principales céréales
(moyenne 1924-1928)

	Acres			Boisseaux		
	Man.	Sask.	Alta	Man.	Sask.	Alta
Blé	2.261.000	13.174.000	6.008.000	41.075.000	232.350.000	123.109.000
Avoine	1.647.000	4.277.000	2.141.000	50.551.000	121.681.000	72.182.000
Orge	1.646.000	1.046.000	458.000	44.060.000	25.750.000	12.123.000

Pour le troupeau (1928)

	Manitoba	Saskatch.	Alberta
Chevaux	351.000	1.136.000	7[illegible]0.000
Vaches laitières . .	249.000	419.000	344.000
Autres bêtes à cornes (taureaux, vaches de boucherie, veaux) .	430.000	763.000	955.000
Moutons	143.000	183.000	515.000
Porcs	331.000	602.000	680.000

Les spécialistes n'auront pas de peine à interpréter ces nombres : ainsi le nombre des chevaux est en rapport avec l'étendue labourée et la quantité



Modes d'exploitation agricole.

(d'après l'Annuaire du Canada, publié par le Bureau fédéral de la Statistique à Ottawa.

d'avoine est en raison du nombre des chevaux. Ceux qui ne sont pas spécialistes doivent savoir au moins que le rendement en céréales peut osciller, d'une année à l'autre, du simple au double et que, suivant la facilité des débouchés, on peut assez rapidement passer de la culture exclusive à la culture mixte ; par suite ces dernières statistiques signalent un état sujet à varier.

Toutefois les modalités intéressent moins le sociologue que l'économiste. Sociologiquement, tous les agriculteurs ont des caractères analogues, du moins si on les oppose aux industriels ou aux commerçants.

En sociologie encore, on doit toujours observer les ruraux avant les urbains. Ceux-ci sont la plupart du temps les descendants de ceux-là et ils gardent un grand nombre de leurs traits pendant quelques générations. La ville s'explique d'abord par la campagne. Cette règle est plus importante ici qu'ailleurs puisqu'ici la campagne l'emporte de beaucoup sur la ville. *Donc nous aurons presque complètement compris la prairie en nous bornant à une étude de ceux qui la cultivent.* Entreprenons la, si brièvement que ce soit.

§ 2. — Le régime du travail et de la propriété.

Nous voici donc dans la plaine où nous conduira l'auto d'un ami. C'est le seul instrument de locomotion possible. Les voitures à chevaux deviennent des pièces de musée. Les piétons seraient aussi légendaires que des troglodytes. Il y a au Manitoba une auto pour neuf habitants, en Saskatchewan et en Alberta une pour sept : c'est presque la proportion record des Etats-Unis. Notre auto est une de ces voitures à la mode américaine, pas très rapides, mais assez puissantes pour garder leur vitesse aux montées et surtout assez solides pour résister aux plus invraisemblables cahots. On ne les ménage d'ailleurs pas. Elles meurent à la peine, en pleine route : à la panne suprême, on les abandonne dans le fossé, après en avoir enlevé les pièces qu'on juge utilisables. Des passants plus besogneux achèvent de les dépouiller et il n'est pas rare de voir une voie toute bordée de ces ferrailles-cadavres.

Chemin faisant, ce que nous entendons et ce que nous voyons concerne le travail des habitants.

Culture extensive, nous dit-on. Dans les terres à blé on ne fait que du blé. Ou plutôt on est resté des années à ne faire que du blé, par exemple au

Manitoba, et il a fallu qu'on y constatât l'épuisement de la terre pour que les cultivateurs de la Saskatchewan et de l'Alberta commencent à pratiquer, même sur des terres fraîches, une politique d'assolements. Mais nulle part on n'emploie d'engrais : les champs sont trop vastes : cette dépense ne paierait point. Aussi les moyennes des rendements sont-elles simplement honorables. Si on prend pour unités le boisseau (36 litres environ) et l'acre (40 ares environ), les rendements moyens en boisseaux à l'acre, pour les dix années 1918-1927, ont été, pour le blé :

Manitoba	15,5
Saskatchewan	15
Alberta	16,4

Pour situer ces nombres, notons que dans d'autres pays on avait eu, vers la même époque :

Danemark	44,4	(maximum des pays d'Europe).
Angleterre et Pays de Galles	33,3	
Allemagne	27,3	
France	21,5	
Italie	17,1	
Etats-Unis	13,8	
Russie (union soviétique)	12,2	
Argentine	12,0	
Inde anglaise	11,3	

Quelque incertaines que soient de telles statistiques, elles nous donnent du moins un ordre de grandeur.

Culture à machinisme, remarquons-nous. A l'époque des labours, les puissantes charrues, quand elles ne sont pas mues par un tracteur, sont tirées par quatre, cinq et six chevaux. C'est surtout au temps de la moisson que la campagne s'anime. D'une part, la main-d'œuvre canadienne est chère, d'autre part les étés sont courts et, quand le blé est mûr, il ne reste plus beaucoup de jours pour le couper et le battre : deux raisons pour développer l'outillage des récoltes. Naguère, dans les grandes fermes, on pouvait voir travailler plusieurs moissonneuses, attelées à quatre chevaux, se succédant à quelques mètres et chacune en retrait sur la précédente de sa propre largeur; les tas de blé s'accumulaient jusqu'à l'horizon; aussitôt la besogne des batteuses commençait et, plus vite encore, s'amoncelaient des amas de paille ou de balle hauts comme des maisons. Mais ces méthodes commencent à vieillir. On se met aujourd'hui à employer, du moins dans les fermes assez vastes, des « combines », à la fois moissonneuses et batteuses; un tracteur les tire; un seul homme conduit; de temps en temps un chariot s'approche; le grain y tombe d'un coup; parfois les combines se succèdent en

trains entiers ; et la métamorphose des herbes s'accomplit avec la rapidité d'un miracle. On a calculé — chiffres fort suggestifs, même s'ils ne sont qu'à moitié exacts — qu'en mille heures un homme dénué de tout aide peut cultiver 3 acres 1/3 de blé, avec un cheval 10 acres, avec deux 25, avec quatre 66, avec des machines perfectionnées 333. Le machinisme multiplie ici le pouvoir humain par 100. Son effet en agriculture est tout à fait comparable à son effet dans l'industrie.

Nous ne chercherons pas à pénétrer la technique agricole. Le mode de possession des terres nous intéresse davantage.

Sur toute la partie occupée des trois provinces, c'est-à-dire sur une étendue plus grande que la France, nous pourrions remarquer *le même mode de division du terrain*. Il n'y a eu d'exception que pour les établissements fondés à l'ouverture du Manitoba, le long de la Rivière Rouge, par des Canadiens français. Ils s'étaient installés, selon la vieille coutume de la province de Québec, en « rangs ». Les champs étaient de longues bandes de terres, de 4 milles de long, de 6 à 20 chaînes de large (la chaîne vaut 66 pieds), perpendiculaires au fleuve, et les habitations à une extrémité : voilà un rang. Parallèlement au premier rang on en avait

constitué un second, puis un troisième, quelquefois un quatrième. L'ensemble forme ce qu'on peut à peine nommer un village. Il n'est pas tout à fait aggloméré, comme chez les Latins et les Slaves : il n'est pas non plus tout à fait dispersé, comme chez les Anglo-Saxons. C'est une demi-concentration propre au Canada français. Pour avoir de plus copieux détails sur ce régime, il faudrait consulter les savantes monographies de M. Léon Gérin, sur la Province de Québec, parues dans la *Science Sociale*. Mais dans la prairie cette manière est une exception, pour ne pas dire un souvenir, et du reste les Canadiens français abandonnent volontiers la Rivière Rouge pour aller plus à l'Ouest.

Or tout le reste de l'Ouest est divisé, dans le sens des parallèles et des méridiens, en carrés de six milles de côtés, numérotés de l'est à l'ouest et du sud au nord, et appelés *townships*. Le township contient 36 carrés d'un mille de côté, dits *sections*, entourés de chemins. Dans chaque township, certaines sections ont été réservées. En presque toutes les régions, les sections 11 et 29 appartiennent aux écoles ; les sections 8 et 26 ont été concédées, en compensation d'anciens privilèges, à la Hudson's Bay Co, pour être vendues à son profit quand le peuplement du township aura fait monter les prix ; les 32 autres sont pour les colons. Ailleurs,

une aire plus grande qu'un township sert de réserve, pour des Indiens. Comme le mille vaut 1609 mètres, chaque section a une aire de 640 acres, ou 258 hectares, 98 ares, 94 centiares. Cette section est à son tour subdivisée en quatre carrés, dits

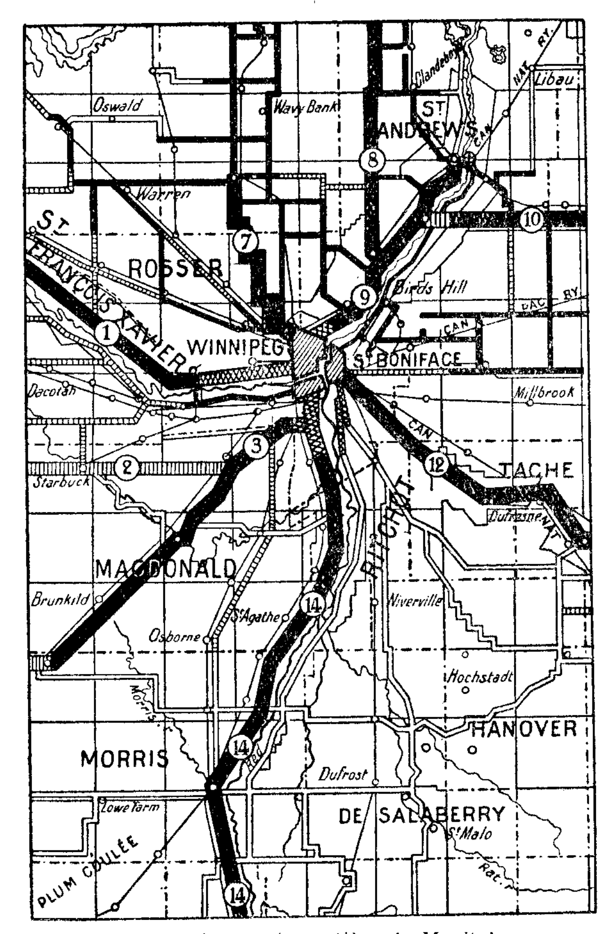
PLAN D'UN TOWNSHIP

¼ N.O ¼ N.E 31 ¼ S.O ¼ S.E	32	33	34	35	36
30	School 29 Section	28	27	Hudson Bay 26 Section	25
19	20	21	22	23	24
18	17	16	15	14	13
7	Hudson Bay 8 Section	9	10	School 11 Section	12
6	5	4	3	2	1

9 Kilomètres 654 mètres

6 Milles

quarts de section ou *carreaux*, ayant chacun un demi-mille de côté, donc *une superficie de 160 acres ou 64 hectares 74 ares 73 centiares*. C'est ce quart de section que, à l'ouverture d'une région, le gouvernement fédéral donne — ou plutôt donnait



Portion d'une carte routière du Manitoba.

Traits pleins : routes en graviers. Hachures simples : routes en terre aménagées. Hachures doubles : routes bétonnées. Doubles traits : pistes.

— . — . — . — . Limites de municipalités.

———————— Limites de townships.

naguère — aux immigrants, sous le nom de homestead, dans des conditions que nous préciserons tout à l'heure. Celui qui s'y installe tend à construire sa maison et sa ferme près du chemin : il a ainsi, au plus, trois voisins. Cela n'empêche pas *une dispersion presque absolue des habitants*. Les trois provinces sont un damier uniformément peuplé.

Quant aux chemins qui entourent les sections, ils sont, selon les besoins du trafic, pistes de terre, chemins empierrés ou voies bétonnées. Mais les grandes routes — les high ways — respectent généralement les limites de l'arpentage; d'une ville à une autre, elles suivent non la ligne droite, mais une ligne brisée aux virages à angle droit (carte p. 63). A plus forte raison les chemins vicinaux. Du reste la neige, pendant le long hiver, casse souvent le béton et transforme les chemins de terre en bourbiers. Au printemps il faut refaire une notable partie du réseau. Et souvent le chauffeur, faute de pouvoir passer sur une chaussée détrempée l'autre semaine et aujourd'hui coupée d'ornières sèches, trouve plus commode de faire un crochet à travers champs.

Enfin au réseau routier s'ajoute le réseau ferré, dont les mailles, dans la partie la plus peuplée de la Saskatchewan, ont au plus 30 milles de largeur.

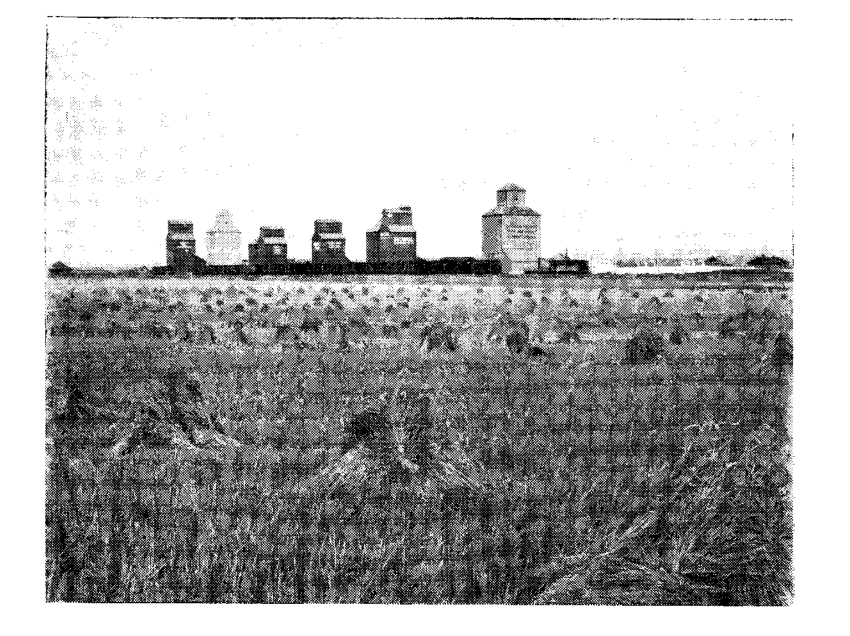
Ces sections étaient à l'origine, pour la plupart,

Ouest canadien. Pl. I.



Une batterie de « combines » fauchant et battant huit mille boisseaux par jour.

(Photo Canadian Pacific Railway).



Les élévateurs d'une station de chemin de fer dans l'Alberta.

(Photo Canadian Pacific Railway

Terres arpentées et cadastrées, en acres (1929).

	Manitoba	Saskatch.	Alberta
Homesteads concédés .	8.375.000	29.621.000	20.065.000
Préemptions, ventes aux colons et autres, terres occupées par les métis, données à titre de primes ou pour différentes causes, etc.	5.845.000	6.759.000	3.575.000
Octroyées aux Compagnies de chemin de fer . . .	3.554.000	15.170.000	13.032.000
Octroyées à la Compagnie de la Baie d'Hudson .	1.273.000	3.351.000	2.403.000
Terres scolaires 1/18 des sections cadastrées) .	1.638.000	3.944 000	3.760.000
Terres vendues, sujettes à drainage ultérieur . . .	41.000	41.000	39.000
Terres vendues sous le système de l'irrigation .	—	45.000	274.000
Terres boisées dont la coupe est affermée.	1.406.000	552.000	1.036.000
Terres louées pour le pâturage	76.000	3.465.000	3.236.000
Réserves forestières et parcs.	2.488.000	6.553.000	17.072.000
Terres réservées pour le reboisement (dans les limites de la région arpentée)	2.153.000	1.637.000	798.000
Assiettes des routes et chemins.	977.000	1.469.000	1.289.000
Lots de paroisses et lots de grève.	529.000	85.000	121.000
Réserves indiennes . . .	482.000	1.193.000	1.342.000
Réserves indiennes rétrocédées	77.000	369.000	329.000
Lots des lacs et cours d'eau (dans les limites de la région arpentée . . .	4.260.000	1.900.000	2.297.000
Terres disponibles (arpentées)	3 900.000	3.000 000	14 872.000
Total de l'aire cadastrée	37.376.000	79.153.000	85.641.000

des terres du gouvernement fédéral; celui-ci toutefois avait rétrocédé, il y a longtemps, au gouvernement du Manitoba des terres marécageuses aujourd'hui asséchées; le Manitoba dispose aujourd'hui de plus de 268.000 acres de ces terres; en outre certaines terres avaient été octroyées aux compagnies de chemin de fer et à la compagnie de la baie d'Hudson; enfin, au nord des trois provinces se trouvent encore des espaces inaccessibles aux chariots et encore à peine exploités; ils renferment plus de 475.000 milles carrés.

Le tableau de la p. 65 donne l'état, en 1929, des terres arpentées et cadastrées (en acres).

Les concessions de terres domaniales s'opèrent avec une vitesse que ce tableau permettra d'évaluer pour les années 1919 à 1928 :

Manitoba	1922 —	(max.).	1.488	concessions
	1925 —	(min.).	464	»
	1928 —	—	688	»
Saskatchewan	1919 —	(min.).	1.191	»
	1928 —	(max.).	2.961	»
Alberta	1920 —	(max.).	3.448	»
	1925 —	(min.).	1.192	»
	1928 —	—	3.411	»

Les ventes des terres des grandes compagnies, également assez variables, ont été publiées en acres: contentons-nous de celles de 1928 :

	Acres	Prix en $
Hudson's Bay Co	290.000	3.547.000
Canadian Pacific Railway .	387.000	4.350.000
Autres compagnies de Chemin de fer	107.000	1.363.000

Tel est le cadre. Quels habitants y vivent?

Aujourd'hui presque tous les adultes, surtout à l'ouest extrême, sont *des immigrants*, soit de l'Europe, soit de l'Est du Canada. Il nous faut dire de quelle manière ils sont arrivés jusqu'à leurs domaines, du moins s'il s'agit des immigrants de l'extérieur qui ont à remplir des formalités plus complexes.

Naturellement *le Canada n'admet pas n'importe qui.* Sont exclus les déments, les faibles d'esprit, les malingres, les infirmes, les alcooliques, les tuberculeux, les prostituées, les proxénètes, les mendiants, les anarchistes, les illettrés, certains condamnés. Quant aux autres, ils doivent remplir un questionnaire qui permettra non seulement de s'assurer qu'ils sont désirables, mais encore de les orienter vers les lieux et les emplois qui conviennent à leurs aptitudes.

Mais le gouvernement n'exerce ici qu'une supervision. Il délègue la plus grosse partie de la beso-

gue aux compagnies, comme le C. N. R. et le C. P. R.. Le C. N. R. et le C. P. R. eux-mêmes s'adressent aux grandes compagnies transatlantiques pour faire du recrutement en Europe. Une fois arrivés à Winnipeg, les immigrants de la Prairie sont triés, soit au bureau de l'immigration gouvernemental, soit à des bureaux semblables des deux chemins de fer. A leur examen, on ajoute quelques conseils ; ainsi le gouvernement recommande aux nouveaux venus de ne pas acheter de terres avant d'avoir servi quelque temps sur les terres d'autrui : il ne semble pas que cet avis soit aussi suivi qu'il le mérite. D'ailleurs le conseilleur est en même temps un payeur : il a installé des sortes d'hôtels, simples et propres, où les arrivants peuvent loger gratuitement pendant sept jours au plus; l'hôtel contient des couchettes superposées deux par deux, dans des dortoirs pour les célibataires, dans des chambres pour les ménages; aux chambres sont adjoints des lavabos et des baignoires ; de plus on met des fourneaux à la disposition des familles pour y faire cuire les aliments qu'elles auront à se procurer elles-mêmes.

Un émigrant désigné par exemple pour l'Alberta sera dirigé sur Calgary ou Edmonton, où il sera soumis à un tri plus minutieux et hébergé dans un semblable asile. Quand le bureau est non

pas celui de l'état, mais celui d'une grande compagnie, il a quelques traits spéciaux. Souvent la compagnie a sous-traité avec une société moindre : l'agent de celle-ci a quelques employés, qui l'été servent d'interprètes et l'hiver vont visiter le pays pour relever les noms des cultivateurs demandant de la main-d'œuvre et voir comment ont réussi les colonistes. Les immigrants, après avoir été interrogés, sont transportés vers les points où leurs chances sont les meilleures. S'ils n'ont pas d'argent, on les envoie — ou plutôt on les envoyait jusqu'à ces derniers mois — dans une région à homesteads; s'ils en ont, on leur indique des terres à vendre, entièrement ou à demi défrichées. Cette petite société reçoit de la grande compagnie une subvention fixe et une certaine somme par immigrant placé ; elle touche en même temps une commission pour la vente des terres.

Lorsque le jeune colon est parvenu au village qui lui a été désigné, il s'adresse, s'il a demandé un homestead, soit à la chambre de commerce si elle existe, soit à un comité de deux ou trois personnes comme le prêtre, l'hôtelier, le marchand général ou le maître de poste, qui connaissent fort bien l'endroit; ils lui font choisir un des homesteads vacants, celui-ci plus près du chemin de fer, celui-là moins couvert de bois, mieux exposé, plus

riche en humus ; faute d'un hôtel officiel, le nouveau voisin loge pendant quelques jours chez un habitant qui a de la place. Après quoi il court sa chance.

Voilà, dans ses grandes lignes, le mécanisme de l'arrivée d'un futur agriculteur canadien. Il est temps de le voir à l'œuvre. Pour cela, descendons de voiture et visitons une exploitation.

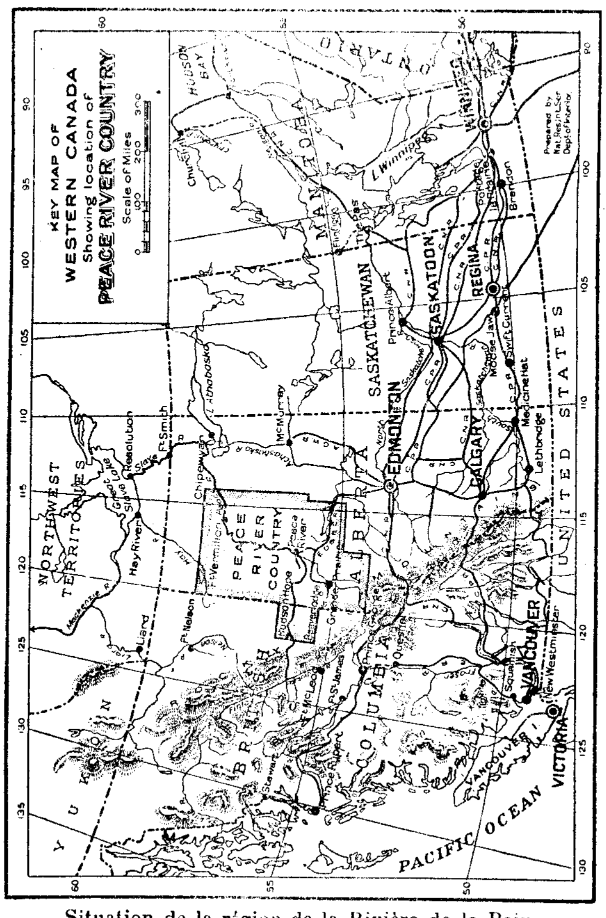
Les exploitations sont de trois sortes, celles qui naissent, celles qui ont atteint leur plein développement, et celles qui commencent à souffrir. On trouve plus aisément les premières dans l'Alberta, les deuxièmes dans la Saskatchewan, les dernières au Manitoba. On pourrait encore diviser les fermes selon leur grandeur. Certes il en est de très grandes. Mais les moyennes étaient en acres, en 1926 :

	Moyenne de la superficie des fermes	Moyenne de la superficie sous culture par ferme
Manitoba	270 ½	136 ½
Saskatchewan.	389 ½	166
Alberta.	370 ½	119

Ce qui signifie que, dans le Manitoba, on a mis en culture plus de la moitié des terrains occupés, tandis que dans l'Alberta on n'a pas encore eu le temps d'en cultiver le tiers, ce qui tient à la jeunesse de certains de ses établissements. En outre — autre conséquence de la nouveauté de l'extrême ouest — les nombres de la première colonne sont légèrement inférieurs pour le Manitoba, légèrement supérieurs pour la Saskatchewan et l'Alberta à ceux des années précédentes; les trois nombres de la seconde colonne sont au contraire en légère croissance. Il est vrai que ce tableau ne donne que des moyennes. Les superficies des grandes exploitations peuvent faire différer notablement la moyenne générale de la moyenne de la majorité. Néanmoins les fermes importantes, celles de cinq mille acres par exemple, sont rares. La plupart de ces jeunes colons possèdent environ une demi-section. De telles fermes sont les fermes types. C'est elles qu'il faut rechercher. Nous commencerons par les plus récentes.

§ 3. — Fermes naissantes de l'Alberta.

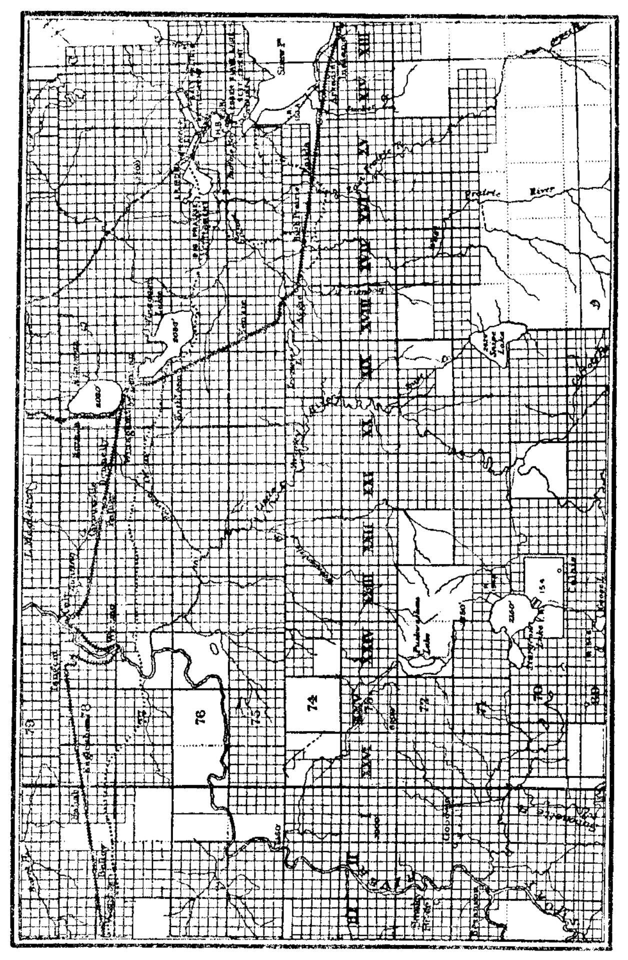
Dans l'Alberta, cherchons *les régions neuves*. L'une des plus typiques est celle *de la Rivière de la Paix*, qui a été tout récemment ouverte.



Situation de la région de la Rivière de la Paix.

(D'après The Peace River Country, publication du Département de l'Intérieur, à Ottawa)

La Peace River Country est un rectangle qui occupe à peu près le quart nord-ouest de l'Alberta, entre le 55e et le 59e degrés de latitude, le 114e et le 120e de longitude : la carte de la p. 72 montre sa situation : la terre y est fort propre à la culture; les étés y sont chauds et les jours y sont plus longs que dans le sud de la province. Des cartes sont éditées périodiquement, à l'échelle de 1 : 792.000 (12 1/2 milles par pouce), indiquant par une teinte brune les homesteads encore libres : comme on s'est vite engoué du pays, ces cartes cessent rapidement d'être à jour. En outre le « Département de l'Intérieur », plus précisément le « Natural Resources Intelligence Service » publie une brochure documentaire sur la contrée. C'est à lui que nous empruntons les deux cartes insérées dans ce chapitre. On y lit qu'au 1er janvier 1928 la surface arpentée était 10.700.000 acres, dont 7.320.000 disponibles. Ces homesteads n'avaient de valeur qu'à proximité relative d'un chemin de fer et d'un élévateur assurant les débouchés; ici et aujourd'hui, comme autrefois et plus au sud, ce n'est pas l'arpenteur mais l'ingénieur qui ouvre vraiment le pays. Le chemin de fer va d'Edmonton, vers le nord-ouest, jusqu'à Mc Lennan où il se divise en deux tronçons, arrêtés provisoirement à Dawson Creek et à Fairview : 19 stations et 43 élévateurs, générale-



Région de Mc Lennan-Girouxville.

(d'après The Peace River Country, publication du Département de l'Intérieur, à Ottawa).

[Chaque grand carré représente un township, chaque petit carré une section].

ment de 35.000 boisseaux chacun, en tout 1.488.000 boisseaux. Pour aller plus loin, les voyageurs doivent encore prendre l'hydravion.

Nous porterons nos investigations, vers l'extrémité de cette ligne, au voisinage du confluent de la Peace River et de la Smoky River, plus exactement au village de Girouxville, à 282 milles au nord-ouest d'Edmonton, distance comptée sur cette ligne ferrée dont les ponts sont en bois et où il ne passe que trois trains par semaine. La station de Girouxville, marquée sur la carte de la p. 74, n'est qu'une pancarte sur un abri en planches, au pied d'un élévateur unique. Le village lui-même ou plutôt la paroisse n'a que deux ans d'existence. Elle contient à la fois des champs ensemencés, des domaines dont on a abattu les arbres mais où les souches demeurent encore, des parties entièrement couvertes de bois : c'est ce qui en fait l'intérêt. Le terrain est d'ailleurs superbe, noir et sans cailloux. Il vente moins et il pleut plus que dans le sud de l'Alberta.

Tous ses habitants sont établis en homesteads. *Un homestead est une étendue d'un quart de section, c'est-à-dire de 160 acres ou 64 hectares environ.* Le gouvernement fédéral le concédait, avant janvier 1931, à *tout chef de famille* et à *tout homme de dix-huit ans au moins, sujet britannique* ou s'en-

gageant à le devenir, moyennant dix dollars, c'est-à-dire *à peu près gratuitement.* Cependant on ne pouvait devenir propriétaire de son homestead qu'au bout de trois ans, *à condition* d'y avoir bâti une demeure convenable, d'y avoir résidé au moins six mois chaque année, d'en avoir défriché trente acres et d'en cultiver vingt. Ces quantités pouvaient être réduites dans les terrains difficiles, grosses pierres ou grosses souches. Alors on avait sa patente avec le jus utendi et abutendi. On devine que ces restrictions empêchaient les spéculateurs de se substituer aux colons véritables.

Depuis janvier 1931, le Gouvernement fédéral ne concède plus de terres. Il a remis ses « ressources naturelles » aux provinces. Celles-ci feront leurs lois propres. Sans doute, pour se procurer de l'argent, hausseront-elles quelque peu le prix des domaines. Mais en outre le parlement albertain exige, pour qu'on ait droit à un homestead, une résidence préalable de trois ans dans la province : il prétend contribuer ainsi à enrayer au moins pendant la crise actuelle une production trop abondante ; mais cette mesure équivaut presque à la défense, pour les cultivateurs canadiens de l'est, d'aller coloniser dans l'Alberta, où ils apporteraient pourtant une double expérience agricole et sociale : ils s'élèvent donc énergiquement contre cette

douane humaine créée à l'intérieur de la fédération.

Quel que soit l'avenir de telles législations, les colons actuels de la Rivière de la Paix y sont entrés sous le régime précédent : en racontant comment ils s'y sont conformés, nous ferons quand même l'histoire d'aujourd'hui.

Voici donc *un jeune homme arrivant, pour s'établir, sous un homestead de Girouxville.* Deux cas : ou il n'a rien, ou il a de l'argent.

Supposons d'abord qu'il n'ait rien. Autrefois, dans les pays perdus, il aurait dû se nourrir de lièvres, de chevreuils ou d'orignaux tués dans les bois et, soutenu par cette nourriture au moins monotone, se contenter de défricher quelques acres par an avec des outils primitifs. C'étaient les temps héroïques. Ils sont passés, depuis que la colonisation s'étend de proche en proche. Aujourd'hui, l'arrivant dénué d'argent cherche d'abord un emploi. Ici il n'en manque pas. Il peut être bûcheron dans la forêt, ouvrier dans une scierie, manœuvre sur une des routes qu'on crée ou qu'on perfectionne sans cesse dans les districts neufs : dans ce dernier emploi, il gagne cinq dollars par jour, dans les autres notablement moins. S'il est économe, il peut mettre de côté quelque argent qu'il

emploiera à « faire » sa terre, avec l'aide de voisins établis, c'est-à-dire possédant chevaux et instruments. « Faire » signifie casser la terre à la charrue et y faire passer le disque, sorte de herse qui brise les grosses mottes. En économisant sur son salaire un dollar par jour, il disposera dans l'année de plus de 300 dollars, qui lui permettront de mettre en culture 20 acres, en utilisant, moyennant salaire, les services de voisins qui possèdent chevaux et outils. Voici le devis de ces travaux.

Pour « clairer » (to clear) la terre, au cas où elle serait plantée de gros arbres, $ 5 par acre, soit pour 20 acres.	$ 100
Four la faire « casser » et « disquer », $ 7 par acre, et pour 20 acres.	140
Pour faire semer, $ 1 l'acre, pour 20 acres.	20
Prix de la semence (1 minot 1/2 de blé ou 3 minots d'avoine par acre), pour 20 acres . .	40
Total :	$ 300

Les Canadiens d'ici comptent souvent par minots de 39 lit. 025 au lieu des boisseaux ou bushels de 36 lit. 374 : la confusion, quand on la fait, n'entraîne qu'une erreur de moins d'un dixième. Quant au prix que nous indiquons pour les semences, c'est celui de la période qui a précédé la crise actuelle.

Si on convient de terminer l'année avant le mois de la récolte, on remarque que la première année le nouveau colon ne touche aucune recette, excepté s'il peut vendre le bois abattu; mais, dans cette région, comme dans la plus grande partie de la prairie, les arbres, trop petits, sont sans valeur : on les brûle sur pied; s'il y en avait de gros, on en ferait des planches.

La deuxième année, on fera défricher, de la même manière et au même prix, 20 nouveaux acres. Cependant les 20 acres ensemencés quelques mois auparavant auront produit 40 minots de blé par acre; cette quantité est supérieure à la moyenne, mais la terre est encore vierge; au prix de naguère, un dollar et quart le minot, la recette sera de $ 1000 : le gain de l'exploitant pourra atteindre cette année-là $ 700.

La troisième année, pendant qu'on défrichera 20 acres encore, on pourra en ensemencer 40, dont le produit sera peut-être $ 2000, le gain net montant alors à $ 1300.

Ces profits serviront à l'acquisition d'un matériel qu'on avait jusqu'alors emprunté en empruntant la main-d'œuvre qui le possédait. Il est indispensable d'avoir les outils suivants, dont voici les prix approximatifs :

Une charrue à casser la terre . . . . . $	40
Une charrue à deux oreilles pour les labours ordinaires.	175
Un disque pour parfaire le travail de la charrue.	125
Une herse pour achever le labour.	30
Une semeuse (par exemple de 8 pieds à 16 roulettes) . . . . , . .	150
Une moissonneuse	300
Un chariot pour transporter le grain. . . .	120
Un traîneau	40
Total :	$ 980

Ces objets sont payables un tiers comptant, un tiers un an après, un tiers au bout de deux ans : ceux qui les fabriquent ne pourraient en effet les vendre s'ils n'accordaient de telles facilités à des clients généralement dénués d'argent.

Du reste plusieurs arrivants peuvent au début acheter un matériel en commun.

A l'outillage on doit ajouter les bâtiments. C'est d'abord une maison « en bois rond », c'est-à-dire une maison dont les murs sont formés de troncs grossièrement équarris et posés les uns sur les autres ; elle coûte le travail de deux hommes pendant une semaine; on la remplace plus tard par une maison en planches. C'est une écurie, en bois rond également, qui n'est guère plus difficile à

construire. C'est un hangar analogue pour les outils. C'est une grainerie de 75 à 100 dollars où l'on mettra son grain en attendant qu'on ait le temps de le porter à l'élévateur : cette besogne sera souvent faite l'hiver et c'est alors que servira le traîneau. Le tout n'est pas très coûteux; c'est pourquoi le prix de la terre est à peu près le même, qu'elle soit ou non bâtie.

Enfin il faut prévoir l'achat de chevaux; ils coûtent chacun de 75 à 100 dollars, et on en attelle au moins quatre à la charrue.

Bref, c'est d'environ 2.000 dollars qu'on aura besoin pour s'équiper; ils représentent les fruits de la deuxième et de la troisième année, et on peut en payer une partie à tempérament.

Mais alors on a défriché assez de terre pour obtenir sa patente. Désormais on peut quitter le métier qu'on avait accepté provisoirement et vivre uniquement de la culture.

Supposons au contraire qu'on s'installe, dans une région comme celle de la Rivière de la Paix, *avec quelque argent*. Il sera possible, par ce moyen, de gagner du temps, soit en faisant défricher d'emblée de plus grands espaces, soit en achetant une terre défrichée déjà. A Girouxville s'est récemment établi un marchand d'une ville voisine, avec

son fils de dix-huit ans. Il a « acheté » un carreau, 160 acres, puis le père et le fils ont « pris » chacun un homestead de 160 acres; ils possèdent ainsi, à eux deux, trois quarts de section. Voici, pour l'été de 1930, l'état de leurs ensemencements.

Sur le carreau acheté, dont 130 acres avaient été défrichés, il y a deux ans, avec de nombreux salariés : avoine, 105 acres, orge, 25 acres (l'année précédente, première de l'exploitation, on avait semé 40 acres de blé, 50 d'avoine et 40 d'orge).

Sur le homestead du fils, dont 70 acres viennent d'être défrichés, on a semé, pour la première fois, en blé 50 acres, en avoine 20 acres.

Sur le homestead du père, dont, en même temps, on a défriché 15 acres, on a semé, pour la première fois aussi, 15 acres d'avoine.

On a semé surtout de l'avoine, par crainte justifiée d'une mévente du blé; mais on comptait en général établir, pour ménager la terre, le cycle de rotation blé, avoine, orge, avec jachère et labour pendant une quatrième saison.

Sur ces terres neuves, on espère récolter, à l'acre, 40 minots de blé, 90 d'avoine et 45 d'orge; on les aurait vendus, si les cours de 1928 s'étaient maintenus, environ $ 1,45 pour le blé, 0,65 pour l'avoine et 0,85 pour l'orge; la récolte totale des trois carreaux aurait donc valu environ $ 12.000. Et

c'est brusquement qu'avec un petit capital on a pu obtenir ce résultat.

Mais cet exploitant habitait déjà la région. Il en connaît le sol, le climat et les hommes. S'il fonde une exploitation, c'est à coup sûr. Tout autre est le cas de l'immigrant venu de l'Ontario, du Québec ou de l'Europe. Quand il arrive les poches garnies, il s'imagine que tout dollar jeté lui en rapportera dix. Ses oreilles sont pleines de légendes de mines d'or. Sa main dépensera sans compter. Par exemple, il commencera par se bâtir une belle maison où il mènera assez large vie, ou bien il ne manquera pas de vendeurs pour le persuader d'acheter les machines du dernier modèle ; mais la plupart d'entre elles ne pourront lui servir que dans quelques années, et alors elles seront déjà démodées. Il ne faut pas longtemps pour perdre cinq mille dollars. Notre homme, un beau matin, se réveillera ruiné. S'il est sage, il prendra le bon parti : recommencer, rudement et patiemment, comme les sans-le-sou. C'est pourquoi on entend sans cesse dans le pays cette maxime : ici il n'y a que les pauvres qui réussissent.

Cependant à ces pauvres nous n'avons supposé que des circonstances favorables. *Il y a souvent de mauvaises chances.*

Ainsi on peut ne trouver, dans les premiers mois, qu'un emploi peu lucratif. Ou bien on peut tomber sur un piètre lot. Ou encore, comme le climat est très variable, les premières récoltes peuvent être mauvaises. Au bout de trois ans on n'aura pas défriché le nombre d'acres nécessaires pour posséder son homestead. Parfois, le homestead acquis, on sera amené à l'hypothéquer, puis à le vendre, et à redevenir, peut-être pour toute sa vie, simple ouvrier.

Ce n'est pas tout. Nous n'avons parlé que de célibataires ou de veufs aidés de grands fils. *L'établissement est incomparablement plus difficile quand on a une femme et surtout de petits enfants qui coûtent au lieu de rapporter.* Alors il est presque indispensable d'arriver avec quelque argent, mais il faut en compenser les tentations par l'habitude de la vie économe et du labeur acharné. Peut-être alors la femme sera-t-elle une aide, car elle ajoutera aux profits des champs ceux d'une basse-cour et d'un poulailler. De toute manière on ne doit pas oublier que la prairie n'est habitable que par les vigoureux, les travailleurs, les patients et les sobres. Les succès qu'on voit ne doivent pas faire oublier les échecs invisibles. Car ceux qui n'ont pas réussi ont disparu et les autres les ont oubliés.

Dans la région de la Rivière de la Paix — qui

nous offre d'ailleurs un enseignement général — nous avons vu les débuts d'une colonisation. Il nous faut voir à présent des exploitations plus avancées. Après les espérances, les résultats. Allons les chercher dans la Saskatchewan.

§ 4. — Fermes développées de la Saskatchewan.

Un hasard, entre cent autres semblables, nous conduit dans la *Saskatchewan centrale*, aux environs de la petite ville de Prince-Albert, en *une région entièrement occupée*, où par suite il ne reste plus de homesteads à acquérir. Là deux fermes peuvent retenir notre attention, parce qu'elles représentent deux étapes inégales vers le succès. L'une a dix ans, l'autre trente ans d'existence. Toutes deux appartiennent à de ces rares Canadiens nés en France. On nous excusera d'avoir pris des compatriotes pour exemples. Il ne nous sera que plus facile de tenir compte de leurs qualités et de leurs défauts, pour ne retenir, dans leurs cas particuliers, que l'enseignement général.

La première ferme a été fondée par un paysan breton. Il a émigré aussitôt après la guerre, avec sa femme et un fils qui a maintenant dix-huit ans.

En arrivant au Canada, selon le principe partout recommandé, il n'avait rien. Bien plus, il n'a jamais voulu se faire aider par personne. Lui, puis lui et son fils ont toujours suffi à la tâche. Elle a été lente. Chaque année il ne pouvait défricher, selon ses loisirs, que dix à quinze acres. Donc il a suivi la marche que nous décrivions tout à l'heure et voici le résultat obtenu.

Homesteads et achats, il possède aujourd'hui trois quarts de section, ou 480 acres, qui ne sont pas contigus, et dont le tiers seulement est défriché. Il y fait de la culture mixte.

Il a ensemencé en 1930 environ :

75 acres en blé,
25 — en avoine (pour ses chevaux),
10 — en orge (pour ses cochons),
5 — en trèfle, luzerne, etc. (pour ses vaches),
1 — en légumes,
35 — restent en repos et il les laboure l'été.

Le champ de blé lui donne, bon an mal an, 25 minots par acre.

Pour les travaux il emploie huit chevaux par groupes de quatre. Son troupeau se compose de quinze vaches laitières et de deux truies, sans compter les jeunes : il se débarrasse des veaux à sept ou huit semaines et vend ensuite la crème. Il élève également des volailles.

Quand à son capital, il l'évalue à $ 22 l'acre, pour la terre cultivable et cassée, à $ 10 pour la terre non cultivable. Il faut y ajouter le prix du troupeau, $ 75 par cheval, $ 60 par vache. Son matériel, un peu plus riche que celui que nous jugions nécessaire à un habitant de la Peace River, vaut $ 2000 environ : il comprend un tracteur qui, dit il, travaille deux fois plus que les chevaux et ne mange pas quand il se repose.

Ce qu'il y a de moins bien chez lui, c'est sa maison. Elle n'est ni plus confortable, ni plus propre qu'une maison bretonne. Ses bâtiments de ferme sont également primitifs. Les constructions ont passé après le défrichage. Notre hôte est vraiment un faiseur de terre. Jamais las, dédaigneux du plaisir, incapable de se faire aider, c'est, en dépit de sa propriété, un ouvrier plus qu'un patron. Type parfait de l'homme qu'il faut pour ouvrir un pays. Du reste, quoi qu'il reste encore à accomplir, s'il se compare à ses frères de Bretagne, il estime qu'il a réussi : il est heureux.

La seconde ferme appartient à un Limousin, marié à une Mancelle, qui sont arrivés il y a une trentaine d'années, riches seulement de leurs bras et de leurs robustes santés. Il a eu le temps d'acquérir et de défricher bien davantage.

A présent il possède deux sections et quart, ou 1440 acres, ou 582 hectares, dont la plus grande partie a été peu à peu achetée, puisqu'il n'a pu recevoir en homestead que deux quarts de section, l'un pour lui, l'autre pour son fils aîné, quand il a eu l'âge requis. Par chance, il est tombé sur une terre noire et profonde, qui lui rapporte de trente-cinq à quarante minots de blé n° 1, c'est-à-dire de première qualité, et dont il évalue le prix à $ 40 l'acre. En ce domaine il a labouré un millier d'acres, une demi-section restant en bois et en pâturages. Comme son voisin, il fait de la culture mixte.

En 1930, sur ses 1000 acres utiles, il a semé, en chiffres ronds :

500 acres en blé,
100 — en avoine et seigle, avec un peu d'orge,
200 — en fourrages,
200 — restent en labours d'été.

Les principales bêtes du troupeau sont trente-cinq vaches de plus d'un an.

Le travail exige vingt chevaux, dont quelques-uns ont coûté $ 300. Dans l'outillage, on peut noter : un gros tracteur de 30 CV; — deux semeuses, dont la plus grosse, traînée par quatre chevaux, ensemence trente acres par jour; — deux lieuses de

sept et de huit pieds de large, traînées par quatre chevaux chacune, et une troisième de dix pieds, à tracteur; — un « cultivateur » à six chevaux, grosse pièce que, au printemps, avant les semailles, on fait passer sur les champs pour en arracher les mauvaises herbes; — quatre autos, dont deux fort belles pour l'usage personnel du propriétaire et de sa famille. — On peut classer soit parmi l'outillage, soit parmi les bâtiments une vingtaine de « grai-neries », dont cinq en tôle ondulée, petits silos qu'on traîne au point précis où se font les moissons, et où on enferme le grain jusqu'au mois d'hiver où on le mènera à l'élévateur. — Notons encore le puits — le troisième — qu'on est en train de forer: le premier a rencontré l'eau à 25, le second à 225 pieds.

Quant aux bâtiments, on en voit de tous les âges: ses premiers abris, en bois rond, ont été déclassés et servent de débarras. Peu à peu, on a refait les écuries. La maison d'habitation aura, la dernière, son tour, l'an prochain. Il est temps. Nos paysans n'y seraient pas mieux que chez eux. C'est encore un trait français de soigner les bêtes avant les hommes. Ce Français-là a toutes les qualités du précédent, le courage, la tenacité, l'économie et surtout l'amour, que dis-je, la passion de son domaine.

Mais, à l'inverse du précédent, il a un tempérament de chef. Ses enfants l'aident. Il a deux filles (l'aînée est garde-malade, la cadette est encore une enfant) et trois fils, de vingt-cinq, de dix-sept et de seize ans. Sauf la fille aînée qui a son métier à la ville, tous vivent ensemble ; le fils de vingt-cinq ans conduit le tracteur, les deux cadets savent mener un attelage de six chevaux. D'ailleurs le grand fils a son morceau de terre et 5.000 dollars en banque. En outre, le patron a pris deux ouvriers qu'il paie, au taux du pays, $ 40 par mois, plus la pension : il regrette d'avoir laissé partir l'an dernier un excellent travailleur, à qui il donnait $ 75, et qui les valait largement ; c'était un ancien propriétaire ruiné par une mauvaise récolte.

Le maître de cette ferme a mis chaque année de l'argent de côté : aujourd'hui, selon le terme américain, il « vaut » 60.000 dollars, c'est-à-dire que sa terre, son cheptel, son outillage et son compte en banque représentent un million et demi de notre monnaie. Il l'a acquis progressivement, de la façon la plus solide et la plus probe. C'est une des plus belles réussites auxquelles, en partant de rien, un cultivateur puisse prétendre dans la prairie canadienne.

Si l'on voulait se rendre compte des gains de semblables fermes, il faudrait évaluer leurs prix de

revient. Ils sont assez variables suivant les cas. Voici cependant des chiffres moyens, calculés par an et par acre, quand on y fait du blé. Pour la préparation du terrain : $ 2,50. Pour la semence : $ 1,50. Pour les semailles: $ 0,50 .Pour la culture : $ 0,75. Pour la moisson : $ 2. Pour le battage : $ 2,50. Pour le nettoyage et le charroi du grain : $ 1,50. Pour l'amortissement du matériel : $ 0,50. Il faut y ajouter le loyer du terrain, soit, à 6 %, pour un prix de $ 40, environ $ 2,50. Au total $ 14,25. Le boisseau de blé a été acheté aux producteurs, ces dernières années, un peu plus de $ 1. Quand les rendements atteignaient 30 boisseaux à l'acre, il leur restait des bénéfices bruts plus qu'honorables.

Les deux fermes précédentes ne diffèrent que par des degrés. L'une et l'autre sont des exemples typiques d'une exploitation où la culture du blé domine. Toutefois elle n'est pas exclusive. D'une part on laisse reposer la terre, grâce aux labours d'été. D'autre part on ajoute à la culture l'industrie de l'élevage et l'industrie laitière. Ce sont précautions de producteur. Le commerçant y ajoute, à certaines époques, un peu de spéculation. Que telle céréale se vende mal, on la remplacera par une autre; puis, l'autre se dépréciant, on reviendra

à la première; mais les sages oscilleront toujours autour d'une moyenne imposée par la nature du sol. Cependant la sagesse a été, ou sera, dans la prairie, un fruit tardif. Beaucoup des premiers colons, pour avoir trop voulu tirer de leurs domaines, ont failli les épuiser. C'est de cette fièvre et de ses suites qu'il nous reste à donner des exemples.

§ 5. — Fermes anciennes du Manitoba.

C'est surtout au *Manitoba* qu'on peut rencontrer, à côté de domaines modèles, *des domaines fatigués.* L'humus en est appauvri, les mauvaises herbes y ont crû, les engrais seraient trop chers. Province depuis 1870, c'est maintenant, en beaucoup de ses parties, un « vieux pays neuf ». Des terres qui au début produisaient cinquante à soixante boisseaux n'en donnent plus que vingt ou quinze : c'est pourquoi l'acre ici vaut rarement plus de $ 20 ou 25 : les pessimistes — on commence à en voir — prétendent que la culture ne paie plus au Manitoba.

Plus exactement, il faut en changer les méthodes. *La culture mixte se répand de plus en plus.* La formule que nous avons donnée tout à l'heure s'appliquerait ici, à condition d'augmenter l'importance

du troupeau : par exemple, sans compter les jeunes, pour vingt à vingt-cinq vaches, on aurait quinze à vingt porcs, une cinquantaine de moutons et des volailles; pour ne rien négliger, on y ajouterait des abeilles afin de mieux profiter du trèfle.

Quant aux espaces réservés aux céréales, on pourrait les laisser reposer un an afin de les bien retourner, y semer du blé deux années de suite, et l'année suivante de l'avoine ou de l'orge; tel peut ainsi récolter sur chaque acre trente boisseaux de blé la première fois, vingt la seconde, et cette terre en avait fourni soixante en 1915.

On peut encore prendre pour exemple telle ferme de quatre cents acres, dont deux cent quatre-vingts en culture ainsi répartie :

55 acres en blé,
45 « « avoine,
40 « « orge,
70 « « trèfle, alfalfa et mil,
70 « « pâturage,

le reste demeurant en pâturage permanent et en bois.

Plus généralement, le terrain est divisé en quatre lots de soixante-dix acres, où le cycle de rota-

tion est de quatre ans; 70 acres sont semés en grain, 70 en grain et foin, 70 en trèfle, alfalfa et mil, et les 70 derniers servent de pâturage pour les animaux; ainsi on évite le guéret d'été, qu'on trouve cher, qui appauvrit le sol et le rend poudreux.

Sur ce domaine vivent huit chevaux, vingt bêtes à cornes et une centaine de moutons.

La machinerie, outre les engins usuels, contient une semeuse de blé d'inde et un moulin à foin : on peut en évaluer le prix à $ 3.500.

La maison du gentleman-farmer renferme onze chambres; parmi les bâtiments de ferme, hangars, forge, bergerie, porcherie, etc., se trouve une étable construite en 1929, munie d'eau et d'électricité et qui a coûté $ 6.000.

Aux essais empiriques on substitue souvent, et en cette province plus qu'ailleurs, des procédés scientifiques, recommandés par le Département d'agriculture et d'immigration du Manitoba. — Les uns concernent *l'enlèvement des mauvaises herbes* qui, selon leur nature, exigent telle préparation du sol et tel labourage. — Les autres indiquent un cycle de rotation comme :

1re année : blé et graine d'herbe;

2e année : foin et pâturage;

3e année : pâturage et labour ;

4e année : blé ;

5e année : avoine et orge;

6e année: jachère (ou culture si le terrain est propre).

Si le Manitoba est devenu terre de résignation, c'est d'une résignation active.

En même temps se pose, sur des sols occupés depuis un plus grand nombre d'années, un problème inconnu dans les colonies récentes. C'est celui des *mutations de propriété.*

D'abord au Manitoba les terres ont plusieurs fois changé de mains. Tantôt, après un succès rapide, on a vendu pour essayer de réussir encore mieux ailleurs. Tantôt, après échec, on a dû abandonner son domaine à un créancier exigeant.

Ces mutations ont créé dans le prochain ouest, plus tôt que dans l'ouest lointain, *deux classes distinctes, les propriétaires et les exploitants.* Dans l'ouest extrême, les deux fonctions sont confondues en la personne du « farmer », qui tout ensemble possède et exploite. Ici les simples propriétaires peuvent être des gens qui ont acheté un domaine aux débuts de la colonisation, soit à la Compagnie de la Baie d'Hudson, soit aux Compagnies de chemin de fer, avec l'espoir de le revendre après une hausse des cours, $ 3 l'acre vers 1900, $ 5 vers

1905, $ 13 vers 1910, et jusqu'à près de $ 20 à l'époque du maximum, en 1921. — Ce sont encore des prêteurs sur hypothèque, mis tout à coup en possession de leur gage. — Ce sont enfin des fonctionnaires et des commerçants de la ville qui trouvent sage ou plaisant d'avoir deux métiers. Tous font cultiver leur domaine par un fermier véritable; ou encore par un métayer : ils lui fournissent instruments, cheptel, semences, quelquefois ils établissent le plan général du travail, et ils partagent les fruits, par exemple par moitié.

C'est pourquoi tous les prix de terre que nous avons cités sont plus incertains qu'ailleurs. Nulle part les cours ne varient avec autant de caprice. Sans cesse on craint qu'un lot ne s'abîme ou qu'un district ne se démode. Les crédits-fonciers ne prêtent que la moitié ou le tiers de la valeur qu'ils ont estimée, la moitié quand le propriétaire cultive lui-même avec ses enfants, ce qui assure à l'exploitation plus de stabilité, le tiers quand il est absent et qu'on ne sait pas au juste qui est responsable du domaine.

C'est là un signe d'une nouvelle espèce de ressource des cultivateurs de la prairie. Si les cours de la terre oscillent tellement, c'est que la plupart des gens spéculent. Dans un continent jeune, le jeu est normal. On joue sur le grain, on joue sur les

mines, on joue sur les chutes d'eau, on joue sur ce qui existe et sur ce qui n'existe pas Mais nous aurons l'occasion de revenir sur le jeu, et plus d'une fois.

S'il s'est constitué, surtout à l'est, de purs propriétaires, il existe aussi, et dans les trois provinces, des *ouvriers agricoles*. Les uns sont de jeunes stagiaires, qui s'accoutument au pays et amassent un pécule avant de prendre un homestead. Ceux-ci sont d'anciens propriétaires qui ont dû vendre leur domaine à vil prix. Ceux-là, bons travailleurs, ne se sentaient pas capables de diriger une exploitation. Les autres forment une main-d'œuvre volante, qui s'engage l'été pour la moisson, qui va couper du bois l'hiver et qui d'ailleurs diminuera avec le développement des machines agricoles.

Leurs salaires moyens, assez stables depuis quelques années, étaient, en 1928 :

Pour les ouvriers à l'année, par an:

	Gages		Pension	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	$	$	$	$
Manitoba . . .	353	226	258	225
Saskatchewan . .	411	262	284	237
Alberta.	450	280	295	262

Pour les aides de la saison d'été, par mois:

	Salaires		Pension	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	$	$	$	$
Manitoba. . . ,	38	21	23	20
Saskatchewan . .	44	25	25	22
Alberta.	46	26	26	23

Avec de tels salaires, un jeune homme doit être très économe pour s'établir un jour. Mais un ouvrier

qui n'a pas d'ambition vit plus aisément qu'en Europe.

Enfin — et ceci concerne également les trois provinces — la manière d'exploiter le sol diffère sans doute avec *les races qui l'habitent*, au moins tant que ces races n'ont pas perdu leurs caractères primitifs. Pour s'en assurer, il faudrait de longues recherches qu'il est désirable qu'une équipe entreprenne. Quelques remarques y suppléeront en partie.

Certains immigrants refusent d'entrer dans les cadres qu'on leur offre. On connaît l'aventure, déjà ancienne, des Doukhobory, secte russe pratiquant la communauté des biens, refusant de résister au mal excepté au service militaire, ne mangeant ni viande, ni lait par respect pour les animaux, n'ayant ni temples, ni registres d'état civil et, dans certains moments de ferveur, faisant passer le service de Dieu avant même le souci de la nourriture et du vêtement. Quand ils arrivèrent au Canada, ils mirent en commun terres, troupeau et argent. De leurs mœurs résultèrent, à l'intérieur et à l'extérieur, toutes espèces de frictions. Elles ne sont plus que des faits historiques. Nous devons pourtant en retenir qu'une troupe de bolcheviques, à supposer que le gouvernement la laissât entrer, pourrait prendre un certain nombre de homesteads contigus et y éta-

blir une grande exploitation communiste. Les hommes alors auraient fait plier leurs cadres.

Mais ce sont là des cas extrêmes. Les Canadiens français, installés selon le système des « rangs » dans la province de Québec, acceptent parfaitement dans la prairie le système des « townships ». De même les Européens, qui habitaient dans leurs pays des « villages à banlieue morcelée », c'est-à-dire des agglomérations autour desquelles les champs s'étendent parfois à grande distance et en multiples parcelles.

Dès lors les uns et les autres ne se distinguent, dans leur travail, que par des nuances. Ceux-ci, souvent de race française ou allemande, sont plus durs à la besogne et ne craignent pas de s'établir sans un sou en commençant par le défrichement; ceux-là, anglo-saxons par exemple, arrivent de préférence avec quelque argent, prennent une terre déjà faite, y emploient des ouvriers, et après un premier succès la vendent pour en acheter une meilleure. Il est enfin des peuples qui répugnent à la culture, comme les Juifs : nous les retrouverons dans les villes.

Si dans la prairie les cultivateurs agissent de même, c'est que les conditions du lieu leur imposent les mêmes méthodes, et impérieusement. Il faut cultiver la même céréale. Il faut labourer à la même

profondeur. Il faut moissonner avec la même machine. Il faut porter le grain au même élévateur. Certes on pourrait vivre sans exporter, des seules ressources d'un domaine qu'on rendrait aussi varié que possible, comme une île perdue : vie misérable sous un pareil climat : seuls des fous l'accepteraient : l'homme normal doit imiter les autres. Si, dans des pays communautaires, la routine est maintenue par une conscience collective, dans ce jeune pays, l'élan est garanti par une économie collective. C'est une loi générale que les techniques sont ce qui change le plus vite dans une race.

§ 6. — Le mode d'existence des « farmers ».

Après avoir parcouru les champs, pénétrons dans les demeures.

A coup sûr, *leur importance croît avec la durée de l'exploitation*. Au début, c'était un abri en bois rond assez semblable à l'isba russe. Plus tard on y substitue une maison de planches qui n'a qu'un grenier au-dessus du rez-de-chaussée et qui est précédée d'une terrasse couverte : elle est toujours peinte de couleurs vives. Quelquefois enfin ce sera une demeure en briques, à deux étages, munie d'électricité, de salle de bains et de téléphone :

dans la Saskatchewan rurale, il y a un téléphone pour huit habitants : deuxième État du monde après la Suède. A côté, les bâtiments de ferme auront été refaits : les écuries et les étables sont maintenant de longues bâtisses en bois, dont le premier étage, consistant en un grenier à fourrage, est recouvert d'un haut toit quasi-triangulaire; des hangars plus modestes renferment les machines. En certains endroits, les pépinières des provinces ont fourni les jeunes plans qui vont devenir un bois autour de la maison. Dans l'antique brousse, on pourra vivre mieux qu'à l'européenne.

A cette différence, qui est celle des âges, s'en ajoute une autre, qui tient à la nationalité des habitants. Beaucoup d'Anglais, venus de Grande-Bretagne ou nés au Canada, ne s'intéressent guère à l'agriculture que comme à la condition d'une vie indépendante : ils préfèrent le home aux champs : donc ils le construisent d'emblée confortable; sa relative opulence indique de loin qu'on passe devant des terres britanniques. Au contraire les Canadiens français et les Français de France sont pour la plupart des cultivateurs nés ; qu'ils dorment comme ils pourront, qu'ils mangent sur un coin de table, qu'ils passent la soirée sur de mauvaises chaises dans une salle enfumée, peu importe, pourvu que la

terre ne manque jamais de soins. J'ai vu l'un d'eux, ancien agriculteur devenu fonctionnaire de la grande coopérative du blé, malgré son ardeur pour ses fonctions actuelles, tressaillir au volant de son auto parce que nous venions de rencontrer quatre chevaux tirant une charrue : il était vraiment pris du « mal de la terre ». C'est que cette terre est tout autre que celle de chez nous. En Europe, on en a hérité ou on l'a achetée, c'est-à-dire qu'on ajoutera peu de chose au travail des générations précédentes; en outre, elle est si ancienne qu'on n'en tire des récoltes qu'à force d'engrais, dont elle a fini par n'être que le support; enfin, quand les prix de revient montent, on est plus ou moins protégé par des droits de douane : si notre champ a le charme d'un horizon incomparable et familier, son individualité n'est que sentimentale ou artistique : bref, il appartient au règne minéral. Dans la prairie, bien que les horizons soient presque interchangeables, le sol doit tout à son maître : à chaque acre il attache le souvenir des souches arrachées ou des pierres extraites; sa fécondité peut s'épuiser dans une vie d'homme, si l'homme n'improvise pas chaque année quelque modification à l'assolement originel; en ces brefs étés, on a sans cesse le souci des semailles retardées ou des gelées hâtives; on n'ose guère compter sur l'État pour être protégé,

au temps de la vente, contre les concurrences des autres continents; non, on ne gère pas son domaine, on l'engendre; il se développe ensuite avec autant de rapidité qu'un être vivant; et on l'aime passionnément, comme un enfant à la fois vigoureux et menacé.

Cependant même les hommes de race française subissent ou risquent de subir *les influences de l'Amérique*, au sens le plus large de ce nom. Les Américains méprisent les gens du vieux monde parce qu'ils se rendent esclaves de leur travail, qu'ils économisent sordidement et qu'ils se contentent d'un standard of life presque animal. Si quelqu'un quitte le vieux monde, c'est pour s'émanciper. Quelle que soit leur origine, les Canadiens veulent vivre à l'Américaine. Les deux paysans que nous avons admirés près de Prince Albert passent aux yeux de beaucoup pour des attardés.

Ici donc on donne à la terre le moins de travail possible : les machines travailleront pour les hommes. Certains ne font que du blé parce que le blé pousse tout seul, alors qu'il faut nourrir les poules, traire les vaches, fumer les jambons, et tel farmer fait venir ses œufs de Chine, boit du lait condensé et, après avoir vendu tous ses porcs, achète du lard à la ville. Le voilà libre pour mener une existence

de gentleman. Surtout l'hiver, quand la neige couvre tout et arrête tout, mais même à la fin d'une chaude journée d'activité. Alors ce paysan ruisselant de sueur et de boue prend une douche et s'habille. Il a un salon. Il a un phono. Il a la T. S. F. Dans son auto il peut faire des dizaines de milles pour aller au cinéma. Ou bien il va faire de longues visites à des voisins qui les lui rendent. Dans les veillées on parle de son métier, on feuillette des magazines ou bien l'on danse. Quelques-uns ont des livres : peu les lisent, car ils savent que l'intellectualisme est une de ces maladies qu'il n'est pas bon de laisser passer aux douanes du nouveau monde. Les uns et les autres se vantent de leur demi-paresse. Elle leur semble le signe certain d'une ascension. A leurs yeux, le respect du labeur est un sentiment d'esclave.

C'est que ces farmers ne se sentent *pas seulement des gentlemen, mais des seigneurs.* Il faut que le sol soit aussi plat qu'un billard pour qu'on aperçoive les fermes voisines. Sur une terre isolée, chacun est souverain. Sur la terre qu'il a faite chacun est créateur. Le mot liberté a un sens absolu. On en jouit si intensément qu'on n'a plus de place dans le cœur pour l'envie. Liberté entraîne égalité. Tout homme vaut tout autre homme. C'est la loi de tous les pays sans villages, comme la Nor-

vège : à Oslo, le roi n'a pas honte de prendre le tramway. Quand un Canadien de l'Ouest, allant à la capitale de sa province, à défaut de roi rencontre le premier ministre dans la rue, chacun fait la moitié du chemin et on se serre la main sans façon. On se sent même plus égal que dans les pays les plus égalitaires d'Europe, car on n'a pas encore de passé. L'orgueil d'aucun ancêtre ne subsiste en vous. Votre vie date du premier sillon que vous avez tracé. Celui qui me guidait à Winnipeg, et qui était arrivé à une des plus enviables situations de la ville, n'avait aucune honte à avouer, à l'agent de l'immigration qu'il m'avait fait connaître, que vingt ans auparavant, étant tout jeune homme, il avait couché avec son père dans le dortoir des émigrants, et c'est devant ce témoin que j'ai appris son histoire. Liberté et égalité se complètent par fraternité. Dans l'Ouest, aucune situation n'est acquise. Les intempéries, la hâte, la spéculation, vingt autres causes peuvent abattre celui qui croit avoir monté. Ce n'est pas seulement à ses débuts qu'on a besoin d'une aide ; et presque toujours elle est fournie généreusement, car celui qui donne de son nécessaire compte sur la chance pour le retrouver au décuple. Les Canadiens du Québec sont délicieusement accueillants aux Français : est-ce leur faire affront que de dire l'incroyable largeur

des accueils que j'ai éprouvés, de la Rivière rouge aux Rocheuses? Il m'a fallu demander à mes hôtes la permission de faire quelques pas hors de leurs voitures, pour tâter leur sol, et de me libérer de leurs invitations, pour étudier les menus des hôtels. Liberté, égalité, fraternité, la devise de la Révolution française n'est réalisée que dans la Prairie.

Ces caractères des individus influent sur *leurs mœurs familiales*. Nous savons que *la natalité* n'est pas très forte. Coefficient moyen des trois provinces, 24 pour mille, contre 21 dans la province d'Ontario, 32 dans la province de Québec et plus de 50 dans certains comtés québecquois, Chicoutimi et le lac Saint-Jean, qui sont des pays de colonisation assez récente.

Avec plus de précision :

	Natalité (pour 1000)		Mortalité (pour 1000)	
	1922	1927	1922	1927
Manitoba	28,7	21,9	9,3	8,2
Saskatchewan . .	29,0	25,1	7,9	7,2
Alberta.	27,3	24,1	8,9	8,2

Quelque interprétation qu'on donne à de telles statistiques, qui n'ont pas le même sens dans des pays en croissance et dans des pays stabilisés, on ne doit pas oublier que la natalité est un des facteurs qui renseignent le mieux sur les mœurs familiales. Or son coefficient est ici un coefficient britannique, issu d'habitudes britanniques. Car les Québecquois de la Prairie conservent jusqu'aujourd'hui des familles nombreuses. Même les Français redeviennent ici également prolifiques. En général, chaque race, en arrivant dans l'Ouest, relève quelque peu la natalité de son pays d'origine. Il faut en rechercher les causes. Si en France la natalité est assez forte chez les fermiers et les métayers, c'est qu'à la campagne les enfants s'élèvent facilement, dès l'adolescence rendent des services appréciables et s'établissent à moins de frais qu'en achetant un domaine. Si au contraire elle est faible chez les paysans propriétaires, c'est que, dans un pays entièrement peuplé, ils ne peuvent autrement résoudre le double problème de l'établissement et de l'héritage ; s'établir c'est acheter une terre ; hériter, ce serait partager la sienne ; or on n'a pas le temps d'économiser jusqu'au mariage de plusieurs enfants et on hésite à diviser un patrimoine à peine suffisant pour un ménage. Resterait l'émigration : mais le Français trouve sa patrie si

douce qu'il n'ose la quitter. Si donc il restreint sa famille, c'est moins par désir de jouir que par crainte du risque. Tout autres sont les conditions du Canada central.

Pour établir ses enfants, le père aura pu, grâce à des gains bien plus larges que ceux d'Europe, acheter des terres voisines : il y en a toujours à vendre dans cet Ouest où l'on spécule, sans même qu'on ait besoin de s'adresser aux grandes compagnies : à la rigueur, un jeune homme, en atteignant dix-huit ans, trouverait des homesteads disponibles dans les régions les plus occidentales. Du reste, et surtout dans l'extrême ouest, dès qu'un homme a acheté une terre vierge ou à demi faite, pour achever de la préparer, il emploiera ses fils adolescents : ces garçons auront donc contribué à se constituer une dot : leur établissement pèsera moins à leur père : il pourra avoir beaucoup d'enfants.

Sur l'héritage, notre expérience la plus riche est celle du Manitoba. Le problème est à la fois juridique et social. Juridiquement, il est résolu à peu près comme dans l'est. Si le père meurt sans testament, après prélèvement de la part de l'Etat, un tiers va à sa femme et les deux autres tiers sont partagés également entre ses enfants. Pour tester, le père est maître absolu. Il se décide selon l'âge et les

capacités de ses héritiers. Quelquefois il cède tout à sa femme, avec des instructions sur la manière de disposer de ses biens quand elle mourra elle-même. Le plus souvent, ses aînés étant déjà établis, c'est à un des cadets qu'il laisse la totalité des terres qui lui restent ; seulement il les grève de certaines charges relatives à l'établissement des garçons plus jeunes ou à l'entretien des sœurs qui ne sont pas mariées; ainsi les avantages sont équivalents sans que le domaine soit partagé; l'héritier peut être désigné de bonne heure et dès lors associé à la direction, mais la donation n'est souvent effective qu'après la mort du père. Toutefois, entre l'est et l'ouest existe une différence essentielle : dans le Québec, de fort mauvais lots, parce qu'ils ont été défrichés par l'ancêtre, sont conservés dans sa famille, quelquefois pendant plus de deux siècles, comme s'ils renfermaient, à défaut de profit, une bénédiction ; dans le Manitoba, nulle terre n'est ainsi sacrée ; on ne se sent pas possédé par elle ; on la négocie comme une valeur de portefeuille ; et ce n'est pas le simple effet de la nouveauté du lieu, car, si l'on y émigre, c'est avant tout pour échapper à la tyrannie des traditions.

Plus à l'ouest, la question est plus simple encore. On ne pense guère à ses successeurs quand on

arrive, jeune, dans un pays jeune ; ce souci est inutile, car on a généralement acquis plus de terrain qu'on n'en peut défricher; les parties incultes seront les lots des enfants; si bien que la question de l'héritage et celle de l'établissement se résolvent de la même manière, *sans avoir besoin d'être posées.*

Toutefois, pour raisonner et agir ainsi, il faut avoir le goût presque exclusif du travail des champs, et le courage de rendre aux champs les bénéfices qu'ils auront donnés : en d'autres termes, il faut se contenter d'une vie assez mesquine : les Français de la France ou du Québec, qui ont de hautes ambitions spirituelles, se résignent à cette médiocrité matérielle. Les Anglo-Saxons se glorifient au contraire de ne pas vouloir descendre au-dessous d'un certain niveau de vie : ils le défendent comme une frontière : mais pour le maintenir ils pratiquent le birth control, et comme ils sont en majorité dans la prairie, c'est vers leur taux qu'y tend le taux moyen de la natalité.

N'oublions pas d'ailleurs que l'état actuel est anormal. C'est celui d'une population où l'on compte provisoirement plus d'hommes que de femmes, et où les adultes l'emportent, en valeur relative, sur les enfants et les vieillards. Un coup d'œil le montre et les documents officiels le confirment.

D'abord la statistique des sexes, (en 1921) :

	Sexe masculin	Sexe féminin	Excès des hommes en % du nombre des femmes
Manitoba	321.000	290.000	9,6 %
Saskatchewan. . .	414.000	344.000	20,3 %
Alberta	324.000	264.000	22,7 %
Ensemble du Canada.	4.530.000	4.259.000	6,3 %

Bien que ces nombres concernent l'ensemble de chaque province, on peut, au moins si l'on se contente d'une grossière approximation, les appliquer à la seule population agricole, qui est la population dominante, surtout en Saskatchewan ; ils montrent l'excès des hommes sur les femmes : cela tient à ce que l'ouverture d'une région est une besogne d'homme célibataire : c'est pourquoi cet excès est moindre au Manitoba, pays plus ancien, où en outre une main d'œuvre féminine peut s'employer dans les manufactures et les bureaux commerciaux.

Ensuite la statistique des âges (en 1921) :

	0-9 ans	10-19 ans	20-44 ans	45-69 ans	70 ans et plus	Age inconnu
Manitoba. . .	25,9 %	19,7 %	38,0 %	14,6 %	1,7 %	0,1 %
Saskatchewan .	29,0 %	19,1 %	38,3 %	12,4 %	1,2 %	0,1 %
Alberta . . .	26,2 %	18,3 %	40,0 %	14,1 %	1,2 %	0.1 %
Ensemble du Canada . . .	24,0 %	19,5 %	36,5 %	16,9 %	2,8 %	0,2 %

Sous les mêmes réserves, on constate que la prairie renferme plus de jeunes adultes (20 à 44 ans), moins d'hommes mûrs ou âgés (plus de 45 ans) que l'ensemble du Canada, plus jeune lui-même que l'Europe.

Cependant ces remarques valent pour la présente génération. *Les fils trouveront une existence différente.* Ils n'ont pas été pionniers : ce n'est pas leur sueur qui est incorporée au sol : ils n'ont aucun souvenir héroïque. Eux sont nés après l'invention de l'auto, du cinéma, de la TSF : des habitudes, artificielles pour leurs parents, sont devenues pour eux une seconde nature. A ces causes psychiques s'ajouteront des conditions économiques : un machinisme plus développé ou des difficultés d'exportation rendront moins utile une abondante main d'œuvre; les problèmes, désormais plus compli-

qués, de l'établissement et de l'héritage ne tarderont donc pas à forcer bien des races à restreindre leurs familles et en même temps peut-être à assoupir en eux certains élans. Toutefois il est téméraire de chercher à trop prévoir : il ne faudrait pas surtout rêver d'une époque où la Prairie, pour s'être trop peuplée, commencerait à se figer comme l'Europe, ou bien, afin de jouir sans concurrence, se donnerait les institutions de l'Australie.

CHAPITRE III

Les villages et les villes.

Jusqu'ici nous n'avons considéré que les fermes, et la Prairie nous a paru un échiquier dont chaque case supportait un pion. Mais les fermiers ne sont isolés que dans leur vie privée. Economiquement, aucun d'eux n'est indépendant. Nul domaine ne se suffit à lui-même. Cette agriculture est commercialisée. La majeure partie de sa production est exportée, principalement en Europe. L'agriculteur ne peut donc vivre sans le transporteur, le marchand de grains, le banquier, et leurs auxiliaires. Ceux-ci ont des greniers, des ateliers, des bureaux dans des agglomérations plus ou moins grosses. C'est à la description de ces agrégats que ce chapitre sera consacré. Ils sont de plusieurs espèces, villages, villes, cités. Quelquefois les mêmes noms correspondent à des choses différentes ; en effet, ce sont les législations provinciales qui fixent le nombre minimum d'habitants — 50 sur 640 acres

dans la Saskatchewan — nécessaires pour qu'une « municipalité rurale » puisse réclamer son incorporation comme « village ». Ici nous nous contenterons de remarques générales. Nous prions donc nos lecteurs canadiens de nous excuser si nous donnons aux divers centres des noms voisins de ceux qui sont usités chez nous.

§ 1. — La fonction du centre rural.

Sa récolte faite, le farmer, ou du moins le farmer moyen qui n'a pas de silo, va la porter, à quelques milles de son domaine, à l'élévateur local. C'est une tour carrée de bois, surmontée d'une sorte de petit pignon, qui attire le regard du voyageur à travers les vitres de son wagon, comme la seule bâtisse capable de rompre l'uniformité du paysage de l'Ouest. Il est temps d'y pénétrer.

Un *élévateur local* contient le plus souvent 35.000 boisseaux, c'est-à-dire environ 10.000 hectolitres, et est divisé en autant de compartiments qu'on compte de qualités de grains. Chaque producteur, dans une charrette ou un traîneau, car les sacs ici sont inconnus, y apporte sa récolte, qui après pesée est jetée dans un réservoir et de là aspirée dans la case convenable. Plus tard un large tuyau videra cette case dans un wagon, car l'élé-

vateur est inévitablement sur une voie ferrée. Avant 1923, c'est-à-dire avant la constitution de la coopérative, le Wheat Pool, dont nous parlerons plus tard, ces élévateurs appartenaient tous à des compagnies dont les noms se détachent en blanc sur la paroi brune. Ces compagnies payaient le blé comptant aux farmers et le revendaient ensuite à l'étranger, à leurs risques et bénéfices. Alors l'élévateur et la station de chemin de fer, coïncidant, marquaient pour le farmer la limite du monde agricole : au delà commençait le monde du commerce : sa pensée même n'y avait pas accès.

On peut voir, rarement il est vrai, d'infimes stations composées d'un ou deux élévateurs et d'un abri qui est quelquefois un wagon sans roues, et qu'on n'ose appeler une gare. La plus grande partie des autres stations comprennent de trois à six élévateurs, appartenant à autant de sociétés, et autour desquels s'est constitué naturellement, non un village au sens français du mot, mais *les services publics d'un village français*, ou anglais. Ces services sont de divers ordres, administratifs, économiques et moraux.

Les *services administratifs* d'une municipalité rurale ressemblent assez à ceux d'autres pays ; nous ne nous y attarderons pas.

Les *services économiques* sont les plus apparents. On les devine au premier coup d'œil. On peut se rendre compte de leur nature et de leur importance en lisant cette énumération des maisons agglomérées autour de la station de Saint-Louis, sur une ligne transversale à quelque vingt milles de Prince Albert. C'est du reste un lieu tout à fait standard. Deux élévateurs. La poste. Deux petits restaurants. Deux petits « magasins généraux », c'est-à-dire bazars à tout vendre. Un garage, où on trouve, ainsi qu'au bazar, de l'essence. Un forgeron. Un boucher. Un dépôt de bois. Un agent d'assurance (ailleurs on trouverait aussi une agence d'une banque). Un pool room ou salle de billard. Une salle à usage de concert ou de bal, qui sert chaque semaine. Il y a encore une église catholique canadienne française, son presbytère et une pension tenue par des religieuses. En tout quelque vingt-cinq maisons, toutes en bois, largement espacées du même côté d'un chemin de terre, qui est parfois un chemin de boue, le long duquel on n'a pas encore établi de trottoirs de bois, comme en en voit dans des centres plus importants. Tout cela n'est que posé sur le sol. Le voyageur, habitué à la solidité des pierres d'Europe, peut se demander ce qui resterait de ces jouets après un incendie ou après une tempête.

Il est facile de deviner le rôle économique de ce centre. Le boucher est nécessaire à qui ne fait pas de culture mixte ou qui, en faisant, ne consomme pas ses bêtes. Le forgeron répare les charrettes, le garagiste les autos. Au dépôt de bois on demande des planches pour construire et entretenir. Les agents d'assurance ou de banque sont des « volants » qui ne passent que quelques heures par semaine dans une même localité. Les gros achats se font à la ville, qui est souvent lointaine, et où l'on ne va que de temps en temps. On peut dire que le village satisfait aux besoins hebdomadaires.

Quant à sa *fonction spirituelle*, elle varie avec les races. Les Canadiens français sont parmi ceux qui ont, à cet égard, le plus de besoins. Le curé, il est vrai, a moins d'action sur eux que ses confrères du Québec, non seulement pasteurs des âmes, mais conseillers, sinon patrons universels; ici les paroissiens sont trop dispersés : néanmoins ils restent bons chrétiens et peut-être ont-ils, nous dit-on, plus d'initiative dans leurs pratiques. Autour de Saint-Louis ils sont huit cents, dispersés en cent soixante maisons, cinq familles ayant plus de dix enfants; beaucoup viennent à la messe de plus de vingt milles à la ronde. Tout ce coin est de race française. Ailleurs se coudoient des

Allemands, des Hongrois, des Ruthènes, plusieurs sectes protestantes; tantôt un temple est bâti en plein champ au milieu des fermes de ses fidèles, tantôt une grosse agglomération est dominée par une demi-douzaine ou une douzaine de clochers, appartenant à autant de confessions ou plutôt d'idiomes, car des catholiques français, irlandais ou polonais ont besoin chacun d'une chapelle de leur langue.

Ces fonctions spirituelles, avons-nous laissé entendre, exigent, pour être parfaitement remplies, un faisceau d'œuvres qu'il est bon d'examiner de plus près. Des exemples fort instructifs, mais assez particuliers, sont offerts par une ligne de villages, fondés par des immigrants du Québec, commençant assez loin au nord-ouest d'Edmonton et s'étendant jusqu'à Girouxville, qui était il y a un an la paroisse extrême où nous avons déjà remarqué l'établissement d'un colon sur un homestead. Qu'on se reporte au texte de la p. 75 et à la carte de la p. 74.

Ces villages sont, de l'est à l'ouest, Mc Lennan, Donnely, Falher et Girouxville. A Mc Lennan, le plus gros, l'agglomération est en majorité anglaise, la campagne est aux deux tiers canadienne française. Plusieurs des curés de la région sont des oblats; quelques-uns sont nés en France. Des religieuses françaises tiennent à Mc Lennan un hôpi-

tal de vingt-cinq lits, avec une salle de chirurgie et une salle de radiographie fort bien montées : c'est le seul hôpital entre Edmonton et Rivière de la Paix. A Falher et à Donnely, l'école — ou du moins l'école principale — est doublée d'un pensionnat tenu par des sœurs, selon un principe adapté au pays. Le dortoir est semblable à ceux de nos internats ; faute de canalisation d'eau, on se lave dans des cuvettes qu'on remplit avec des brocs; les familles, qui fournissent la literie, rivalisent dans les broderies des taies d'oreillers; le coucher est gratuit. Les enfants, garçons et filles, partent en congé le vendredi à seize heures et reviennent avec leurs parents pour la messe du dimanche. Ils apportent alors leurs provisions de la semaine; le réfectoire renferme des fourneaux où les filles font réchauffer la viande de leurs frères et de leurs cousins; par contre les légumes sont mis en commun et ce sont les sœurs qui se chargent de les faire cuire. Inutile de dire avec quelle déférence, dont il est honteux, l'étranger est reçu. On lui fait visiter les trois classes, où les élèves chantent des chants canadiens dont il est ému jusqu'au fond du cœur. Il ne faut pas cependant qu'il ait l'imprudence de les interroger sur son pays : d'après la législation de l'Alberta, on n'a pas le droit, dans ces écoles, de consacrer au français

plus d'une heure par jour; les religieuses sont dressées à obéir aux lois; leurs élèves ne savent pas grand chose du cours de la Seine; le Parisien est d'abord humilié. Puis il songe que la Seine, transportée ici, ne pourrait être qu'un sous-affluent de la Rivière de la Paix, et aussi que plusieurs de ses compatriotes, que cela n'empêche pas d'être agrégés de géographie, ignorent que de saintes femmes ont, comme les grands ancêtres, consacré leur vie à l'humble et magnifique tâche de porter aux pieds des Rocheuses un peu de la culture natale.

Nous avons dit qu'un chapelet de colonies québecquoises s'étend de Mc Lennan à Girouxville. S'étend doit être pris non seulement au sens géographique, mais au sens historique. Cette histoire se fait sur un rythme de cinéma. En 1928, Girouxville n'était qu'un bois. En 1930, son centre se compose de quelques maisons, très distantes sur les deux côtés d'une piste d'herbe, qui n'ont été fouettées que par un hiver et sentent délicieusement le bois frais. Une école a été ouverte, avec deux classes dont les maîtresses sont déjà choisies. Le presbytère vient d'être achevé ou du moins ses murs et son toit, car il n'a pas encore toutes ses cloisons intérieures; il y a cependant une salle de bain, le téléphone, la T. S. F., qui sont des

nécessités des pays perdus, une machine à écrire et de la pâte pour imprimer des circulaires que nous nommerions bulletin paroissial ; pendant des mois le curé a couché dans sa sacristie. Car c'est l'église qui a été élevée la première. Une chapelle de bois naturellement. A l'intérieur on a caché par du papier uni la rugosité des planches. Des gravures servent de chemin de croix. Les beaux bancs traditionnels dans l'est sont remplacés par des chaises. Le dimanche soir, on tend devant l'autel un grand drapeau canadien donné par une riche bienfaitrice ; l'église devient salle paroissiale : tables à jouer ou à goûter, et le curé prend contact humain.

Autour de l'église vivent (à part quelques protestants de langue anglaise) cent cinquante familles toutes canadiennes françaises, cinquante célibataires ayant l'âge d'avoir des terres, deux cents enfants en âge d'école, sans compter les nourrissons et les « espérances », car n'émigrent ici que des jeunes gens. Ils sont disséminés sur un espace s'étendant à douze milles au nord, treize milles au sud de la voie, sur dix milles de large. Souvent les émigrants arrivent par bandes ; la première année ç'avait été le frère, le beau-frère et un cousin, en tout vingt personnes ; l'année suivante, ils appelèrent trois autres frères et les vieux parents :

trente âmes. Il ne reste plus vingt homesteads à prendre à Girouxville, et ils sont aux confins.

Aussi est-on en train de fonder une nouvelle paroisse canadienne française, sous le vocable de Saint-Isidore, à Tangent, de l'autre côté de la Smoky River. Les premiers lots ont été occupés en avril 1929. La première messe a été dite le mois suivant. Déjà y résident une quarantaine de familles, et une soixantaine d'hommes seuls dont quelques-uns sont mariés, mais ont devancé leurs femmes, pour bâtir la maison et commencer le défrichement : ils ont pris cent cinquante carreaux, les grands fils ayant droit à un homestead. Sans doute, quand ces pages s'imprimeront, Tangent ne sera plus que l'avant-dernier de ces villages.

Chacun vantant son installation à ses amis de l'est, c'est spontanément que l'on se groupe par nationalités. Mais les prêtres favorisent aussi ce groupement. Ainsi, pour les Canadiens français, les missionnaires colonisateurs. C'est à leur groupe qu'appartient celui que j'ai connu comme curé de Girouxville. Homme de Dieu et homme de sa patrie, l'un des aînés d'une de ces familles de plus de douze enfants qui ont à honneur d'avoir donné au monde un prêtre, extraordinairement actif quoiqu'il ne soit plus jeune, s'étant donné pour mission de fonder des paroisses, c'est-à-dire de défri-

cher de la terre pour y semer des âmes, quittant sa paroisse dès qu'elle peut vivre sans lui pour aller en débroussailler une autre plus loin ; on l'a surnommé le curé de Partoutville, un mot qui contient toute la piété et tout l'esprit du Canada; ce titre suffira à le faire nommer de tous ceux qui l'ont connu; que les autres, qui ne sont que ses cousins d'Europe, lui consacrent, à lui et à ses pareils, au moins une prière, pour que leur œuvre soit bénie.

Tous ces « villages » sont agricoles. Il en est d'autres espèces. Aux portes d'une ville, un village de maraîchers. A l'extrême-ouest, un village de mineurs. Dans le nord, un village de bûcherons. Etant minorités, nous ne les décrirons pas. Nous dirons quelques mots pourtant d'une plus grosse agglomération bâtie autour de puits de gaz naturel, parce qu'il nous fera voir une forme, primitive mais non abolie, de la vitalité de l'Ouest.

C'est le village de Turner Valley, à quelque cinquante milles de Calgary. On avait découvert là, il y a quelques années, un gaz naturel qui avait fait espérer des gisements de pétrole. Le pétrole est resté à peu près insaisissable. Le gaz contient rarement des vapeurs qu'on puisse condenser. Tel quel, il est trop abondant pour les usages locaux.

A-t-on percé une poche, il s'échappe sous forte pression, sans s'épuiser, empestant l'air, nuisible aux bronches : il n'y a qu'à le brûler. Dans tout le vallon, on voit, on entend de violents jets de flammes lancés par des tuyaux dont certains contiendraient facilement une tête d'homme et qu'on n'approche point à cause de la chaleur; deux d'entre eux ont été dirigés vers le fond d'un profond ravin ; un ruisseau y arrive : il ne passe pas. Du moins on a canalisé une partie de ces sources pour alimenter Calgary. Le village s'en sert également pour son éclairage et son chauffage : des conduites de fer sont posées sur le sol : on n'a pas pris beaucoup de peine pour les joindre : le feu ne s'éteint pas aux fissures. Là vivent les travailleurs employés de temps en temps au forage d'un nouveau puits; beaucoup sont des Américains; les simples manœuvres gagnent cinq dollars par jour, les ouvriers qualifiés dix à douze. Ces gros salaires sont aussitôt dépensés. Beaucoup de maisons, le long des chaussées boueuses, sont des auberges, des cinémas, des tripots et des baraques portant le simple mot « office ». Je m'informe : ce terme discret signifie agence de spéculation, en terrains ou en valeurs. Qu'on installe l'échafaudage d'un puits, les actions de la société montent; que les travaux de forage s'arrêtent, elles baissent. Baissent

et montent en même temps les prix des terrains voisins. Les administrateurs de ces entreprises peuvent y gagner plus d'argent qu'en vendant du vrai pétrole. Mais les ouvriers jouent de toutes les manières et font la noce. En eux survit la barbarie des chercheurs d'or. Le soir tout s'illumine et s'enfièvre. Les nuages prennent des teintes rouges qu'on voit de Calgary. Sur les routes voisines on n'a pas besoin de phares. De près, cent torches inégales, avec leurs tremblements, leurs sifflements, leur odeur de soufre, ont transformé Turner Valley en un séjour de damnés sans doute hanté de diables.

§ 2. — La fonction de la ville et sa standardisation

Les vraies agglomérations de la prairie sont des villes, — les moindres se nommant towns, les majeures cities, — dont les fonctions sont complexes.

Fonction *commerciale :* c'est ici la plus générale ; la ville est souvent un nœud de voies ferrées où roulent les trains de blé, et la plus occidentale, Winnipeg, est en même temps le grand marché des grains ; c'est toujours à la ville que se

rencontrent les magasins, succursales d'une même société, à la mode américaine, depuis les grands bazars, comme ceux de la Hudson's Bay Co, jusqu'aux boutiques à 5, 10 et 15 cents, comme les Woolwolth des Etats-Unis : c'est là que les ruraux viennent acheter des articles non périssables ou des services intermittents.

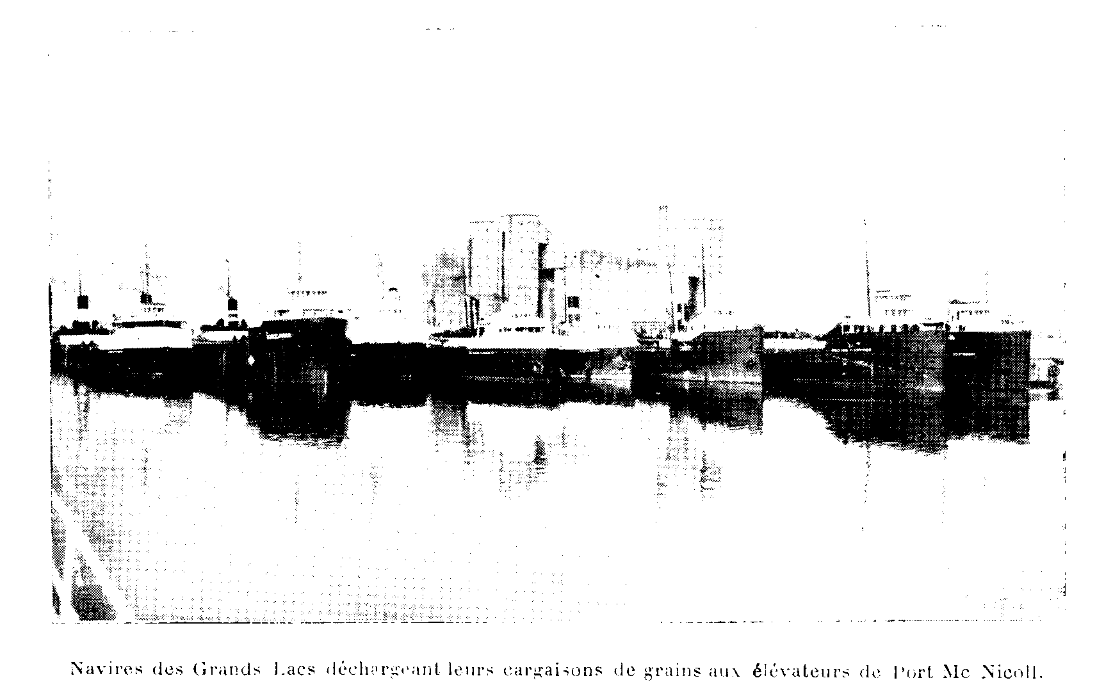
Fonction *industrielle*. Industries agricoles d'abord. Ici une minoterie, le plus souvent accolée à une batterie d'élévateurs. Là, un abattoir, aussi mécanisé, aussi expéditif et aussi propre que ceux de Chicago. Puis diverses usines, ateliers de chemin de fer, moulins à papier ou imprimeries de journaux.

Fonctions *libérales*, celles des médecins ou des avocats qui, toujours à l'américaine, ont leurs bureaux dans des buildings d'affaires, et sont généralement groupés, la même entreprise réunissant diverses spécialités du barreau ou un médecin de médecine générale, un otorhinolaryngologiste et un dentiste.

Fonctions *intellectuelles* au sens strict : partout des high schools, mais aussi trois universités, une par province, à Winnipeg, Saskatoon et Edmonton.

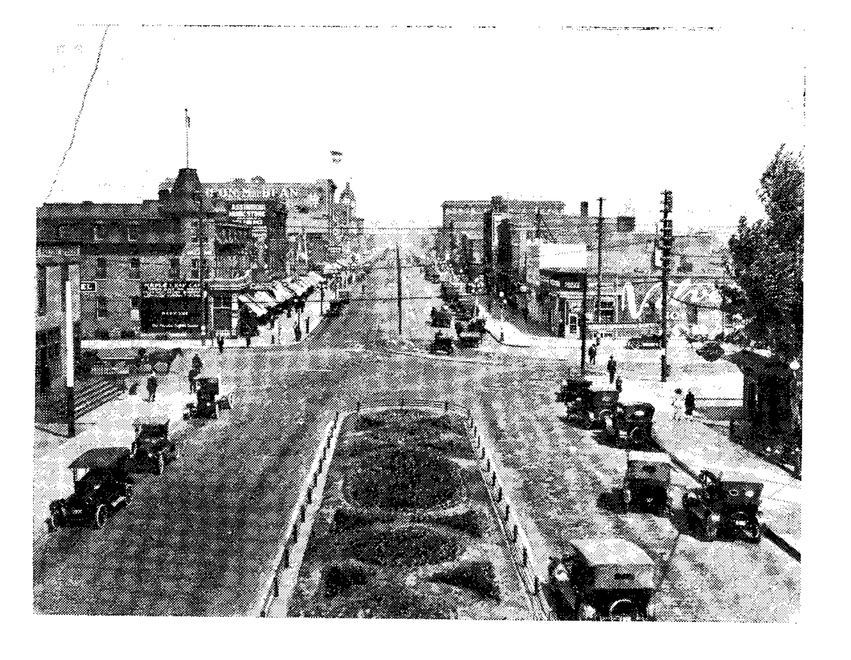
Fonctions *gouvernementales :* les parlements et les ministères, à Winnipeg, Régina et Edmonton, qui sont les trois capitales.

OUEST CANADIEN. Pl. II.



Navires des Grands Lacs déchargeant leurs cargaisons de grains aux élévateurs de Port Mc Nicoll.

Photo Canadian Pacific Railway.



Moose Jaw, Main Street, 1919.

(Photo Canadian Pacific Railway).

En tout cela, ces villes ne se distinguent de celles de notre pays que par des détails; j'oubliais cependant une différence essentielle : il n'y a pas dans la prairie de villes de rentiers.

Toutefois il est un bâtiment propre aux grandes cités de l'Ouest. C'est *l'hôtel.* En Europe, on le construit quand on est sûr de lui trouver des clients : chronologiquement il suit la ville. Ici il la précède : on l'a fondé précisément pour attirer des habitants futurs. « On » signifie une compagnie de chemins de fer. A Winnipeg, le C. P. R. a l'hôtel Alexandra, le C. N. R. le Fort Garry. A Edmonton, le C. N. R. a l'hôtel Macdonald. A Calgary le C. P. R. a l'hôtel Palisser. Extérieurement on aurait voulu en adapter l'architecture aux horizons ou aux traditions, comme à Québec, où le Château Frontenac, malgré son donjon gratte-ciel, rappelle un château de la Loire, ou à Victoria, où l'Empress Hôtel, tout couvert de verdure grimpante, ressemble à un grand cottage anglais. Dans la prairie, on a dû se contenter souvent de la forme cubique. Mais ce qui est significatif, c'est l'intérieur. Plusieurs centaines de chambres assez semblables. Presque chacune a sa salle de bain. Toutes ont un téléphone avec l'annuaire, une pelote munie d'aiguilles, de fil et de deux boutons, l'un blanc, l'autre noir, et une bible,

généreusement déposée par la société des Gideons pour la préservation morale des commis-voyageurs ; le prix de la chambre est de quatre dollars par nuit, rarement plus, presque jamais moins : prix et confort standards comme aux États-Unis. Plus significative est l'organisation des bas étages. Au rez-de-chaussée se succèdent une série de halls vastes et somptueux. Là on peut prendre ses billets de chemin de fer et de paquebots; on achète du tabac; on trouve les rayons courants des grands magasins; des sténographes sont à votre disposition, ainsi qu'un médecin et un dentiste, un avocat et un notaire, sans parler de bureaux de banques; des salons, des salles à manger, une salle de concert ou de bal peuvent être loués par des sociétés, Rotary Club, Kiwanis Club, groupements professionnels de toutes sortes qui y tiennent leurs réunions, dont les dates et les heures sont affichées. Au sous-sol sont installés coiffeur, cireur et WC, les WC des rues étant ignorés par la pudeur ou l'hygiène des municipalités. Toutes ces commodités, humbles ou luxueuses, servent tout ensemble aux voyageurs qui trouvent, au pied même de l'ascenseur, une ville en miniature, et aux gens de la ville dont l'hôtel est, selon l'expression emphatique de certains guides, le centre social. Quand le chemin de fer a ouvert la prairie, il avait besoin

d'aménager, à côté de sa gare, ce point autour duquel une cité s'agglomérerait ; la cité développée, ce palace a au moins la prétention de s'y dresser, en changeant à peine le sens des mots, comme un « hôtel de ville ».

Ces remarques générales posées, nous allons essayer de décrire rapidement, au moins dans leur aspect extérieur, les villes de l'Ouest.

A première vue, la caractéristique de chacune d'elles, c'est qu'elle n'a pas de caractéristique. Tous leurs plans se ressemblent. De même que la plaine a été divisée en « sections » carrées, la ville est divisée en « blocs » rectangulaires : on imite New-York, avec plus de symétrie encore. Comme à New-York, les blocs sont séparés par des avenues et des rues, perpendiculaires les unes aux autres, et désignées par des nombres, à l'exception des voies principales, comme Central Avenue ou Main Street ; les maisons elles-mêmes ont des numéros parlants : ainsi 48.23 signifie la 23e maison entre la 48e et la 49e avenue. Dans une petite cité de moins de 10.000 âmes, comme Prince Albert, Central Avenue est le centre des affaires. C'est sur la First Avenue que se trouve le principal hôtel. La Second Avenue a une chaussée boueuse que le train traverse sans barrières. Sur la troisième avenue il

n'y a déjà plus de trottoirs. Il est inutile de se promener jusqu'à la cinquième avenue : on n'a aucune chance d'y rencontrer la maison d'un Vanderbilt. Tout ce tracé est trop large pour la ville actuelle. Mais ici il n'y a que le potentiel qui compte. C'est pourquoi le plan de Prince Albert se retrouve à Edmonton, qui a près de cent mille habitants et vingt kilomètres de largeur; vieux Parisien, je m'oriente plus facilement à Edmonton qu'à Paris.

Les villes de l'Ouest sont encore semblables par maints autres traits. Même largeur des chaussées ; même semi-gratte-ciels d'une dizaine d'étages enlaidis d'escaliers extérieurs en cas d'incendie ; mêmes banques à colonnes grecques; mêmes succursales des mêmes magasins ; mêmes nombreux tailleurs pour hommes avec deux pantalons par costume ; mêmes droguistes non diplômés qui ne sont que des vendeurs de spécialités pharmaceutiques et de cent autres produits; même abondance de marchands de journaux aux nombreuses pages d'annonces et même absence de libraires ; mêmes beaux lampadaires à cinq globes; mêmes poteaux téléphoniques mal équarris; mêmes prix des tramways, toujours à classe unique et à unique « section »; mêmes flèches blanches sur la chaussée pour indiquer le trajet des voitures; mêmes pancartes pour en régler le stationnement; mêmes af-

fiches standards des mêmes produits standards pour les mêmes goûts standards. Sans oublier, à l'entrée de la campagne, les mêmes clubs de golf. Bien fin qui saurait, à la vue d'une photographie, les distinguer les unes des autres, ou les distinguer d'une ville de l'ouest des Etats-Unis. L'Européen sourit. L'Américain admire. En effet, songe-t-il, si l'on a trouvé pour une ville la forme parfaite, il n'y a qu'à la reproduire dans toutes les autres. Standardiser ne signifie pas seulement uniformiser, mais surtout copier le meilleur modèle. Nous avons, pour nos machines à écrire, le clavier universel, qui permet aux doigts les mouvements les plus aisés : ayons aussi un urbanisme universel, qui économise nos pas, nos gestes et nos efforts d'imagination.

Les cités ne se distinguent donc que par *des nuances*, dont la plus notable est *le nombre des habitants.*

On nous pardonnera d'insérer ici, par ordre d'importance en 1926, le tableau des quatorze plus grandes cités de la prairie, ce qui prouvera que dans la prairie les grandes villes sont rares, avec un rappel des populations aux recensements antérieurs, ce qui prouvera qu'au nord comme au sud il existe des villes champignons.

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1926
Winnipeg (capitale du Manitoba). . .	241	8.000	25.600	42 300	136.000	179.100	192.000
Calgary (Alberta)	—	—	3.900	4.400	43.700	63 300	65.500
Edmonton (capitale de l'Alberta) . . .	—	—	—	4.200	31.100	58.800	65.200
Regina (capitale de la Saskatchewan).	—	—	—	2.200	30.200	34.400	37.300
Saskatoon (Saskatchewan).	—	—	—	113	12.000	25.700	31.200
Fort William (Ontario) . .	—	—	—	3.600	16 500	20.500	non recensée
Moose Jaw (Saskatchewan).	—	—	—	1.600	13.800	19.300	19.000
Brandon (Manitoba). . .	—	—	3.800	5.600	13.800	15.400	16.400
Port Arthur (Ontario) . .	—	—	—	3.200	11.200	14.900	non recensée
Saint Boniface, faubourg de Winnipeg (Manitoba) .	—	1.300	1.600	2 000	7.500	12.800	14.200
Lethbridge (Alberta . . .	—	—	—	2.100	9.000	11.100	10,900
Medicine Hat (Alberta) . .	—	—	—	1.600	5.600	9.600	9.500
Prince Albert (Saskatchewan) . . .	—	—	—	1.800	6.300	7.600	7.900
Portage-la-Prairie (Manitoba)	—	—	3.400	3.900	5.900	6.800	6,500

En additionnant les populations de toutes les cités et de toutes les villes, on trouve, en 1926 :

	Population	
	Rurale	Urbaine
Manitoba	361.000	278.000
Saskatchewan.	578 000	243.000
Alberta	375.000	233.000

L'importance des villes par rapport aux campagnes a, en vingt ans, augmenté de 50 % en Alberta, mais seulement de 1/5 au Manitoba, ce qui s'explique parce qu'en 1906 l'Alberta n'était guère qu'un champ ou qu'un ranche. Aujourd'hui il ne faut pas s'étonner de la forte proportion des villes dans des pays présentés comme agricoles; d'abord sont comptés parmi les villes de simples bourgs ruraux; ensuite on ne doit pas oublier d'une part que les agriculteurs de l'ouest remplacent le plus possible la main-d'œuvre par des machines, d'autre part que les énormes quantités de blé qu'ils exportent exigent, dans les chemins de fer, les maisons de commerce et les banques, des employés que nous dénombrerons en décrivant Winnipeg.

Ces villes ou bourgs attirent les diverses races

avec des forces inégales. A cet égard les statistiques complètes que nous possédons datent de 1921. Pour l'ensemble de la population, les pourcentages d'urbanisme étaient alors au Manitoba, 43 %, dans la Saskatchewan, 29 %, dans l'Alberta, 38 %. Les pourcentages d'urbanisme des principaux groupes linguistiques étaient en même temps :

Pays de naissance	Man.	Sask.	Alta.
Scandinaves.	36 ½	13 ½	16 ½
Germaniques	35 ½	19 ½	24 ½
Latins et Grecs.	46	18 ½	32
Slaves	41 ½	19 ½	23 ½
Iles Britanniques	59	43	55 ½

Ces nombres sont des moyennes. Les écarts entre peuples sont faibles dans les deux premiers groupes, considérables dans le troisième et le quatrième. Le coefficient d'urbanisation des Italiens atteint 86 % au Manitoba. Parmi les Slaves, ce sont les Russes, les Polonais, les Yougo-Slaves qui sont surtout attirés par les villes (respectivement 58 1/2, 57 1/2, 77 1/2 au Manitoba; par contre les Galiciens vont surtout à la campagne : ils sont les plus ruraux des peuples de la Prairie, avec les

Norvégiens et les Suédois. Si brève que soit cette statistique, elle confirme et précise ce que nous savons des habitudes des émigrants européens.

Ces généralités doivent suffire. Il faudrait à présent esquisser des monographies. De ces quatorze cités (les seules qui avaient en 1926 plus de 5.000 âmes), nous ne retiendrons, pour nous y arrêter quelque temps, que deux, une moyenne, Saskatoon, la plus grande, Winnipeg, et ce nous sera une occasion de montrer, à propos de chacune d'elles, certains traits remarquables et généraux que nous avons dû cacher dans notre première esquisse : dans la première, nous chercherons un esprit, dans la dernière nous nous attacherons à caractériser les fonctions et ceux qui les remplissent.

§ 3. — Une jeune cité moyenne.

Saskatoon est le type de la ville jeune. Des quatorze cités c'est la plus récente. En 1901, c'était un hameau de cent treize âmes. Comme disent nos littérateurs, c'est une « moins de trente ans ». Elle a grandi avec les moissons. Son rôle économique est avant tout commercial. Plusieurs lignes de chemins de fer en partent. Elle a deux grands élévateurs, auxquels sont adjoints deux moulins à

farine, car il est souvent plus économique d'expédier le blé en farine qu'en grains. Commerçants, ses habitants sont gens pratiques : ainsi, non contents d'avoir, comme à New-York, à chaque carrefour, élevé sur des poteaux les plaques qui donnent le nom de l'avenue et de la rue qui s'y croisent, ils ont incrusté ces mêmes renseignements dans le trottoir, ce que maints autres ont négligé et ce qui évite la moindre chance du moindre risque de torticolis. Mais ces gens pratiques sont aussi gens de goût. Le doivent-ils à leur université, qui leur rappelle que les affaires ne sont qu'un moyen, ou au voisinage des carrières qui leur fournissent à bas prix moellons et céramique? Toujours est-il que même en plein quartier d'affaires on ne trouve pas de gratte-ciel démodés séparés par des masures sordides : partout l'élégance. Mais une élégance juvénile : maints édifices publics sont bâtis, en une pierre non encore patinée, dans un style à lignes droites qui semble indiquer que toute la ville s'est élevée d'un coup.

Le quartier résidentiel, quoique de facture américaine, est beaucoup plus plaisant que celui d'Edmonton; seul celui de Calgary le dépasse, mais uniquement en opulence. Chaussées cimentées, dont les plus larges ont des parterres en leur milieu, trottoirs de béton entre une bande de gazon

municipal et les pelouses tondues et fleuries des riverains; les maisons sont de bas cottages de bois peints, aussi semblables et aussi variés que possible; elles sont précédées et non suivies de leurs jardins; aucune clôture ne les sépare de la propriété voisine; évidemment on ne peut ni s'y isoler, ni surtout y abandonner les bébés; une telle mode convient sans doute à qui n'a ni nombreuse famille, ni besoin de vie intérieure; on orne ses façades pour les autres : c'est ce qu'on nomme ici l'esprit civique.

Si on s'intéresse au dehors, c'est que les intérieurs, si jolis soient-ils, ne sont pas toujours commodes. A l'inverse de ce qui se passe en France, si l'on ne manque pas d'autos, on manque de domestiques. La domesticité n'abonde qu'en Orient. Dans les pays de gens libres, personne n'aime servir. Ici la moindre bonne, logée et nourrie, se paie trente à trente-cinq dollars par mois, environ dix mille francs par an; encore exige-t-elle un certain nombre de soirées. Ce n'est qu'à l'extrême-ouest, à partir de Calgary, qu'on commence à trouver des serviteurs jaunes. Ailleurs, on les remplace tant bien que mal par un machinisme ménager; les fourneaux sont électriques et il y a des appareils à laver la vaisselle; il y a même des réveils-réchauds, qui, aux heures que vous avez indiquées,

vous éveillent et cuisent votre breakfast. C'est pourquoi l'étranger est souvent invité au restaurant : c'est quand on lui fait l'honneur de le traiter en intime qu'on le reçoit chez soi, et alors ce sont les filles de la maison qui font le service de table.

Le plus rapide croquis de Saskatoon serait inexact si l'on n'y esquissait pas son université. La cité est bâtie sur une falaise de la Saskatchewan du sud, mais de l'autre côté, sur une falaise égale, comme une ville complémentaire, s'élève l'université, dont le domaine contient quinze cents acres. Ainsi a-t-on fait à Edmonton et à Vancouver, peut-être à l'imitation de l'université Harvard. Il est vrai qu'ici on n'a achevé que quelques départements et des collèges où l'on éprouve, avec plus de désinvolture, l'intimité d'Oxford; un important cénotaphe est consacré aux joueurs de foot-ball; entre eux, des prés d'herbe sauvage attendent les architectes; en place d'honneur, on a transporté pierre à pierre le plus vieil édifice de la ville, sa première école, une relique vieille de trente-cinq ans. De la vie de l'université nous traiterons dans un autre chapitre. En celui-ci retenons seulement que son hall principal, comme le grand amphithéâtre de notre Sorbonne, se prête pour certaines fêtes extra-universitaires. Au fond du hall se dresse le portrait en pied d'un bienfaiteur contemporain,

entre quatre portraits en buste de chefs indiens qui appartenaient à la génération précédente; sur les autres murs sont des tableaux de peintres improvisés. De même, sur l'estrade, paraissent des acteurs et des musiciens excellents, mais qui vivent d'autres métiers. Ainsi beaucoup cherchent à s'évader des affaires; mais ce n'est pas la vie méditative qui les attire; ils se spiritualisent en commun; dès lors l'art est encore à l'époque, hésitante et sincère, de l'amateurisme; et surtout il est vraiment la tendance d'une cité.

Chaque morceau de ce cadre traduit l'état d'esprit des citoyens et l'entretient. Ici le mot tradition n'a point de sens. Tout le monde est tendu vers l'avenir. On cite avec orgueil la progression des permis de bâtir : en 1925, 1.079.000, en 1927, 3.216.000, en 1928, 5.757.000. L'année dernière la municipalité a planté le long des rues quinze mille arbres qui ont l'âge des écoliers. Un chirurgien éminent ose à peine me faire visiter sa clinique; beaucoup de nos professeurs l'envieraient; à lui elle paraît démodée : elle a quatre ans. Tout en parlant, il m'amène au cimetière; l'espace est vaste et plein d'arbustes où des oiseaux chantent; il n'y manque que les tombes; je comprends maintenant l'optimisme des hommes de Saskatoon : ils n'ont pas eu le temps d'apprendre ce que c'est que la mort.

§ 1. — UNE CAPITALE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

En Winnipeg nous verrons le type de la grande cité qui est en même temps la cité complète. Plusieurs de ses traits s'appliquent à Edmonton et à Calgary. Même il nous arrivera, au cours de notre description, de nous échapper vers l'Alberta; qu'on nous pardonne de faire quelquefois passer l'unité d'idée avant l'unité de lieu.

Donc Winnipeg est la métropole de l'Ouest. Elle se laisse surnommer « le Chicago du Canada ». Elle est à la charnière de l'éventail par lequel s'écoulent tous les produits, blé et bétail, de la prairie. Immense gare de chemin de fer. Puissante bourse des grains. Des chutes d'eau voisines y font tourner diverses industries. Le gouvernement provincial siège à Winnipeg. Jeune ou vieille ville? Question d'unité de temps. On vend des cartes postales représentant en 1839 l'emplacement occupé, au confluent de la Rivière rouge et de l'Assiniboine, par le Fort Garry; Winnipeg était un désert il y a cent ans : elle est jeune. En 1871, Winnipeg avait deux cent quarante et un habitants; elle est l'aînée de Saskatoon de trente ans : elle est vieille.

Pour constater ce mélange d'ancienneté et de nouveauté qui est surtout un manque de plan dans

la construction, il suffit de regarder par une fenêtre de l'hôtel Alexandra, situé au centre de la ville : apparaissent, presque au premier plan, des maisons de briques de douze étages alternant avec de basses baraques en bois, un haut tas de planches, un gros tas de bûches, des toits dans les arbres, une immense cheminée, un terrain vague, un élévateur, le tout disséminé sur une large surface, comme en toute ville qui a tracé ses rues avant d'élever ses demeures.

Descendons et flânons le long des deux longues et surtout larges artères, Main Street et Portage Avenue. Les hauts immeubles sont des buildings à bureaux dans le style des premiers gratte-ciel new-yorkais et les bicoques des boutiques aux vitrines desquelles s'entassent pêle-mêle des articles à bas prix. Les cinémas, qui abondent, ne présentent que des films américains. Dans quelques « parlors » de pauvres gens boivent la bière permise. Seules les banques sont olympiennes. Elles savent du reste faire leur réclame : sur une horloge au lieu des douze heures sont les douze lettres du mot : DOMINION BANK. La poste annonce un récent service aérien, à 5 cents, au lieu de 2 cents, par cette phrase : « Trois sous extra donnent des ailes à votre lettre ». Sur beaucoup de murs et au sommet de maintes bâtisses sont d'immenses affiches, qui

le soir, presque comme à Broadway, s'allumeront, s'éteindront, scintilleront, tourneront, changeront de formes et de couleurs, s'épanouiront en cascades et en étoiles.

Nous flânons, mais les autres se hâtent. Leurs types sont ceux de toutes les races du monde. Les costumes ne sont pas moins variés ou négligés. Sur la chaussée les autos de luxe voisinent avec des tacots dévernis, défoncés, hauts sur roues, qui ont dû être fabriqués quand Ford têtait encore sa mère. Il faut croire que cyclistes et piétons sont souvent imprudents, car les tramways portent, à leur avant, cette annonce : « Ça ne paie pas d'avoir un accident », et par surcroît de précaution ils sont munis, sous la pancarte, d'un filet métallique pour recueillir les amateurs d'écrasement. Au milieu de ce désordre, les policemen sont presque aussi placides qu'à Londres.

Le désordre des bâtiments s'explique par *la spéculation sur les terrains*. Un quartier devient le centre des affaires : en hâte on y élève quelques buildings ; bientôt le centre commerçant se déplace : entre les immeubles déjà construits les terrains demeurent vides et leurs propriétaires sont contents de pouvoir y placer de médiocres boutiques. Mêmes à-coups aux quartiers résidentiels. Tout Winnipeg a été bâti au hasard d'une mode. Ce hasard a fait

aussi varier les prix des terrains. La spéculation a amplifié les écarts. Le même lot a doublé, triplé, quintuplé parfois. Le crédit foncier, même aujourd'hui que ces mouvements sont un peu stabilisés, ne prête que le tiers, tout au plus la moitié, de la valeur et dans les parties sûres de la ville.

Ce phénomène est fréquent dans tout l'Ouest. Il date du boom qui a précédé la guerre. Alors les villes « d'avenir », comme Calgary et Edmonton, se croyaient appelées à avoir bientôt un million d'habitants. C'était l'unité de respectabilité urbaine. Elles ont tracé leurs plans en conséquence. C'est une des raisons de leur étendue. Les prix croissaient comme les surfaces. Puis l'immigration s'est ralentie, les cités se sont peuplées moins vite, on s'est lassé de payer des taxes sur des terrains qu'on n'espérait plus revendre, et à la hausse a succédé une baisse, aussi brusque et aussi ample. Dans l'Alberta, c'est Calgary, la ville d'affaires, qui a été la plus touchée : on peut y admirer les belles demeures du quartier résidentiel, mais il ne faut pas oublier qu'il n'y a qu'un vingtième de ceux qui les ont construites qui les possèdent encore. Edmonton, qui contient beaucoup de fonctionnaires et de professeurs, s'étant moins enrichie, a été moins ébranlée : cependant elle est bâtie en

croissant autour d'une immense place vide que ne traversent que deux ou trois voies entre des espaces herbus; cette place est la propriété de la Hudson's Bay Co; elle ne voulait pas la céder avant qu'elle fût suffisamment valorisée : il est à présent trop tard. Néanmoins, à Winnipeg, à Edmonton, à Calgary, ces catastrophes ne sont jugées que comme des retards : le mot « ruiné » n'existe pas dans le dictionnaire de la prairie.

Il en résulte un *brassage des situations* qui apparaît nettement dans les trois villes. Nous disons situations et non classes : *les classes ne sont qu'en germe dans l'Ouest* : un homme intelligent et audacieux change de niveau comme de métier. Tout au plus, dans une ville comme Edmonton, les universitaires font-ils quelquefois bande à part : la bande où l'on cause. A Calgary un homme est plutôt recherché et estimé proportionnellement à son compte en banque. Mais partout ses dépôts ont toutes les occasions de changer. Les exemples abondent dans tous les entretiens. Celui-ci, dit-on, a commencé colon et a fini entrepreneur; celui-là s'est senti médiocre avocat et s'est enrichi dans l'élevage. Un noble Européen est arrivé, au temps des ranches, avec un domestique dont il ne pouvait pas se passer : le « maître » a disparu comme ses rentes : le « valet » est devenu un notable. Tel

directeur d'école d'agriculture, après le succès électoral du parti fermier, a été réclamé comme premier ministre, s'est fait élire député et s'est révélé excellent administrateur. En outre, en changeant d'état, on change de lieu. Même dans la vieille Winnipeg, la plupart des habitants sont des nouveaux venus. Leurs antécédents restent souvent des mystères. Bien peu ont des souvenirs d'enfance communs. Leurs pères ne se connaissaient pas. Il y a des amis, il n'y a pas de familles amies.

Assurément les bénéfices sont gros. Même les fonctionnaires sont loin de mourir de faim. Les maîtres de conférences et professeurs d'université ont des traitements de $ 2.500 à $ 4.000 que les chefs de départements dépassent largement. Les avocats modestes se contentent de $ 4.000 à $ 5.000, mais les avocats de grandes corporations reçoivent de leurs clients des honoraires fixes qui ne sont jamais inférieurs à $ 15.000. Une visite d'un médecin ordinaire se paie $ 2, d'un spécialiste moyen $ 5, d'un spécialiste coté $ 10; une opération d'appendicite vaut $ 150.

Les commerçants sont encore mieux favorisés. Mais c'est en achetant et en revendant qu'on gagne ou qu'on perd le plus. Nous avons montré les variations de prix des terrains. Les cours du blé ont oscillé, depuis la guerre, du quadruple au

simple, sans parler des vibrations hebdomadaires. La bourse des grains, aux étages divisés en petits bureaux, dont un mur est rempli par un tableau tentateur et dont le sol porte un cercle de fauteuils, ne peut être comparée qu'à une vaste ruche, où beaucoup d'abeilles seraient remplacées par des frelons.

Pouvant si facilement gagner, on dépense plus facilement encore. Les Européens s'imaginent qu'en Amérique la vie est chère. C'est une erreur. Il n'y a de cher que les logements : vingt-cinq mille francs par an pour un salon, une salle à manger et deux chambres à coucher, munies, naturellement, du confort le plus complet. Pour le reste, en moyenne, un tiers de plus que chez nous. Seulement — sauf aux époques de crise — on jette l'argent par les fenêtres. C'est qu'on ne sait pas résister à une tentation. Il s'agit, bien entendu, de la tentation honnête de prendre un taxi pour faire un demi-mille, ou d'acheter un nouveau complet parce que c'est Pâques, ou de faire un cadeau, ou une aumône. Puisque les tentations sont si aisément satisfaites, à quoi bon en effet ne pas y succomber ? De grandes ressources naturelles, une population peu dense ont fait naître ici des besoins inconnus chez nous. Comme ils ne sont pas de l'ordre spirituel, ils sont coûteux. Il ne faut pas dire que la vie est chère dans la prairie, mais que son niveau est élevé.

Des remarques analogues s'appliquent au *monde du travail*. Car il existe dans les villes de l'Ouest, notamment à Winnipeg, un certain nombre d'ouvriers qui resteront toujours tels. Au Manitoba, en 1926, ils étaient 21.200 (industries principales : matériel roulant du chemin de fer : 4.400 ; puis impression, édition et reliure : 2.200), dans l'Alberta 10.200 (industrie principale, abattoirs et salaisons : 1.300), dans la Saskatchewan 4.900 (surtout dans les brasseries, beurreries et minoteries) ; dans l'ensemble du Canada, 600.000 ouvriers.

Leurs salaires précisent leur situation. Ils étaient en 1928, dans quelques métiers caractéristiques de Winnipeg :

		Salaires horaires en $	Heures par semaine
Construction	Briqueteurs. .	1,40	44
	Electriciens .	1	44
	Manœuvres. .	0,40 à 0,50	44 à 50
Forgerons		0,60 à 0,80	50
Conducteurs et wattmen de tramways		0,50	50
		Salaire hebdomadaire en $	
Typographes, à la machine ou à la main, de journaux . .		46	46

Ces salaires sont un peu supérieurs à ceux de Montréal. Ils sont très supérieurs à ceux de Paris. Les briqueteurs, favorisés en Amérique, reçoivent 35 francs par heure. Un wattman, qui est parmi les employés les moins payés, touche 625 francs par semaine, c'est-à-dire trois fois ce que touche un wattman français, et le prix de la vie, dans la Prairie, n'est pas, nous le savons, une fois et demie ce qu'il est en France.

Pour plus de précision, le budget hebdomadaire d'une famille moyenne de cinq personnes, au Manitoba, en 1929, a été évalué ainsi, par la *Gazette du Travail* :

Aliments (bœuf, bifteck de surlonge, 2 liv.; bœuf, épaule pour rôti, 2 liv.; veau, épaule pour rôti, 1 liv.; porc frais, 1 liv.; porc salé, 2 liv.; bacon, 1 liv.; saindoux pur, 2 liv.; œufs frais, 1 douz.; œufs en caisse, 1 douz.; lait, 6 pintes; beurre de ferme, 2 liv.; beurre de crèmerie, 1 liv.; fromage vieux, 1 liv.; fromage nouveau, 1 liv.; pain blanc, 15 liv.; farine, 10 liv.: avoine roulée, 5 liv.; riz, 2 liv.; fèves, 2 liv.; pommes tapées, 1 liv.; pruneaux, 1 liv.; sucre granulé, 4 liv.; sucre jaune,

2 liv.; pommes de terre, 1/2 poche; vinaigre, 1/6 pinte)	$ 11,10
Combustible et éclairage (charbon dur, 1/16 tonne; mou, 1/16 tonne; bois dur, 1/16 corde; mou, 1/16 corde; pétrole, 1 gallon)	$ 3,62
Loyer (1/4 de mois)	$ 8,75
Total.	$ 23,47

Nombre qu'il faudrait majorer de 50 % environ pour tenir compte de l'habillement et de divers articles.

Les ouvriers qualifiés peuvent largement se fixer un pareil budget. Mais les manœuvres à quarante cents doivent modérer leurs besoins ou réduire leur famille. Car bien peu ici ont la puissance de privation ou l'ingéniosité domestique que nos bourgeois admirent chez nos prolétaires.

C'est pourquoi, afin de maintenir un haut niveau d'existence, le syndicalisme existe au Canada, principalement dans l'est. Les syndiqués, 2.600 unions avec 300.000 membres, dont près d'un tiers dans les chemins de fer, sont, en très grande majorité, affiliés à la Federation of Labor des Etats-Unis. Mais il existe encore une Fédération nationale catholique, qui avoue quelque 40.000 adhérents, presque tous canadiens français. A Winnipeg on

compte 107 unions. Leur esprit est à peu près le même, aux nuances près, que dans le reste du Dominion. D'abord les contrats collectifs sont la règle, et beaucoup d'employeurs ont accepté le principe de l'atelier fermé, c'est-à-dire réservé aux syndiqués seuls. Pour ceux-ci, hors des crises, le chômage est rare : au Manitoba, en 1928, selon les mois, de 1 à 8 %. La même année, dans la même province, quatre grèves ont fait perdre à 860 employés une moyenne de deux semaines de travail. — Ensuite les syndicats revendiquent tous, quoique avec une certaine modération, de hauts salaires et une journée réduite. Parmi leurs demandes ne figure pas le sursalaire familial, même chez les Canadiens français qui semblent plus susceptibles que personne de redouter le malthusianisme qui sévit chez nos ouvriers; le sursalaire est une invention grenobloise à laquelle la plupart avouent n'avoir pas pensé; mais certains, même avertis, n'acquiescent pas; à leurs yeux, si l'on a institué le sursalaire, c'est pour corriger des salaires de famine ; le sursalaire, comme les primes de natalité, les assurances maladies ou les assurances vieillesse, sont les palliatifs d'un système où des patrons aux gestes étriqués cherchent d'abord à imposer au salaire un maximum ; en Amérique, on souhaite un minimum pour le salaire : c'est pourquoi les alloca-

tions européennes sont et doivent rester inconnues. — En outre, les patrons américains, malgré l'ampleur de leurs affaires, sont loin d'être tout puissants ; l'autorité des syndicats limite la leur : ainsi ils ne sont pas maîtres de renvoyer un ouvrier, excepté dans le bâtiment, où tout le monde sait que bien souvent la main-d'œuvre ne peut être qu'intermittente. — Néanmoins patrons et ouvriers collaborent volontiers : sur le C. N. R., des comités de coopération cherchent à améliorer le rendement ; aux inventeurs on ne donne pas de récompense individuelle; mais en quelques années le labeur commun a permis d'accorder à tout le monde une semaine de vacances payée. — Ainsi, même quand il y a lutte de classes, il y a rarement haine de classes ; parler sur ce continent de ce sentiment européen, c'est prononcer des mots vides de sens; y penser, c'est ne rien comprendre à l'esprit de l'Amérique.

Quelque chose contribue encore à restreindre l'envie de l'homme envers l'homme. C'est qu'à Winnipeg beaucoup de métiers sont les spécialités de certaines races. Ainsi les Américains, les Anglais, les Ecossais sont commerçants, surtout en grains : ils forment donc l'aristocratie de la ville. On trouve beaucoup de Juifs dans le petit commerce et quelques-uns dans les carrières libérales.

Les carrières libérales occupent aussi certains Allemands, bien que la plupart soient ouvriers. Les Italiens tiennent des restaurants ou vendent des fruits. Les Scandinaves sont contracteurs. Les Polonais et les Ukrainiens sont manœuvres. Les Canadiens français, qui occupent, de l'autre côté de la rivière, une grande partie de la ville de Saint-Boniface, ont des emplois assez médiocres dans les services publics, les magasins ou les fabriques, mais avec des exceptions brillantes, médecin, juge, ministre. Comme plusieurs de ces peuples ne perdent pas leur nationalité, au moins à la première génération, ils ont peine aussi à sortir de la profession nationale.

Tels sont les grands caractères. Ils n'empêchent pas les singularités. Toutes les revendications ouvrières ne sont pas calmes. Même en ce coin de la terre du blé on parle du communisme. Winnipeg, étant à la fois l'entrée et la sortie de la prairie, recueille les immigrants timides qui n'osent pas aller plus loin et les colons manqués qui n'ont pas pu retourner en arrière. Parmi cette population incertaine, les plus aigris sont des chômeurs anglais et surtout des Slaves de l'Europe centrale, par exemple des Ukrainiens, qui s'habituent difficilement au genre de vie du Canada. Ils se comptent notamment à la manifestation du premier mai. Un cortège de deux

mille hommes et de quelques femmes qui, derrière un orchestre d'une douzaine de cuivres, défile à la manière britannique, en ordre parfait, portant des pancartes sur lesquelles on lit leurs revendications : « Journée de sept heures et semaine de cinq jours », « Exigez le travail ou bien le plein salaire », « Demandez un gouvernement de workers et de farmers », « Combattez contre la guerre capitaliste », « A bas le militarisme à l'école ». Cette banderolle est celle des enfants. Tout le monde est silencieux, excepté les garçons et les filles, qui crient très fort. Beaucoup de ces formules semblent n'être que des formules, car le gouvernement fermier est au pouvoir, les menaces de guerre sont faibles quand on est séparé de Toronto et de Montréal par deux jours de forêts et de granit, et il faut avoir l'esprit fort subtil pour deviner ce que signifie le militarisme à l'école. Vraiment je ne suis pas très inquiet pour la bourgeoisie du Manitoba, si au Manitoba on peut parler de bourgeoisie.

Ayant entrevu l'aspect social des capitales de la Prairie, il nous reste à faire un retour en arrière et à chercher *ce que deviennent, dans ces villes, les familles*, qui nous ont semblé les éléments primordiaux d'une civilisation agricole.

Ces familles, même quand elles sont issues de

paysans du voisinage, sont soumises à toutes *les forces dissolvantes qui existent dans les villes*. Dissolution est un mot vague. Des exemples le définiront.

Dissolution par le métier. C'est, dans les villes de l'Ouest, mais surtout à Winnipeg, le commerce presque exclusif du blé et tout ce qui s'y rattache, de la banque à la bourse : il laisse espérer tous les gains, moins par labeur que par chance, ruse ou force. Les fonctionnaires, les médecins, les avocats ont, dans le négoce, parents ou amis dont ils subissent l'exemple. Les dollars coulent entre tous les doigts comme une poignée de grains.

Dissolution par les loisirs. On ne les emploie guère à s'instruire, du moins en réfléchissant : c'est sans effort qu'on reçoit son érudition, grâce au magazine, au film, à la radio : de la méditation on n'a pas le secret, et méditer fatiguerait la tête d'un businessman. Le foyer est mal outillé pour des distractions familiales. Le golf n'est souvent qu'un entr'acte de jeux moins sains. On y glisse d'autant plus aisément qu'on a plus d'argent et qui roule. Cités de pays neufs, lieux de plaisir.

Dissolution par le coudoiement des races. La canadienne française, il est vrai, s'isole. Sa langue et sa religion se gardent l'une et l'autre. Mais les Irlandais, qui parlent anglais, se mêlent aux

protestants. Les Allemands, volontiers multilingues, se mêlent à tout le monde. Les Américains des Etats-Unis donnent le ton. Bien des mariages sont mixtes. Bientôt des désaccords s'élèvent entre certains époux, et presque toujours les enfants naissent avec des hérédités contraires et des croyances diminuées.

Dissolution par la liberté qu'on laisse aux adolescents. Les parents canadiens ne sont en rien éducateurs ou plutôt ils ignorent en éducation la contrainte. Peut-être les affaires ne leur laissent-elles pas le temps de l'exercer. Peut-être leur paraît-elle une atteinte à une personnalité en germe. L'enfant, devant s'adapter au monde de demain, trouverait des leçons stériles près des adultes d'aujourd'hui. Bien peu d'entre eux osent leur inculquer une doctrine. Ce peuple qui s'essaie essaie tout. Son empirisme technique s'achève en empirisme moral. L'automobile lui sert d'instrument. Garçons et filles ont, plus tôt que chez nous, leurs permis de conduire, et s'en servent. Ou bien ils se donnent des fêtes dans la maison de leurs parents, qu'ils prient poliment d'aller souper au restaurant. Les enfants s'émancipent presque en sortant de la nursery.

Dans tous ces sens, dissolution est-il un terme péjoratif? Ce qu'il y a de certain, c'est que cette

famille diffère de la famille française. Cette société aussi. De Peace River à Winnipeg, l'individu, bien plus tôt, est plus indépendant. Par contre, il peut s'appuyer sur de plus larges groupes; nous l'avons noté à Saskatoon et nous le remarquerons maintes fois encore. Double cause qui fait de la famille un intermédiaire moins utile. Faute de fonctions, l'organe s'affaiblit. En même temps s'épuisent certaines vertus qui n'ont de vigueur que par lui. Mais c'est peut-être au profit de vertus d'un autre ordre, plus rares en France, les vertus civiques. Aucune transformation morale, si bienfaisante soit-elle, ne s'accomplit sans tumulte et parfois sans ruines. Ici il n'est pas scientifique de juger et il est méritoire de comprendre. Nous nous sommes bornés à présenter des taits. Que le lecteur se donne la peine de les méditer.

CHAPITRE IV

Les puissances matérielles

Nous venons de faire de la sociologie de géographe. C'est en effet sur le terrain que nous avons tracé successivement les contours d'une ferme, d'un village, d'une cité, d'une capitale : tous les habitants de la prairie s'y trouvent renfermés : quiconque croit au matérialisme géographique peut s'imaginer que nous n'avons plus rien à en dire. Pourtant leurs vies ne tiennent pas tout entières dans les limites de leurs domaines, dans les cadres municipaux, entre les frontières d'un Etat et même sur la surface du globe : pour expliquer les hommes, les normes territoriales ne suffisent pas. C'est que ces hommes sont soutenus par certains « patronages », si impopulaire que soit ce mot en Amérique, et ces patronages ne peuvent pas toujours se projeter sur le sol. D'un premier point de vue, on peut les diviser en patronages matériels et en patronages spirituels : division imparfaite, car certains

d'entre eux, comme celui du gouvernement, ont une influence à la fois économique et morale et, selon qu'on examine telle ou telle de leurs fonctions, doivent être classés dans l'une ou l'autre espèce. D'un autre point de vue, on remarque que tous les patronages ne sont pas extérieurs aux individus : certains résultent de l'union des individus eux-mêmes, quittes, sitôt créés, à devenir des puissances transcendantes à chacun d'eux; après ceux qui s'imposent, ceux qu'on s'impose. La première classification nous amène à distinguer deux chapitres. En celui-ci nous ne dépasserons pas les patronages matériels. Quant à la seconde classification, elle apparaîtra dans ses paragraphes. Pour donner une idée de la question sans prétendre l'épuiser, nous ne retiendrons que trois puissances, d'abord les grandes compagnies, comme le C. P. R., ensuite certains organismes d'Etat, comme les fermes fédérales et les facultés d'agriculture des universités provinciales, enfin une vaste coopérative de farmers appelée Wheat Pool.

§ 1. — Les grandes compagnies

Les deux plus célèbres compagnies du Canada sont la Hudson's Bay Co et le Canadian Pacific Railway.

La *Hudson's Bay Co* est la plus ancienne. En des états formés après 1867, on peut dire que ses origines se perdent dans la nuit des temps. Ce n'est d'ailleurs pas, en Amérique, un titre de gloire. Avoir un passé, c'est risquer de n'avoir plus d'avenir. La H. B. C. ne vit pas, elle se survit. Créée par charte du roi Charles II en 1670, la H. B. C. eut pendant deux siècles, à travers diverses vicissitudes, le monopole du commerce des fourrures dans tout le nord-ouest du Canada; elle occupa à une certaine époque trois mille agents et plus encore d'Indiens; divisant le pays en quatre départements et trente-trois districts, avec cent cinquante-deux postes, elle exerça une véritable juridiction territoriale sur une surface presque aussi grande que l'Europe. Quand en 1867 la Fédération Canadienne eut été créée et que l'ouest eut commencé à se peupler de colons, une telle compagnie, d'ailleurs purement anglaise, ne pouvait subsister dans un Dominion, au moins comme état dans l'état. Elle céda ses droits souverains moyennant une indemnité de 300.000 livres et l'octroi du dix-huitième des terres de chaque township, en tout sept millions d'acres : c'était sa ruine comme grande puissance. Aujourd'hui elle liquide ses terrains : en 1928, elle a vendu 290.000 acres, à $ 12 l'acre environ. Elle fait encore un fructueux commerce de fourrures en concurrence

avec la compagnie Révillon. Enfin elle possède de grands magasins ou de grands bazars dans chaque importante cité de l'Ouest Si nous citons la H. B. C. en premier lieu, c'est que c'est à peine si on peut la regarder comme une force patronante, du moins à l'égard des habitants actuels de la prairie; elle n'a eu affaire autrefois qu'aux Indiens et a toujours cherché à dépister les Blancs qui voulaient pénétrer sur son territoire. C'était un patronage de proconsul.

Tout autre est le *Canadian Pacific Railway*. Nous savons déjà qu'en établissant des voies ferrées il a permis aux farmers de vendre, donc de semer. Il a été la condition première de l'existence de leurs domaines. Il ne faut pas dire que la prairie se compose de champs liés par des chemins de fer, mais de chemins de fer avec des champs alentour. Evidemment le C. P. R. a participé à la prospérité générale, et ses « actions » sont ce qu'on nomme en bourse « un titre de premier ordre ». Il est intéressant de savoir *comment il a pu associer le bénéfice et le service.*

D'abord, en 1880, le gouvernement s'engagea à donner au C. P. R. qui se fondait, en compensation des risques qu'il allait courir, une subvention de $ 25.000.000 et 25.000.000 d'acres de terres situées le long de ses voies et destinées à être revendues

à son profit. Il en a cédé, en 1928, 387.000 acres à $ 11 l'acre en moyenne. Il lui en reste aujourd'hui des étendues réduites dans trois grands « blocks », celui de Lloydminster et Battleford, aux confins de la Saskatchewan et de l'Alberta, celui de Calgary et d'Edmonton dans l'Alberta et, au sud-est de Calgary, le bloc irrigué. Ce dernier seul nous retiendra quelques instants : du reste, à travers ses particularités, nous distinguerons sans peine la méthode générale de la compagnie.

Dans *le bloc irrigué*, le C. P. R. a fait de très importants travaux. L'eau est prise à la rivière Bow, qui descend des Rocheuses et contribue à former la Saskatchewan du sud. Deux barrages y ont été établis, l'un près de Calgary pour alimenter la section occidentale, l'autre près de Bassano, pour alimenter la section orientale. A Bassano, par exemple, il a fallu élever le niveau de la rivière de quarante pieds; à cet effet on a lancé une digue de 7.800 pieds de long, dont la base, au point le plus haut, a 350 pieds de large et qui renferme 1.000.000 de yards cubiques de terre, sans compter le béton et l'acier; la digue est coupée de vingt-quatre écluses manœuvrées électriquement. De ces écluses l'eau tombe dans le canal principal. Celui-ci se divise en canaux secondaires. Ceux-là se subdivisent encore, et plusieurs fois, jusqu'aux rigoles des champs. Pour

traverser la dépression de Brooks, le canal a été remplacé par un aqueduc, large tuyau de deux milles de long monté sur un échafaudage de béton qui, à certaines places, surplombe le sol de cinquante pieds, à un autre endroit passe au-dessous des rails en siphon; sa vue ne rappelle en rien le pont du Gard : elle n'a pas moins de grandeur. Le trajet de l'eau a été calculé de manière à faire correspondre les périodes de sècheresse de la région et les époques de fonte des neiges aux sources du Bow. La section ouest contient 1.002.000 acres dont on peut irriguer 219.000 environ, la section est 1.156.000 acres, dont 400.000 irrigables.

Pour mesurer les résultats de l'irrigation, peut-être inégaux suivant les lieux, des expériences ont été faites sur des terres arrosées et sur des terres non-arrosées, en une saison relativement sèche, à la ferme expérimentale du Dominion de Lethbridge, dans la même région. L'accroissement de la récolte dû à l'irrigation a été, par acre : pour le blé, 17 boisseaux ; pour l'avoine, 32 boisseaux ; pour l'orge, 48 boisseaux.

C'est pourquoi le C. P. R. vend ses terres irriguées notablement plus cher que les autres. Par exemple, un beau lot de 160 acres contenant de 50 à 90 % de terre située au-dessous du fossé est vendu environ $ 35 l'acre pour la surface irrigable

et $ 5 à 10 l'acre pour la surface non irrigable (Notons que les prix des autres terres du C. P. R. varient entre $ 5 et 15, avec une moyenne de 10). Pour exprimer ces nombres en mesures françaises, 35 dollars l'acre représentent près de 2.200 francs l'hectare. Ces prix, élevés pour le Canada, ne pourraient être supportés que par très peu de colons. Pour en rendre le paiement plus aisé, le C. P. R. a institué ce mode de crédit. On ne paie comptant que 7 % du prix d'achat; on attend ensuite un an sans rien débourser, pas même d'intérêts ; puis on s'acquitte du reste en trente-quatre versements annuels, dont le premier tombe deux ans seulement après la prise de possession du terrain; chacun de ces versements est 7 % du prix restant après le versement initial; il est calculé sur la base de 6 % d'intérêt par an. En outre, pour la location de l'eau, ou plus exactement pour contribuer à l'amortissement des frais de canalisation de la compagnie, le cultivateur doit payer $ 1,20 par acre chaque année, la première année exceptée. A cette combinaison, le preneur et le bailleur trouvent tous deux leur avantage.

L'irrigation est un des patronages effectifs. Elle équivaut à un défrichement, à un labour, à des engrais. Mais ces derniers ne relèvent que des individus. Irriguer est l'œuvre de grands pouvoirs.

C'est ainsi que dominèrent jadis les souverains de l'Egypte. Comme l'irrigation n'est qu'un des rôles du C. P. R., on peut dire que *le C. P. R. est l'un des premiers, peut-être le premier des agents qui ont transformé la prairie en champs*. En même temps il faut reconnaître que de telles œuvres ne pouvaient s'accomplir comme elles se sont accomplies qu'avec des moyens gigantesques. Le C. P. R. avoue, à son bilan du 31 décembre 1930, près de $ 338.000.000 de voies, gares, matériel roulant, flotte des lacs et hôtels; dans le matériel roulant figurent plus de 2.100 locomotives et 92.000 wagons de marchandises et de bestiaux. Sur l'Atlantique et le Pacifique, ses flottes, transocéaniques et côtières, se composent de 56 navires ; grand tonnage, 469.000 ; valeur, $ 114.000.000. Ses participations, principalement dans des chemins de fer, ont coûté $ 165.000.000. Un autre poste, composé surtout des terres, rurales ou urbaines, qu'il possède encore ou qu'on lui paie par annuités, représente $ 150.000.000. Son actif total est voisin de $ 1.372.000.000, c'est-à-dire d'environ 35 milliards de francs : encore certaines concessions — charbon ou pétrole — figurent-elles pour $ 1 au bilan.

Du reste le C.P.R. n'avait reçu qu'un monopole de vingt ans. Quand il eut expiré, d'autres compagnies furent créées et, après des exploitations

plus ou moins heureuses, les principales, encore trop petites, furent reprises par l'état. Celui-ci, dès 1923, a unifié son réseau sous le nom de Canadian National Railway ou C. N. R., qui double le C. P. R., au moins dans la Prairie. La longueur des voies ferrées du Dominion, en 1928, dépassait 41.000 milles, dont plus de 14.000 pour le C. P. R., plus de 21.000 pour le C. N. R. A la même date, on mesurait, en tout, pour le Manitoba 4.300 milles, pour la Saskatchewan 7.600 milles, pour l'Alberta 5.300 milles. C'est, dans les parties emblavées, un réseau assez serré — les mailles ont de 10 à 30 milles — pour permettre un transport commode de tous les produits. Le farmer isolé n'aurait rien pu sans de tels aides. Les grandes compagnies ont été non dominatrices, mais protectrices. Dans l'Ouest l'individualisme est impossible à un blanc, et, s'il voulait s'écarter de trente milles d'un chemin de fer, il devrait se résigner à vivre en sauvage.

Cependant les chemins de fer n'ont pu qu' « ouvrir » la prairie avant les défrichements et ne peuvent que la « vider » après chaque récolte. Entre ces deux secours, chaque cultivateur doit accomplir la centaine d'actions que comporte l'acte de cultiver. C'est une technique. Elle ne s'improvise pas. Des maîtres doivent l'enseigner et même la dé-

couvrir. D'autres patronages s'imposent. Les plus caractéristiques sont ceux des fermes écoles et des instituts d'agriculture.

§ 2. — Les fermes fédérales et les facultés d'agriculture des universités.

Nous avons déjà fait le tour des bâtiments d'une université et nous en avons admiré l'élégance. Nous avons pénétré dans un collège et nous en avons goûté le charme. Des impressions analogues résultent de la visite des bibliothèques. Partout un confort qu'on doit aux Etats-Unis et un esprit qui rappelle l'Angleterre. Ce n'est pas pour rien que les universités de la prairie sont taillées à la mesure du lieu et affiliées à Oxford.

Mais il est en elles quelque chose d'à peu près unique, sur quoi nous voulons insister. Ce sont *leurs liens avec les productions régionales.*

Ainsi, à celle de Saskatoon, pays des pierres et du kaolin, existe un département de « céramique ». Un département qui n'a pas une demi-douzaine d'élèves, mais je ne sais si la Manufacture de Sèvres a commencé plus amplement. Toutefois, ces élèves ne font qu'à l'occasion des vases ou des bustes; ils s'y spécialiseront plus tard et plus tard aussi sans doute créeront des frises de terre cuite

dont la place sera toute indiquée sur les murs plats de récents monuments. En attendant, le laboratoire préfère l'analyse des ciments pour quiconque fait des maisons ou des routes. On est ingénieur avant d'être artiste, ce qui assure pour un avenir prochain une entente plus parfaite entre l'artiste et l'ingénieur ou, si l'on préfère, entre l'art et la vie.

Exemple infime par ses dimensions, mais premier symptôme d'un esprit général. Les preuves les plus décisives en sont données par les départements d'agriculture des trois universités. Leur rôle est éminent. S'il se mesurait à l'étendue des bâtisses, il suffirait de traverser Winnipeg. Cette ville, qui a tant dépensé pour son Parlement, a peu fait — jusqu'ici — pour son Université. Elle campe encore au petit bonheur. Sur le vaste terrain qu'elle possède et où elle émigrera bientôt ne s'élève que son « Collège d'agriculture » au milieu de ses champs d'expériences. A Saskatoon et à Edmonton l'équilibre est moins manifestement rompu, mais il ne faut pas longtemps pour voir en quelle estime tout le monde y tient les laboratoires agricoles.

Cependant ces Universités ont été précédées par *les fermes et stations expérimentales fédérales*, dont

les plus anciennes datent de 1886, bien avant les vrais débuts de la prairie. C'est en 1886 en effet qu'a été fondée, avec quatre autres, la ferme centrale d'Ottawa; c'est là que réside le directeur qui ordonne les travaux à faire sur l'ensemble des vingt-sept fermes et stations, d'une superficie totale de plus de 14.000 acres et dispersées d'un Océan à l'autre (deux au Manitoba, quatre en Saskatchewan, deux en Alberta). C'est sur ces fermes — pour nous en tenir aux céréales qui ne sont qu'un de leurs objets — qu'à l'aide de sélections et de croisements *on a créé des variétés de blé de plus en plus adaptées aux conditions du Canada :* maturation rapide, rendement élevé, résistance à la maladie, etc. Ainsi a-t-on fait le blé Marquis, puis le blé Garnet, et on travaille toujours. On travaille ici et là, car la même céréale ne réussit pas également dans tel et tel district. On travaille pour la science et pour la propagande, c'est-à-dire que dès qu'on est satisfait d'une variété on la sème avec plus d'abondance, afin d'en distribuer gratuitement des échantillons aux cultivateurs qui les demandent. Ces échantillons sont encore exposés dans les foires régionales ou décrits dans des tracts, admirablement clairs, qu'on répand sur le pays avec l'abondance de la pluie. Mieux, 199 « stations de démonstration » ont été établies sur des propriétés

particulières; des instructions rigoureuses sont données aux exploitants : ainsi les méthodes élaborées dans les fermes de l'état sont mises, dans leurs détails concrets, à la portée des farmers du voisinage. C'est un réseau serré qui couvre le Dominion.

A ce réseau s'ajoutent *les Facultés d'agriculture des Universités*, notamment des trois d'entre elles qui sont dans la Prairie. Il y a peu de doubles emplois, pour deux raisons. D'abord parce que chaque province a ses besoins propres, où chaque université se spécialise. Ensuite parce que l'université n'est pas seulement un organisme de recherches, comme la ferme expérimentale, mais un organisme d'enseignement, auquel la ferme expérimentale ne supplée pas.

Comme organismes de *recherches*, les collèges ou facultés d'agriculture des trois provinces sont magnifiquement outillés, avec laboratoires, champs d'essais, parcs à bestiaux, etc. : le collège de Saskatoon, par exemple, possède 1.300 acres à l'université et 560 acres à trente-cinq milles de la ville. A Winnipeg, centre de culture mixte, on insiste peut-être davantage sur les cultures fourragères; la terre étant moins propice au blé, on s'intéresse à l'orge ; on a également inauguré l'étude des sols, en commençant par les bords de la Rivière rouge,

au sud et à l'ouest de la cité, pays où des terrains d'apparence identique ont en réalité différents profils. A Saskatoon, on paraît avoir trouvé un blé résistant à la rouille. A Edmonton, on se préoccupe des blés à maturation hâtive. Cependant dans aucun de ces centres aucun problème n'est négligé.

Quant à *l'enseignement,* il comprend, à Edmonton, quatre ans de cours aboutissant au degré de B. Sc. et trois ans conduisant au B. H. Ec., mais réservés aux anciens élèves des écoles d'agriculture provinciales. A Saskatoon existent, pendant l'hiver, à l'usage des agriculteurs adultes, des cours élémentaires et généraux, où l'on apprend jusqu'à la réparation des machines. Ils sont également donnés en d'autres points de la Saskatchewan. Tandis que l'université d'Alberta possède un poste émetteur et répand ses leçons par T. S. F.

Chaires et hauts parleurs ne s'élèvent pas dans le désert. Autant les paysans européens se méfient des « théories », autant les farmers de l'Ouest croient à la « science ». Un diplômé d'une école agricole qui prend un domaine dans un village y est d'avance tenu pour un oracle. Les cultivateurs sans instruction demandent aux universités ou aux fermes quelle est la nourriture la plus favorable à leurs bestiaux ou leur envoient un peu de leur terre pour être analysée. De perpétuels échan-

ges s'établissent entre le laboratoire et le sillon. C'est d'un collège que viennent les mots d'ordre aux semeuses. *Une vraie parenté unit l'homme d'étude à l'homme de plein air.*

Il en résulte, dans les universités ou plutôt dans les facultés d'agriculture et semblablement dans toutes les facultés scientifiques, un esprit rare chez nous. On a sur la lèvre le mot « esprit utilitaire », mais on n'ose l'employer, car il a en France un sens péjoratif. En France, certaines facultés, certaines grandes écoles se vantent de ne servir à rien : c'est ce qu'elles appellent donner une formation désintéressée ; certes, elles développent ainsi des esprits de premier ordre, mais au prix de nombreux échecs, et les ratés qu'elles forment ne sont pas moins fiers d'avoir reçu un diplôme qui, prouvant qu'ils n'ont pas eu besoin de peiner pour vivre, n'est pas autre chose qu'un certificat de bourgeoisie. Au Canada, ceux qui ont une intelligence (et qu'on ne peut pas appeler des intellectuels) l'emploient à servir : c'est là leur titre de gloire. La société universitaire n'est pas une caste se recrutant elle-même, avec des normes qui l'isolent du reste du monde : c'est un organe du pays, lié aux autres organes. *Pour elle, être utilitaire, c'est participer à la vie générale.*

Ce n'est pas à dire que les universités se désin-

téressent des belles lettres ou des beaux-arts. Des Britanniques se renieraient en se mettant à l'école des Américains. Ils reçoivent le voyageur français comme un frère en civilisation. Toutefois il semble que, en dehors des questions vitales pour un pays qui se fonde, il n'y ait de place que pour des « hobbies ». *Primun vivere.* Mais qu'on mette l'accent sur *primum.* Dans quelques années, les valeurs pourront être renversées. Et, déjà maintenant, faire de toutes pièces une herbe inconnue développe peut-être plus de qualités scientifiques et même d'esprit de finesse que l'étude codifiée de lois physiques ou de théorèmes d'algèbre.

A cette œuvre des « laboratoires agricoles » il faudrait ajouter l'action — purement administrative, il est vrai — des Ministères de l'Agriculture provinciaux et du Ministère de l'Agriculture fédéral. Cet ensemble est un patronage aussi. C'est peut-être plus encore, et on exagérerait à peine en disant que les farmers exécutent, mais que les universités et les gouvernements ont conçu. Centralisée dans l'arpentage et dans les transports, l'« industrie » essentielle de la prairie est encore centralisée dans sa technique. Même dans le geste de semer, l'indépendance n'est qu'apparente. L'émiettement, de mille en mille, sur un carrelage

grand comme la France n'empêche pas une civilisation de masse. Peut-elle rester quand même démocratique? Il semble qu'on puisse répondre oui si on examine une autorité d'une autre espèce, celle de l'ensemble des farmers sur chacun d'eux. Cet ensemble existe dans la prairie depuis 1923 et 1924, sous le nom de Wheat Pool.

§ 3. — Le cartel du blé.

Il est hors de doute que, dans l'Ouest plus encore que dans l'Est, les entreprises géantes peuvent seules réussir et faire réussir les particuliers. Certaines de ces entreprises sont — et il semble que ce soit par la force des choses — entre les mains d'actionnaires : des compagnies de chemin de fer. D'autres sont — et cela paraît également normal — entre les mains de l'Etat : les fermes expérimentales et les collèges d'agriculture. Il nous reste à en observer d'autres qui sont entre les mains des producteurs eux-mêmes. Au socialisme capitaliste et au socialisme d'état s'ajoute le socialisme des farmers. Nous avons vu qu'il ne peut être en rien technique : il doit rester purement commercial. Son vrai nom est coopérative de vente. Les Canadiens l'appellent Wheat Pool. Il a donné lieu à

une abondante littérature : le meilleur ouvrage d'ensemble est peut-être « Grain grower's cooperative in Western Canada », par Hazard S. Patton, qui forme le trente-deuxième volume des « Harvard Economic Studies ». Pour comprendre son histoire, qui est courte, puisque le Pool n'existait pas avant 1923, on doit remonter un peu plus haut, et surtout faire précéder le récit d'*un bref exposé du mécanisme de l'exportation des blés de l'Ouest.*

Cette exportation a crû très rapidement. En 1900, c'est-à-dire avant la constitution, comme provinces, de la Saskatchewan et de l'Alberta, elle s'élevait à $ 12.000.000, en 1914, à $ 118.000.000, en 1929, à $ 429.000.000.

Séparons les éléments de la récolte, pour une des dernières années, en comptant, non en dollars, mais en boisseaux.

En 1927, — année que nous choisissons comme type parce que la dépression n'a pas encore commencé — total de la récolte canadienne de blé : 480.000.000 boisseaux ; des provinces de la prairie : 455.000.000; du Manitoba : 31.000.000 ; de la Saskatchewan : 253.000.000; de l'Alberta : 171.000.000 : la prairie produit donc 95 % du blé du Canada et les statistiques générales s'appliquent

presque parfaitement à elle. La récolte, pour l'ensemble du Dominion, dans les douze mois terminés le 31 juillet 1928, a été :

		Boisseaux
Report de l'année 1926-27		48.000.000
Production brute	480.000.000	
Fuite au nettoyage	7.000.000	
Grain non vendable	28.000.000	
Production nette		445.000.000
Disponible pour distribution (y compris importations infimes)		494.000.000

Ce disponible a été employé ainsi :

	Boisseaux
Conservé pour semence	42.000.000
Moulu pour consommation	42.000.000
Exporté sous forme de farine	44.000.000
Exporté en grain	289.000.000
Report de l'année 1927-28	76.000.000

On pourrait suivre l'exportation du blé jusqu'à ses points d'arrivée. Les années de production et d'exportation ne coïncidant pas, les statistiques ne sont pas rigoureusement comparables. On trouverait néanmoins des indications approximatives dans ce tableau, relatif à une période de douze mois peu différente :

Exportation	au Royaume Uni.	180	millions de boisseaux
—	aux Etats Unis	8	—
—	dans l'Etat libre d'Irlande	1	—
—	en Belgique. . .	9 1/2	—
—	en Hollande. . .	10	—
—	en Suède . . .	1	—
—	en France . . .	4	—
—	en Allemagne . .	6 1/2	—
—	en Italie. . . .	12	—
—	en Grèce . . .	2	—
—	en Chine. . . .	3 1/2	—
—	au Japon . . .	6 1/2	—

Total des exportations de blé : 248 millions de boisseaux.

L'univers presque entier, directement ou, dans une faible mesure, par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne, dépend, pour son pain, du Canada. Même quand il emploie sa propre farine, il y mêle des farines de la prairie. Nos trois provinces ne consomment guère plus que le septième de leur récolte. Malgré l'analogie des techniques, on ne doit pas les rapprocher des régions rurales de la France, mais plutôt des régions industrielles qui travaillent pour l'étranger. Elles forment essentiellement un pays commerçant.

Ce commerce, nous le savons, se fait par les élévateurs. Si on ne considère que la matérialité des transports, chaque cultivateur verse son grain à l'élévateur

de la station la plus voisine, dit élévateur local. De là, les grains sont expédiés par wagons aux gros élévateurs terminaux, par exemple à Fort William et à Port Arthur. Après inspection, ils sont embarqués vers les Etats-Unis ou l'Europe, à travers les grands lacs et les canaux, comme le canal Welland.

Le nombre et la capacité des élévateurs du Canada a crû, on le devine, avec rapidité. A la fin du dernier siècle, 523 pouvant contenir 18.300.000 boisseaux. En 1928, rien que dans la Prairie, ou plus exactement dans la division de l'Ouest qui a des débouchés à Fort William et Port Arthur dans l'Ontario et à Vancouver dans la Colombie britannique, 4796 élévateurs et 263.222.000 boisseaux (détails au tableau de la p. 180); le grand total, pour le Canada, est à peine supérieur, 4823 et 310.832.000.

Les premiers élévateurs, à l'ouverture de la Prairie, appartenaient, comme les chemins de fer eux-mêmes, *à des particuliers ou à des sociétés particulières*. Leur rôle était celui d'acheteurs seuls connus des colons et ayant seuls accès à la bourse de Winnipeg. S'étant unis, ils maintinrent à Winnipeg un prix de vente avantageux et imposèrent des prix d'achat assez bas aux farmers, qui res-

Classification des élévateurs de la division de l'ouest, en 1928.

	Nombre	Capacité (en boisseaux)
Elévateurs régionaux :		
Manitoba. . . , ...	690	21.661.000
Saskatchewan	2 786	87.807.000
Alberta.	1.216	45.570.000
Colombie britannique . . .	2	39.000
Ontario.	1	40.000
Elévateurs particuliers :		
Manitoba	4	1.342 000
Saskatchewan	2	28.000
Alberta	3	720 000
Colombie britannique . .	3	70.000
Ontario	1	185.000
Elévateurs publics de tête de lignes :		
Manitoba	—	—
Saskatchewan	2	7.000.000
Alberta	2	5.000.000
Colombie britannique . . .	1	2.100.000
Ontario.	5	24.925.000
Elévateurs privés :		
Manitoba	14	4.055.000
Saskaschewan	4	2.510.000
Alberta.	18	3.410.000
Colombie britannique . . .	12	7.395.000
Ontario	30	49.365.000

taient isolés et avaient, au début, toujours besoin d'argent comptant. C'était la mainmise de l'intermédiaire sur les producteurs. Il les mettait en concurrence, il prenait le meilleur du profit, que ne faisait-il pas ou ne laissait-il pas faire? Voilà à quoi les farmers songeaient, non sans aigreur, dans les longs loisirs qu'ils passaient à pousser leurs charrues.

Donc, dès la fin du dernier siècle, plaintes des cultivateurs. Enquêtes du gouvernement d'Ottawa. Plaintes et enquêtes aboutirent au Manitoba Grain Act, qui portait le nom de la seule province existant alors dans l'Ouest, mais qui s'appliqua bientôt à la prairie tout entière. Il devait être plusieurs fois revisé. Sous sa forme primitive, entre autres concessions, il autorisait les cultivateurs à amener leurs récoltes sur les plates-formes des stations, pour les charger dans les wagons sans passer par les élévateurs, par conséquent à les vendre directement à la bourse de Winnipeg. Les compagnies d'élévateurs résistèrent par des tracasseries locales. Elles firent mieux comprendre à leurs victimes que la solution n'était que provisoire.

En 1903, certains farmers, pourvus de capitaux suffisants, s'associèrent pour bâtir des élévateurs. Ils y entreposèrent leurs propres grains et aussi ceux d'autres farmers. A la vérité, ce n'était pas

là une coopérative, mais une société capitaliste, avec cette seule particularité que les capitalistes étaient des agriculteurs. Néanmoins cette initiative ouvrait la voie, vingt ans d'avance, à la coopérative véritable.

Le mouvement d'émancipation fut arrêté par la guerre, et cet arrêt dura jusqu'à 1920. Alors le commerce du blé fut complètement étatisé. C'est le Wheat Board du gouvernement fédéral qui achetait le blé aux exploitants, les compagnies d'élévateurs n'ayant pas d'autre rôle que celui de manipulateurs de grains. D'ailleurs, l'Etat paya avec une générosité exceptionnelle : alors que les farmers avaient toujours reçu moins de un dollar par boisseau, en 1920, ils en touchèrent plus de deux : ce fut l'année record. Mais une semblable protection était un phénomène anormal. Il ne pouvait durer. Après 1920, la prairie retomba à la merci des élévateurs. Et les plaintes adressées à Ottawa demeurèrent sans réponse.

Cependant les hauts prix payés par le Wheat Board avaient convaincu les cultivateurs, à tort ou à raison, plus encore qu'avant la guerre, qu'ils étaient exploités, et trois ans après ils décidèrent de faire leurs affaires eux-mêmes. L'exemple d'ailleurs leur était venu des Etats-Unis. Ce fut l'Alberta le centre du mouvement canadien. En juillet

1923 une commission de trois personnes se constitua pour étudier les possibilités de création d'un Pool. L' *Edmonton Journal* et le *Calgary Herald* firent venir à leurs frais un expert américain, M. Sapiro, pour parler de la coopération à travers la province. Partout il rencontra des assemblées enthousiastes. Toutes les classes sociales se firent représenter à un comité chargé de recueillir les signatures de la campagne. On espérait inclure dans la coopérative 50 % de la superficie ensemencée en 1922 : on n'aboutit qu'à 45 % : le résultat fut jugé suffisant et le Wheat Pool de l'Alberta fut fondé le 29 octobre 1923. Des agitations analogues eurent lieu en Saskatchewan et au Manitoba. Le Pool de la Saskatchewan commença le 8 septembre 1924, celui du Manitoba le 28 janvier 1924. *Cette même année, les trois pools créèrent une agence centrale, ayant charte fédérale, sous le nom de Canadian Cooperative Wheat Producers, Limited.*

Comment un pool est-il constitué ?

A la base, un contrat de longue durée entre le cultivateur et le pool. Le cultivateur s'engage à vendre toute sa récolte au pool, à l'exception de ce qui lui est nécessaire pour ses semailles et sa subsistance. Il ne peut même pas vendre à un autre

cultivateur sans que le pool l'y autorise. Un changement de domaine ou l'acquisition d'un nouveau champ ne modifient en rien le contrat, « qui suit le blé et non la terre ».

En outre, le contractant s'engage à quatre paiements ou déductions : *a*) un dollar comme prix de sa part du capital du pool ; *b*) deux dollars pour les œuvres d'organisation ou d'éducation du pool ; *c*) une retenue n'excédant pas deux cents par boisseau, afin de constituer un fonds de réserve par lequel le pool acquerra ou construira ses élévateurs propres; *d*) une seconde retenue, de 1 % au plus, pour amasser au pool une réserve commerciale.

Enfin, au cas où le contractant manquerait à ses promesses, il se condamne à payer 25 cents pour tout boisseau vendu, délivré ou retenu contrairement aux clauses du contrat.

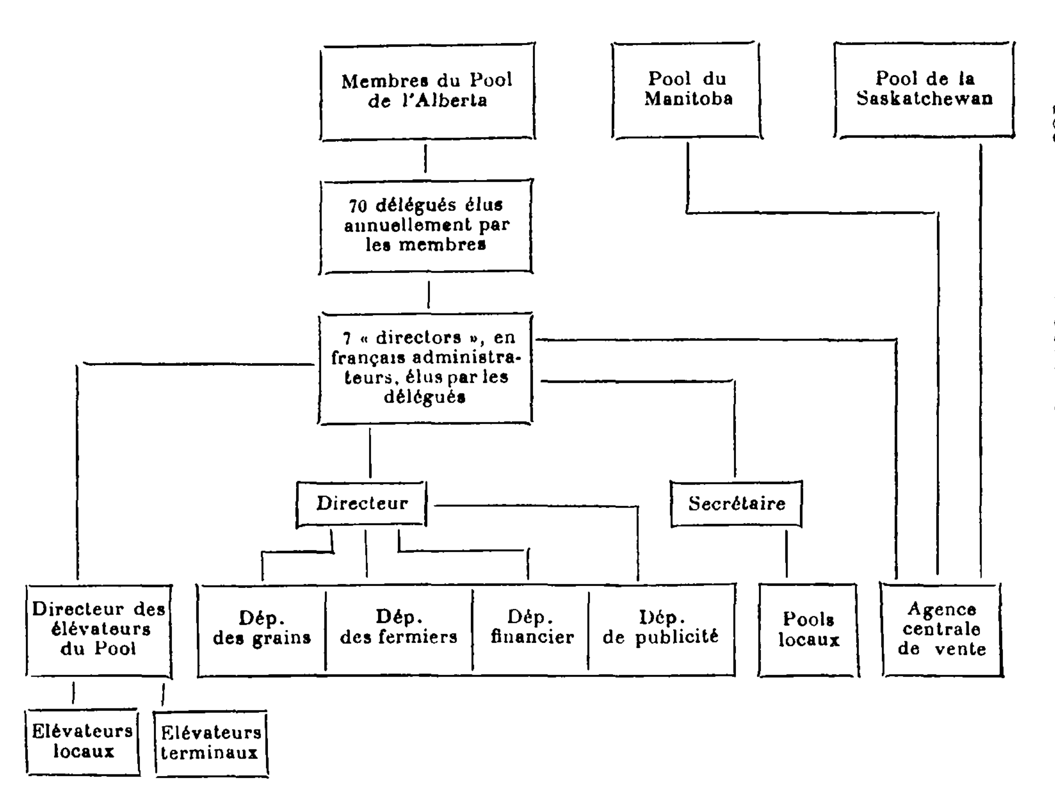
En échange, le pool ne paie pas la récolte comptant ; il donne l'acompte le plus fort possible, en réservant une certaine somme pour se garantir contre la baisse des cours ; deux autres acomptes sont versés pendant la saison de vente, et le solde quand les opérations sont terminées.

Un stock de contrats de cette espèce fut, au début, la seule, mais aussi la grande richesse du pool ; elle lui permettait en effet de calculer d'avance le volume de ses affaires, en assurait, pendant des

années, la continuité, et garantissait son crédit.

Aussitôt le pool s'organisa. Les différences entre les trois provinces étaient justifiées par des contingences locales, mais partout le principe fut le même. Ainsi l'Alberta est divisée en sept grands districts, chacun d'eux contient dix subdistricts, enfin l'ensemble de la province renferme 260 pools locaux. Dans la Saskatchewan, plus productive, il y a 1050 comités locaux. Au Manitoba, où le réseau ferré est plus dense, on a supprimé les subdistricts. Partout, c'est le pool local qui se charge d'obtenir de nouveaux contrats et de communiquer aux fermiers les instructions et les tracts du quartier général, pendant qu'il transmet au quartier général les questions et les suggestions des fermiers. Tout le personnel directeur est élu, les choix montant de bas en haut. Un clair schéma de la hiérarchie est contenu dans le tableau de la p. 186, extrait d'une des brochures de propagande de l'Alberta Wheat Pool.

A la tête on a choisi des hommes dont le passé garantissait une compétence bien plus large que celle d'un farmer, si intelligent fût-il, selon le principe de Sapiro : « Si vous demandez le juste prix pour vos produits, ne refusez pas le juste prix pour vos cerveaux ». Les bureaux du Pool central, dans un grand building de Winnipeg, sont


Membres du Pool de l'Alberta
Pool du Manitoba
Pool de la Saskatchewan
70 délégués élus annuellement par les membres
7 « directors », en français administrateurs, élus par les délégués
Directeur
Secrétaire
Directeur des élévateurs du Pool
Dép. des grains
Dép. des fermiers
Dép. financier
Dép. de publicité
Pools locaux
Agence centrale de vente
Elévateurs locaux
Elévateurs terminaux

pleins d'employés jeunes, dont l'activité avertie contraste avec la torpeur formaliste de la plupart des fonctionnaires, même en Amérique. Quant aux farmers, autant qu'il nous a été donné de le remarquer, le pool les tient au courant de nombreuses questions économiques, et ils font à leurs chefs une confiance qui ne paraît pas aveugle, mais qui, à l'américaine, imputerait plus volontiers leurs premiers échecs à des circonstances réparables qu'à une incapacité sans issue. Bref, du haut en bas du pool, la démocratie n'est pas seulement sur le papier, elle est dans les actes.

Ainsi constitués, les trois pools ont vite grandi. D'abord *par le nombre de leurs adhérents.*

Années agricoles	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Total
1923	25.600	—	—	—
1924	30.700	51.300	9.200	91.200
1925	36.000	72.000	14.400	122.400
1926	38.500	80.400	17.200	136.100
1927	39.300	83.500	19.000	141.800

C'est plus de la moitié des fermiers ou des terres emblavées. Toutes les races sont représentées, dit-on, en proportions égales, à l'intérieur et à l'ex-

térieur du pool. Cependant, après un début rapide, le mouvement s'est ralenti. Il est probable que ceux qui n'y ont pas adhéré sont des cultivateurs qui débutent ou n'ont pas su faire d'économies, c'est-à-dire qui ont besoin d'argent comptant dès le temps de la moisson. Malgré ces abstentions, qui devraient cesser avec l'enrichissement de la prairie, le triple pool est la plus vaste coopérative agricole du monde.

En même temps qu'il rassemblait des hommes, le Pool se constituait *des réserves d'argent*, notamment pour se payer des *élévateurs* en bon état ou, à leur défaut ainsi que dans les régions neuves, pour en construire. Au début, naturellement, il dut en louer, ou user d'un système qui ressemblait à un achat à tempérament. Mais bientôt le fonds qui leur était destiné s'accrut; grâce aux déductions de 2 cents par boisseau, il accumula :

	Alberta	Saskatchewan	Manitoba
	$	$	$
En 1925	442.200	941.000	159.600
En 1926	903.200	2.751.300	379.300
En 1927	885.700	2.513.600	488.300

Aussi furent constituées, en marge des pools, des sociétés limitées, dont les actions sont détenues par les pools et qui ont les mêmes administrateurs qu'eux. Les élévateurs de village que ces sociétés possèdent ont été au nombre de :

	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Total
1925.	3	89	8	100
1926.	42	586	30	658
1927.	157	731	58	946

Mais un gros profit résulte des manipulations du grain aux élévateurs terminaux, dont la possession permet en outre un contrôle plus complet. L'agence centrale et les deux pools de Saskatchewan et d'Alberta, par l'intermédiaire de sociétés limitées, détenaient en 1927 :

Noms des élévateurs.	Capacité en boisseaux
Canadian Cooperative Wheat Producers :	
Pool Elevator N° 1. Port Arthur (possédé).	1.500.000
Pool Elevator N° 2. Fort William (loué). .	600.000
Pool Elevator N° 3. Fort William (loué). .	250.000
Saskatchewan Pool Elevators Ltd :	
Pool Elevator N° 4. Port Arthur (possédé).	6.425.000
Pool Elevator N° 5. Port Arthur (possédé).	1.150.000
Pool Elevator N° 6. Port Arthur (loué) . .	7.500.000
Eastern Transfer Elevator, Buffalo (possédé)	2.000.000
Alberta Pool Elevators Ltd :	
Canadian Government Elevator. Prince Rupert (loué)	1.250.000
Harbor Commission Terminal N° 2. Vancouver (loué).	1.650.000
Total.	22.325.000

Ainsi constitués et ainsi développés, les Wheat Pools pouvaient espérer beaucoup : en particulier il était naturel de penser que leurs membres recevraient plus par boisseau quand la vente serait régularisée et que peut-être même on arriverait à peser sur le marché mondial.

Le premier espoir ne fut pas déçu. *Les prix payés aux fermiers s'accrurent* de la suppression

des profits des intermédiaires et des économies d'une exploitation plus vaste. Il ne faudrait pas exagérer cet effet. D'une part, les profits des intermédiaires avaient été progressivement réduits, par exemple par leur concurrence. D'autre part, les coopératives ont dû satisfaire certains de leurs membres, par exemple en construisant des élévateurs en des points où le petit nombre de leurs contrats ne les justifiait qu'à demi. Néanmoins, ici, l'avantage est incontestablement au système du pool. Pour chercher à en distinguer les causes, qui sont complexes, on peut constater l'ascension, à Winnipeg, du prix moyen du blé, nord n° 1, à travers diverses vicissitudes :

1910 . .	$ 0,96	
1911 . .	— 1,01	
1912 . .	— 0,90	
1913 . .	— 0,80	
1914 . .	— 1,12	
1915 . .	— 0,94	
1916 . .	— 1,74	
1917 . .	— 2,21	Guerre et Wheat Board
1918 . .	— 2,24	
1919 . .	— 2,15	
1920 . .	— 2,32	
1921 . .	— 1,15	
1922 . .	— 1,01	
1923 . .	— 0,98	

1924 . .	— 1,59	Existence des pools.
1925 . .	— 1,27	
1926 . .	— 1,43	
1927 . .	— 1,44	

Comme la marge est faible entre les prix du marché extérieur et les prix reçus par les farmers, ceux-ci ont gagné plus « depuis » la création du triple pool.

Quand au dernier espoir, il se heurta à *une expérience malheureuse, mais non probante : c'est la mévente commencée en 1929.*

De tels accidents ne sont pas impossibles. En effet, si les blés canadiens représentent environ 40 % des blés « exportés » dans le monde, ils ne représentent pas 12 % des blés « produits » dans le monde : une variation faible de la production totale peut donc entraîner des variations fortes dans la demande de blé canadien. Ce qui n'est, pour l'ensemble de la récolte, qu'un incident saisonnier peut donc devenir, pour la seule prairie, une vraie mésaventure commerciale. Nous allons raconter brièvement celle de 1929.

D'abord les faits bruts. En 1929, le pool verse, après la moisson, un premier acompte de $ 1 pour chaque boisseau de blé, et tout le monde compte que, la récolte vendue, on recevra un solde d'en-

viron $ 0,50, taux moyen des années précédentes. Mais la récolte se vend mal; le pool refuse de baisser ses prix; l'Angleterre, principale cliente, achète en Argentine, à meilleur marché, le grain qui lui manque; les cours tombent au-dessous de un dollar; les acomptes donnés aux fermiers excèdent la somme qu'on leur doit; les banques qui ont financé les pools sont gênées; les trois provinces doivent venir à leur aide. Beaucoup accusent le pool d'avoir voulu influer sur les prix mondiaux et de s'être heurté à la loi de l'offre et de la demande.

Voyons de ces faits les raisons premières.

En 1928, récolte superbe, à la fois dans les pays importateurs d'Europe, Angleterre, Allemagne, France, et chez leurs principaux fournisseurs, Canada, Argentine, Etats-Unis, Australie. Même l'Argentine a une qualité de blé exceptionnelle; comme elle est mal outillée pour stocker le grain, elle en embarque de grandes quantités et c'est dans les ports européens qu'elle s'efforce de les vendre. Dès janvier 1929, l'Argentine fait au Canada une concurrence sérieuse mais non irrésistible, jusqu'à ce qu'en mai 1929 les prix baissent à $ 1,06. Le pool a ce moment s'efforce d'arrêter la chute par des rachats partiels, suivis de reventes avec léger bénéfice.

En 1929, en Europe, nouvelle récolte belle et rapide. Par contre, récolte faible dans les pays exportateurs. On y croit communément que cette faiblesse règlera les cours. Tous les marchands de grains d'Amérique sont « haussiers ». Les prix de l'automne remontent jusqu'à $ 1, 55 et le pool est très excusable d'avoir considéré ces prix comme justifiés et de ne pas s'être hâté de vendre. Cependant les stocks européens sont rapidement reconstitués, la demande se trouve bientôt inférieure à l'offre : les prix vont baisser. L'Argentine, comme d'habitude, a accepté, à qualité égale, des cours inférieurs de 30 cents à ceux des autres blés ; si le Canada avait voulu lui enlever le marché, c'eût été, entre lui et elle, une course à la baisse qui aurait pu tourner au désastre. Le Canada, et son pool en particulier, a donc limité ses pertes en attendant une année meilleure, et il a pu attendre notamment grâce au nombre de ses élévateurs.

Mais l'année meilleure n'est pas encore venue. La crise au contraire est universelle. Le prix du blé nord n° 1 à Winnipeg est tombé de $ 1,43 au début de décembre 1929 à $ 0,60 au début de décembre 1930 et se maintient depuis lors aux environs de ce niveau. On parle de surproduction des céréales. On parle surtout d'un déséquilibre de leur distribution. Des chômeurs n'ont pas d'argent pour

importer le grain qui surabonde outre-mer. Des états haussent leurs tarifs douaniers pour protéger leurs agriculteurs. Ce qui a gêné, à partir de 1929, les opérations de vente du Wheat Pool de la Prairie, ce n'est donc pas, semble-t-il, son intransigeance, mais d'abord l'inorganisation de tous les marchés. Il faudrait un plan mondial. Lui-même exigerait des unions nationales. Ce sont peut-être les pools qui sont les précurseurs. Mais un accord unanime est fort difficile : pour n'en citer qu'un exemple, tel pays danubien, comme la Roumanie, qui a fait après la guerre une réforme agraire sans pouvoir l'accompagner de crédits aux agriculteurs, est menacé de révolution si ses récoltes ne sont pas intégralement vendues ; d'autres nations, comme la France, qui tiennent à la paix européenne, doivent leur accorder une préférence dans leurs importations. Bref, la vente d'un bushel récolté à la Rivière de la Paix soulève non plus une simple question économique, mais encore une question politique et même toutes les questions politiques. Il ne faut pas demander à des coopérateurs débutants ce qu'on n'ose attendre de vieux diplomates.

Si le Pool a momentanément libéré ses membres des contrats qu'ils avaient signés, on ne doit pas en conclure à une faillite de sa politique, encore moins condamner ses conceptions fondamentales.

§ 4.— Les pouvoirs publics de la province.

Nous sommes ainsi arrivés aux pouvoirs publics de chacune des trois provinces de la Prairie.

Le Canada est une Fédération de neuf « Provinces », sans compter des « Territoires ». La Fédération a ses deux Chambres, son Ministère, et un Gouverneur général, qui représente le Roi. Mais le mot « Province » a à peu près le même sens qu' « État » aux États-Unis. Chaque Province canadienne a un Parlement, un Ministère et un Lieutenant Gouverneur.

Tous leurs services sont dans le même *palais*. Pour se faire une idée de leur cadre il suffit de visiter celui de Winnipeg. Peut-être moins bien situé que celui de Regina, puisqu'il lui manque un lac pour s'y mirer, c'est le plus luxueux de la Prairie. Il est du style « grec de l'Ouest », avec portique et dôme à colonnes, en pierre et marbre. Au milieu d'un vestibule large comme une cour s'élève un escalier encadré de deux grands buffles. Quelque part des cariatides. Partout des dalles incrustées. La salle des séances — il n'y a qu'une chambre — est disposée comme celle des Communes de Londres. Au fond, le fauteuil isolé du speaker, de l'orateur, c'est-à-dire du président.

Devant lui la grande table sur laquelle sera posée la masse d'armes. A sa droite, les bancs de la majorité, à sa gauche ceux de l'opposition, dont les deux chefs sont assis vis-à-vis. Chacun parle de sa place. Le petit nombre des députés donne aux séances une intimité intermédiaire entre le chic d'Ottawa et le débraillé de Washington. Le public est admis dans les tribunes sans cartes. Les ministres ne jouent pas aux petits monarques. On peut discuter la valeur esthétique du monument ; ce n'est pas notre affaire. Les philistins doivent au moins en reconnaître la magnificence. Les constructeurs ont vu grand. Ils font songer à Louis XIV qui sur son lit de mort regrettait son amour des bâtiments et de la guerre : ici on a économisé sur le budget des batailles pour charger celui des bâtiments. C'est qu'on a prévu l'époque où le Manitoba aurait plusieurs millions d'habitants : on a été « ouest ». Mais aussi on a imité Ottawa : on n'a pas voulu être traité de « coloniaux » ; on a prétendu marquer qu'on appartenait à un « Dominion ». Il faut croire qu'on a eu raison : la politique la plus réaliste, dans toutes les républiques jeunes, est peut-être une politique de prestige.

Ce n'est pas à dire que la Chambre, si courtes que soient les sessions, ait peu à faire. Le Par-

lement fédéral ne s'occupe que des grands problèmes que l'on devine et ce n'est pas la même législation qui convient aux provinces de l'est ou à celles de la prairie. Taxes et emprunts de la province, création de fonctions publiques, nomination et rémunération des fonctionnaires, célébration des mariages, biens et droits civils, administration de la justice dans la province, création, entretien et direction des prisons, hôpitaux, établissements de bienfaisance, travaux qui ne sont pas d'une utilité interprovinciale, telles sont les principales *attributions des neuf parlements locaux.*

Cette énumération, — que le lecteur aurait pu écrire seul — se préciserait par la *liste des lois* effectivement votées pendant une session. Nous choisirons celle qui s'est tenue, en Saskatchewan, du 4 décembre 1928 au 2 février 1929. Elle contient soixante-dix-neuf lois. D'abord la loi « octroyant à Sa Majesté les deniers requis pour le service public au cours de l'année financière ». Puis des lois relatives « aux terres et aux titres les concernant », « aux compagnies de l'eau, du gaz et de l'électricité », « aux pratiquants de la médecine sans drogues », « aux sanatoria et hôpitaux pour le traitement de la tuberculose », « à la prévention de la fraude dans la vente des titres », « aux compensations aux travailleurs pour accidents dans

leur travail ». Surtout des lois — plus de cinquante — qui ne sont que des amendements à des lois antérieures, loi des fonctionnaires des cours de justice, loi de la police provinciale, loi de la dévolution de la propriété foncière, loi des testaments, loi d'assurance, loi de la voierie, loi du téléphone rural, loi des mauvaises herbes, loi des bibliothèques publiques, lois des municipalités, lois des écoles, loi de la prévention des incendies. loi de la santé publique, loi des pensions du vieil âge, loi du bien-être de l'enfance, loi des gages minima, loi des liqueurs. Titres pris au hasard et qui montrent combien l'action du législateur a été variée et la matière de ses délibérations plastique.

L'*exécutif* de ces provinces est naturellement réduit. Il n'y a pas de ministère de la défense nationale ni de sous-secrétariat des affaires étrangères, et une même personne détient souvent deux ou trois portefeuilles. Ainsi, en Alberta, le cabinet se composait récemment de huit membres : le premier ministre et secrétaire provincial; le procureur général; le trésorier provincial et ministre des affaires municipales; le ministre de l'agriculture, ministre de la santé publique; le ministre des chemins de fer et des téléphones; le ministre des travaux publics; un ministre sans portefeuille.

Les *budgets* des provinces, alimentés notamment par les taxes sur les compagnies et les droits de successions, ont rapidement crû.

	Manitoba		Saskatchewan		Alberta	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	$	$	$	$	$	$
1877 (1re année de 12 mois qui n'est pas très déficitaire au Manitoba).	99.600	93.000	—	—	—	—
1908 (1re année de 12 mois au Saskatchewan) (y compris revenus provenant de terres en Alberta).	2.892.000	2 535.000	1.844 000	2.092.000	2.850.000	2.824.000
1928 (exercice de 15 mois en Alberta) . .	10.962.000	11.103.000	13.565.000	13.450.000	16.150.000	15.870.000

Si les valeurs absolues ne sont pas très élevées, il n'en est pas de même des valeurs relatives : ainsi, si l'Alberta avait la population de la France, son budget serait de vingt milliards de francs.

Les dépenses provinciales par tête sont plus grandes à l'ouest qu'à l'est : en 1928, $ 13,15 dans le Québec, $ 25,56 dans l'Alberta. La richesse par tête est, il est vrai, plus considérable dans la Prairie que dans le Bas Canada. Mais surtout les habitants des régions neuves sont plus avides d'instruction, plus soucieux d'hygiène et acceptent plus volontiers la nationalisation des utilités publiques.

De l'importance et de la nature de cette nationalisation une nouvelle preuve nous sera fournie par la répartition des *recettes municipales* d'une cité comme Winnipeg. Pour l'année 1931, on estime que cent dollars d'impôts seront ainsi répartis :

A. — Pour le gouvernement général. . . .		$ 3,95
B. — Pour la protection des personnes et de la propriété :		
Département de la police. . .	$ 7,74	
Département de l'incendie . .	7,39	
Eclairage des rues	2,23	
Divers		
		19,62

C. — Pour la santé et l'hygiène :		
Département de la santé. . .	$ 1,30	
Enlèvement des ordures. . . .	2,45	
Hôpitaux municipaux.	3,68	
Divers		
		9,26
D. — Pour les ponts et chaussées :		
Entretien et réfection des rues.	$ 1,73	
Arrosage et nettoyage.	1,20	
Charge de la dette obligataire. .	1,83	
Divers.		
		7,01
E. — Pour l'éducation :		
Écoles publiques de Winnipeg.	$ 33,52	
Divers		
		34,39
F. — Pour les récréations :		
Parcs publics.	$ 2,47	
Divers		
		3,53
G. — Pour les charités publiques		9,06
H. — Pour d'autres charges fixes. . . .		3,33
I. — Pour le gouvernement provincial du Manitoba		2,33
J. — Non classés.		7,52
		$ 100,00

Cette liste, et même une liste plus détaillée, est imprimée sur la feuille envoyée à chaque contribuable : elle montre l'importance qu'on accorde à l'instruction et elle est en outre un bon exemple de *fair play* fiscal.

Les cadres ne sont rien sans les personnes. Or un fait capital a introduit récemment, aux parlements des trois provinces, *des hommes nouveaux*. Le mouvement qui a abouti au Wheat Pool contribuait aussi à constituer, surtout dans l'Ouest, un parti progressiste, « progressiste libéral » ou « united farmer ». Il a triomphé aux trois parlements provinciaux. Par exemple, à Edmonton, sur soixante sièges, quarante-trois « farmers » ont été élus à l'avant-dernier scrutin. « Farmer » signifie seulement « partisan d'une certaine politique fermière », comme, dans « labor party », « labor » rappelle des sympathies et non des besognes ouvrières. Ainsi, le premier ministre de l'Alberta est l'avocat des cultivateurs. Toutefois il y a, même dans le gouvernement, des farmers véritables, comme le ministre des Travaux publics et celui de l'Instruction publique; il est vrai que ce sont, comme beaucoup d'autres agriculteurs, des hommes sortis de l'université, du type qu'on a nommé le gentleman farmer : ils ont à la fois une formation terrienne et

une formation générale : au moins par ses meilleurs représentants, l'agriculture semble avoir atteint sa majorité politique.

En outre, les trois provinces envoient au parlement fédéral d'Ottawa (sans parler du Sénat), le Manitoba 17 députés, la Saskatchewan 21, l'Alberta 16, sur 245. En 1921, la Chambre des Communes comptait 65 députés agraires, qui, pour la plupart, représentaient l'Ouest. Impuissant à Ottawa, ce bloc peut néanmoins, si aucun des partis classiques n'a la majorité absolue, servir d'arbitre entre eux, et il sera d'autant plus écouté que la prairie sera plus peuplée.

Certes ce ne sont pas toujours les mêmes idées qui triomphent au provincial et au fédéral, car les besoins fédéraux diffèrent des besoins provinciaux, et les électeurs savent les distinguer. Cependant il faut voir, dans ces succès parlementaires, un aspect d'un phénomène général. Quand une poussée intéresse la vie entière d'une région, elle ne peut se concrétiser seulement en institutions économiques: il faut encore qu'elle crée des puissances politiques. Tantôt celles-ci précèdent, tantôt elles suivent celles-là. Toujours les dates de leurs naissances sont voisines. En outre, quand leurs hommes arrivent au pouvoir, ils ne se contentent pas d'y occuper des places, ils changent les cadres. Les progres-

sistes déclarent volontiers qu'ils ne saisissent pas très bien ce qui sépare les libéraux et les conservateurs : ils comprennent admirablement au contraire ce qui les rapproche : les uns et les autres sont « vieux », ils ne sont pas « prairie ». Eux seuls apportent à la tribune un blizzard pour balayer leur poussière, un chinook pour fondre leur neige. Esprit réaliste, admirent leurs partisans, soucis terre à terre, gémissent leurs adversaires.

Ce sont les vieux partis qui ont eu raison aux élections générales de 1930. Le parti agraire, déjà effrité, a été réduit à quatorze membres. Caprice de scrutin peut-être. Le Canada, inquiet de la mévente de ses blés, a pu en faire porter la responsabilité aux agrariens, pendant que, irrité de la politique douanière des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne, il ôtait sa confiance aux libéraux et à leurs alliés. Les électeurs se déjugent vite, surtout en Amérique. Les doctrines progressistes sont plus qu'une mode. Et plusieurs d'entre elles ont pénétré dans les programmes des conservateurs qui sont au pouvoir à Ottawa.

Quelle serait l'influence, si elle s'accroissait, d'une politique fédérale plus fermière ? Un précédent nous permet de répondre. C'est celui des Etats-Unis. Sa politique est dominée aujourd'hui par le Middle West : hommes de la terre, également éloignés des

deux océans et qui manquent à la fois d'idées et d'envergure. L'analogie laisse pessimiste. Pourtant ce n'est qu'une analogie imparfaite. Les Etats-Unis se sont toujours suffi à eux-mêmes et, s'ils répugnent à s'intéresser aux autres continents, c'est souvent parce qu'ils ne s'y sentent pas préparés. Il en est autrement de l'Ouest canadien. Il vit d'exportation. On doit y avoir la main à la charrue, mais le regard vers l'Europe. Le parfait farmer de la Prairie a été emmaillotté dans un chèque de Londres. Ses pensées et ses gestes sont virtuellement planétaires. L'avantage est peut-être au Canada.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans répondre à une question que se poseront beaucoup d'Européens : « L'Ouest canadien est-il donc étatiste ? » Quand on parle ainsi, c'est pour exprimer une crainte, presque une horreur. C'est que les Européens, surtout les Anglais, ont été habitués, pendant des générations, à gérer seuls leurs menues affaires, à constituer pour les entreprises plus importantes des pouvoirs locaux et à se passer le plus possible du pouvoir central : celui-ci d'ailleurs était organisé, principalement en France, à la façon d'une bureaucratie. Quand, tout récemment, de tels pouvoirs se sont chargés d'attributions économiques, ce sont des habitudes de bureau-

crates qu'ils ont introduites dans leur gestion, souvent au plus grand désavantage des intérêts publics comme des intérêts privés. Dès lors, aux plus âgés d'entre nous, qui n'ont pu se défaire des traditions du libéralisme, le gouvernement apparaît toujours comme un gêneur qui se mêle, et fort mal, de ce qui ne le regarde pas. Le proverbe qui résume leur politique, c'est : « Charbonnier veut être maître chez soi ». Oui, si le charbonnier peut profiter d'une mine ancienne, d'un chemin de fer établi, d'une clientèle acquise, d'un code séculaire. Mais si rien de pareil n'existe ? Je voudrais voir le charbonnier sur un « brûlé » de l'Alberta. Ici l'immigrant, quoi qu'il veuille entreprendre, a besoin du concours, disons mieux, du secours de grands groupes, qui dirigent ou au moins inspirent l'immigration, l'arpentage, le prêt, les méthodes de culture, l'entrepôt des grains, le transport, la vente, tout ou presque : pour unifier leurs services et parfois pour les empêcher de tourner en exploitation, un groupe suprême doit se former, que nous appellerons état : état municipal, état provincial, état fédéral : il n'est pas gêneur, il est providence. Seulement ce n'est pas la providence que les Orientaux implorent paresseusement pour qu'elle les aide à faire le moindre pas : ces vigoureux settlers attendent d'elle, au lieu de béquilles, des tracteurs.

En outre, si elle accorde des subventions, elle n'impose pas ses fonctionnaires ; sous le vieux nom d'état, elle a adapté sa forme aux contingences d'un pays qui n'a pas de pareil. Volontiers la Prairie prend pour devise politique : la plus grande aide de l'état pour permettre la plus grande chance à l'individu.

CHAPITRE V

Les puissances spirituelles.

Les puissances matérielles sont, même si leurs dirigeants l'ignorent, au service de puissances spirituelles ; c'est-à-dire que les hommes n'ont constitué leurs groupes que pour réaliser des besoins ou des aspirations. Rechercher les aspirations et les besoins qui dominent dans les provinces de l'Ouest ou, en d'autres termes, essayer de définir la conscience collective de la Prairie sera l'objet du prochain paragraphe. Saisie imparfaite, car la Prairie, faite d'éléments disparates, n'a pas encore complètement pris conscience d'elle-même. D'où deux paragraphes nouveaux, consacrés à de récents efforts d'unification pour résoudre soit le problème racial et linguistique, soit le problème moral et religieux. Dans les dernières pages du chapitre, nous nous efforcerons de répondre à cette question : malgré l'envahissement du matérialisme américain, l'Ouest canadien a-t-il un avenir spirituel et quel est-il ?

§ 1. — La conscience collective de la prairie.

L'étude des coutumes et des institutions n'est pas, pour le sociologue moderne, un but, mais un moyen pour découvrir *l'esprit des hommes.* Or cet esprit, chez la grande majorité des gens de la prairie, a *un caractère social*, d'une espèce que nous nous efforcerons de définir.

C'est le grand mérite d'Emile Durkheim d'avoir mis l'accent sur ces « manières d'être ou de faire » communes à tous les membres d'un groupe et qui expriment ce qu'il y a en chacun d'eux de « conscience collective ». Sa pensée a été souvent méconnue. C'est d'abord parce que beaucoup de ses lecteurs, chez qui la conscience collective étouffait la conscience personnelle et qui attribuaient à la seconde ce qui était de la première, ne comprenaient pas le sens des mots dont il usait. C'est aussi parce que Durkheim, pour étudier d'abord des phénomènes simples, avait choisi ses exemples chez des sauvages comme les Aruntas, qu'il était difficile de les atteindre même indirectement et que sa méthode n'était pas sans reproche. Cependant les phénomènes qui avaient frappé les premiers auteurs de l' *Année sociologique* se sont reproduits ces dernières années avec une incomparable ampleur :

il s'agit de la socialisation des consciences dans les nouvelles nationalités de l'Europe centrale, et peut-être plus nettement encore en Russie et aux Etats-Unis : le fait bolchevique et les faits analogues ont pu paraître naturels à qui connaissait les tendances grégaires de la famille ou de l'obschestvo russes, ils ont dû frapper davantage ceux qui n'avaient entendu citer l'Amérique que comme le pays de la liberté. Donc, quelques réserves que l'on fasse sur les procédés d'investigation de l'école durkheimienne et plus encore sur quelques conclusions morales ou religieuses que certains ont essayé d'en extraire, il est incontestable que son intuition fondamentale est une des grandes lumières qui permettent de comprendre les sociétés d'aujourd'hui. Projetons-la donc sur l'Ouest canadien.

Déjà nous y avons noté plusieurs fois *le pouvoir des collectivités sur l'individu.*

A la campagne, l'individu ne peut s'établir sans un chemin de fer et un élévateur, appartenant le premier à l'état fédéral ou à une entreprise plus riche que beaucoup d'états, le second en bien des cas à une coopérative de plus de cent quarante mille hommes. Pour labourer ou moissonner, il doit acheter des machines conçues par des sociétés dont il ne connaissait que le nom déjà lu sur la liste des cours de bourse. Ses procédés de culture

et jusqu'à ses semences lui sont fournis, selon le climat de sa région et la nature de son sol, par des fermes expérimentales ou des laboratoires d'universités. Il n'a pas besoin de réfléchir à ses actes de cultivateur ; il n'est qu'un bras qui attelle un cheval ou qu'un doigt pressant sur un bouton. Même quand il va s'installer en terre vierge, il a été devancé par une pensée qui a reconnu son township et a presque écrit sur le désert les ordres rigoureux qu'il doit suivre pour le faire fructifier. Il a beau envoyer à des parents lointains la photographie de sa case de bois rond ou de ses souches rebelles; il n'a presque rien de commun avec le colon libre d'autrefois : il n'y a plus de pionniers.

A la ville, s'il est ouvrier ou employé, il est enrégimenté dans les ateliers ou dans les bureaux, soit de la même compagnie de chemins de fer, soit d'une de ces fabriques dont les habitudes, les mêmes dans toutes les régions, ont été fixées au siège central, dans l'Ontario ou aux Etats-Unis; et quand il quitte son travail, il dépend en outre d'un syndicat, souvent plus puissant qu'en Europe pour pouvoir tenir tête à la puissance de son patron. S'il est petit commerçant, il lutte péniblement, en vendant sans initiative des produits standards, jusqu'au jour où il est ruiné ou absorbé par quelque

grande maison-chaîne, car il n'y a pas de place pour l'individualisme économique. Salarié ou non, son travail fini, il subit la discipline de la rue, avec ses règles inflexibles de circulation et de stationnement et l'hallucination de ses blocs semblables qui ne sont distingués que par des numéros. S'il voyage, c'est dans un wagon non compartimenté, où s'établit la conversation la plus bruyante et la plus banale. Quand enfin il rentre chez lui, il n'a pas de murs pour s'enfermer, son jardin n'est pas derrière sa maison, mais à la vue des passants, faute de domestiques c'est sa femme qui prépare le repas et lui-même qui baigne les enfants, quand il ne fuit pas, pour le club, cette demeure qui est un abri, mais non un foyer. Qu'il ne se vante pas trop d'être capable de vie collective : cela signifie souvent qu'il est incapable de vie intérieure.

Ce n'est pas tout d'*affirmer le primat de sa conscience sociale :* il faut encore *en rechercher le contenu*. Besogne difficile, impossible même, car la plupart des immigrants apportent des consciences sociales déjà formées, dont il leur est difficile de se débarrasser d'un coup. Seuls les Anglo-saxons, les Scandinaves et les Américains se sentent à peu près chez eux : leurs qualités et leurs défauts, la prairie les multiplie sans guère les changer. On ne

peut qu'entrevoir ce qui en résulte ou plutôt ce qui est prêt à en résulter.

Les *besoins ou aspirations* dominants sont le besoin du *mieux-être* et l'aspiration à une *plus grande dignité humaine.* Le premier est le signe de la seconde. Tous deux vont de pair. C'est pour cela qu'on a émigré. C'est pour cela que beaucoup ont accepté les duretés d'un homestead; seuls les plus pressés ont préféré la spéculation, quittes, après échec, à recommencer par la voie rude et patiente.

Ces tendances donnent naissance à des *jugements* qui en sont comme la traduction aux regards de l'esprit : d'abord « *l'homme vaut l'homme* », puis « *tout effort mérite sympathie* », ensuite « *tout succès mérite respect* ». C'est la métaphysique essentielle. Elle ne mène pas à la mystique. Elle a quelque chose de brutal. Du moins elle est parfaitement cohérente. Si de tels jugements sont issus des tendances, à leur tour ils les précisent et les vivifient, comme des idées déterminantes et comme des idées-forces.

En même temps que des jugements, les tendances éveillent des *sentiments*, qui les traduisent aussi, mais dans la langue du cœur. *L'homme n'est pas ennemi de l'homme*, même s'il est son adversaire, et *l'homme puissant est écouté, au lieu d'être envié.* En d'autres termes, on désire généralement un ac-

cord; non un accord passif, tolérance ou indifférence, mais un accord actif allant jusqu'à la coopération, car dans ce pays toutes les énergies doivent lutter contre la nature, ce qui ne peut être entrepris heureusement que par le concours de tous. Et ces sentiments comme ces jugements sont, pour les tendances, un surcroît de pouvoir.

Voilà les premiers éléments de la conscience collective des gens de la Prairie. Résumé bref et vague. Il était difficile qu'il en fût autrement. D'abord la Prairie renferme, nous l'avons dit, plusieurs races et, dans chacunes d'elles, diverses classes et divers métiers. Ensuite la Prairie vient à peine de cesser d'être une table rase. Ce qui s'y installe, gens, bêtes, plantes et choses, change de décade en décade, parfois d'année en année. C'est un monde en devenir. Seulement *ce devenir* n'est pas subi. Il est *l'aspiration* ou *le besoin* de tous. Tous *pensent* : il faut progresser. Tous *aiment* le progrès. Rien que parce qu'il s'appelle progrès. Voilà donc une nouvelle tendance, un nouveau jugement, un nouveau sentiment. Il est l'exposant de tous les autres. Ici la conscience collective a cette caractéristique, presque unique, de se nier pour se dépasser.

Cependant des élans aussi confus doivent être disciplinés. Les mouvements sociaux ne sont spon-

tanés qu'en apparence. Toute foule a besoin d'un meneur, qui ne la conduise pas certes à l'encontre de ses tendances, mais qui, parmi ses tendances, choisisse la plus féconde et lui montre aussi, pour la réaliser, la bonne voie qu'elle ne trouverait pas seule. En particulier, on veut ici faire un esprit « prairie » avec les esprits qu'amènent des émigrants de toutes formations. La tâche est d'autant plus difficile que beaucoup d'entre eux arrivent groupés, s'établissent en villages, et maintiennent ainsi une conscience collective souvent fort différente de celle qu'il s'agit de susciter. Pour un tel brassage il faut une autorité puissante. La première est celle du gouvernement provincial. Nous la verrons agir dans les conflits linguistiques et dans des conflits religieux qu'il nous faut maintenant examiner avec quelque attention.

§ 2. — Le problème racial et linguistique.

La majorité des habitants de la Prairie est de formation anglo-saxonne, Canadiens de l'Ontario, citoyens des Etats-Unis, sujets de la Grande-Bretagne, et aussi Scandinaves, Hollandais ou même Allemands, de types plus ou moins analogues, c'est-à-dire capables tout ensemble de se débrouil-

ler dans la solitude et de jouer leur rôle dans un grand cartel; tous, en dépassant Winnipeg, se sentent chez eux. Au contraire, beaucoup de Méditerranéens et de Slaves ne sont à l'aise que dans des communautés de village et ont peine à tenir leur place dans de grandes unions très différenciées. Quant aux Canadiens français, qui sont presque la plus importante minorité des trois provinces, ils y sont d'excellents colons, mais des colons très jaloux de conserver leur esprit, et entre eux et la majorité anglo-saxonne s'élèvent parfois des conflits, qui se terminent souvent par quelque compromis et que nous examinerons plus tard de plus près.

Bref, les diverses races de la Prairie ne sont *pas également assimilables.*

Le problème de l'assimilation est à la fois d'un suprême intérêt et d'une extrême difficulté. Le mot « assimiler » lui-même ne pourrait être défini sans arbitraire. Parmi les signes qui prouvent qu'une race s'assimile, l'un des plus précis est l'abondance des mariages mixtes qu'elle contracte. Toutefois ces proportions doivent être interprétées. Il faut distinguer l'exogamie des hommes et des femmes, connaître pour chaque race l'excès de l'immigration masculine, savoir si cette race est disséminée entre les autres ou établie en îlots compacts, tenir compte de la durée de son séjour au Canada, etc.

Néanmoins les statistiques brutes donnent un enseignement qui n'est pas négligeable. Si on prend comme matière d'analyse les cent cinquante mille ménages qui ont eu un enfant en 1921, voici ce qu'on trouve.

Le pourcentage des mariages endogames entre parents d'enfants nés en 1921 est exprimé par le tableau.

Origine	% des hommes mariés à des femmes de leur race	% des femmes mariées à des hommes de leur race
Scandinaves	57 1/2	56 1/2
Germaniques.	71	69 1/2
Latins et Grecs	78	92 1/2
Slaves	85	85 1/2
Races de couleur . . .	94	94 1/2

On peut compléter ce tableau par un autre, traduisant l'union à la race anglaise, qui est la plus nombreuse du Canada.

Plus exactement, c'est le pourcentage d'hommes et de femmes, d'origine continentale européenne, mariés avec des nés britanniques et ayant des enfants nés avant 1921.

Origine	% des hommes mariés avec des nées britanniques	% des femmes mariées avec des nés britanniques
Scandinaves	22	24 1/2
Germaniques	20 1/2	21 1/2
Latins et Grecs	10 1/2	1 1/2
Slaves	2 1/2	2
Races de couleur . . .	3	3

Les deux tableaux concordent. Les Scandinaves et après eux les Germaniques se britannisent le plus volontiers; les Slaves et les hommes de couleur sont jusqu'ici rebelles.

Pour fondre toutes ces nationalités en un tout, deux séries de facteurs peuvent agir. Les facteurs économiques ressemblent plus à des conditions qu'à des causes. Les causes véritables sont *les facteurs spirituels* qui forment directement les âmes. En premier lieu se place l'instruction et, tout particulièrement, *l'apprentissage d'une même langue*, qui est l'anglais ; tel est du moins le point de vue des trois gouvernements provinciaux.

Dans l'Europe occidentale on comprend mal l'importance des batailles linguistiques : un Français ou un Allemand cultivés cherchent aujourd'hui

à connaître, outre leur langue propre, une, deux, quelquefois trois langues étrangères : c'est pour eux la seule manière, en des lectures ou en des voyages, de profiter de nouvelles civilisations et à l'occasion d'agir sur elles : chez nous, le multilinguisme est la forme rayonnante du patriotisme. Il n'en est pas de même dans les pays neufs, non encore unifiés, mais où une race domine. Ces pays ressemblent à cet égard à l'Orient de l'Europe, où des fractions slaves étaient sujettes d'Autrichiens ou de Turcs. Pour garder sa nationalité, il y fallait garder sa langue, non, quoiqu'on l'ait dit, par respect de ses trésors littéraires, mais pour pouvoir communiquer entre soi : la langue est moins instrument esthétique qu'agent de liaison. Dès lors il ne suffit pas de la connaître, il faut souvent ignorer celle du vainqueur : autrement on échangerait des visites, des jeunes gens se plairaient, les mariages seraient mixtes et les enfants qui en naîtraient oublieraient vite leurs parents opprimés. Bref, langue se confond avec nationalité. Quant au nationalisme, il exprime ici un besoin de conservation, non de conquête ; les théoriciens du pacifisme peuvent regretter la persistance d'une telle lutte : elle correspond à un instinct de défense que les faits ont souvent justifié. Ils l'ont justifié dans le Bas Canada, où pendant deux cents ans les Fran-

çais ont agi ainsi contre les Anglais : leur forte natalité aidant, les soixante mille abandonnés du traité de Paris sont devenus plus de trois millions : ce sont eux aujourd'hui les maîtres de la province de Québec : ils n'ont pas de raison de craindre d'apprendre l'anglais, et ce sont les Anglais qui commencent à regretter leur propre ignorance du français. Cependant de telles ambitions seraient illusoires pour les minorités polonaises ou ukrainiennes du Manitoba. Quant à la majorité anglaise, elle ne tolère pas ces îlots dans l'Etat. Cette majorité, qui est, pour la population âgée de plus de dix ans, de 64 % au Manitoba, de 61 % en Saskatchewan, de 70 % en Alberta (et encore, quand il s'agit de questions religieuses, faut-il retrancher beaucoup d'Irlandais) est trop faible pour dédaigner les minorités, mais assez forte pour tenter de les contraindre. D'où sa politique scolaire. Nous allons la résumer, sans nous attarder aux différences entre les trois provinces, car dans tout le Canada, le Québec excepté, elle est à peu près la même; et *parmi les races, nous nous arrêterons à la française. dont le comportement, sans être exceptionnel, est le plus significatif.*

Les écoles sont de deux sortes, les écoles « publiques » et les écoles « séparées ou libres ».

Les écoles publiques sont celles de presque toutes les municipalités rurales. Chacune est administrée par une « commission scolaire » élue par la population et représentant l'opinion de sa majorité. C'est la population aussi qui entretient l'école, grâce à des taxes municipales. Le gouvernement provincial y ajoute sa subvention. Cette subvention est inférieure aux taxes. Ainsi en 1928, $ 1.192.000 contre $ 7.556.000 au Manitoba, et dans les deux autres provinces des nombres du même ordre.

Les écoles « séparées » ou écoles « libres », les moins nombreuses, n'existent que dans les municipalités urbaines qui ont déjà une école publique, quand une minorité linguistique ou plutôt religieuse est assez riche pour se passer des subventions du gouvernement; ainsi à Edmonton la majorité est protestante et les catholiques ont des écoles séparées; à Saint-Albert c'est le contraire. L'école libre, ne recevant pas d'argent, a moins de comptes à rendre : c'est le régime, assez exceptionnel, de la liberté onéreuse.

L'enseignement, dans les écoles « publiques » ou « séparées », doit être donné en anglais. Peu importe la langue maternelle des enfants : il s'agit au contraire de les angliciser. Il est vrai qu'en certaines provinces des lois ont permis, si les commissions scolaires le désiraient, un cours « primaire » en

français, du moins dans les plus basses classes : de telles lois ont parfois été abrogées. J'ai vu de ces écoles de l'Alberta et de la Saskatchewan, soutenues par des villages entièrement francophones, où les maîtresses (car au Canada le personnel enseignant est aux quatre cinquièmes féminin) n'avaient droit d'enseigner le français et de parler en français que pendant une heure par jour : le français n'y est que seconde langue, c'est-à-dire langue de ménage ou langue d'agrément. Il en est de même pour l'allemand dans les agglomérations allemandes, le polonais dans les agglomérations polonaises, le danois dans les agglomérations danoises, etc. La thèse britannique est très claire et, au premier examen, beaucoup y acquiescent : la prairie ne doit pas rester une tour de Babel.

Contre elle *les Canadiens français se récrient*. Ils ne forment point une des cent minorités du pays. A Ottawa le français et l'anglais sont également langues officielles. Le Canada n'est pas une colonie britannique, mais un Dominion bilingue. Ainsi a-t-il été décidé au moment de sa constitution, et à cet égard rien n'a été aboli.

Du reste les proportions des deux races ont été, en 1871 et 1921, sur 3.486.000 et 8.788.000 habitants :

	1871	1921
Anglais.	20,3 %	29,0 %
Ecossais	15,8	13,3
Irlandais	24,3	12,6
Autres britanniques. . . .	0,2	0,5
Total britannique . . .	60,6	55,4
Français	31,1	27,9
Divers (le maximum concernant les Allemands, 5,8 % en 1871, 3,3 % en 1921). .	8,3	16,7
	100,0	100,0

En cinquante ans, la proportion des « étrangers » a doublé, mais le rapport des Français aux Britanniques n'a diminué que de 2 %. Numériquement presque rien n'est changé depuis les origines. Les droits respectifs des deux langues mères sont donc demeurés immuables. On le reconnaît jusque dans l'Ontario : en 1927 son gouvernement a abrogé certain règlement XVII qui restreignait l'enseignement du français de façon singulière, et même les Anglais de la province souhaitent vivement que le français devienne langue obligatoire.

C'est du moins ce qui apparaît du point de vue fédéral. Du point de vue de la prairie, les phéno-

mènes, il faut l'avouer, sont différents. Dans les trois provinces du centre-ouest, sur plus de 2.000.000 d'habitants, il n'y a guère que 125.000 Français. En outre, en ce pays tout tendu vers l'avenir, on se soucie plus du fait que du droit, surtout d'un droit fondé à une époque où le Manitoba lui-même n'existait pas. Certains peuvent s'indigner, nul ne doit s'étonner que les législateurs de Winnipeg, à plus forte raison ceux de Regina et d'Edmonton ne comprennent pas toujours ce qu'on pense à Ottawa.

Cependant Winnipeg a eu, en matière scolaire, *une succession de lois qui s'expliquent par l'origine du Manitoba* et qui expliquent à leur tour l'état actuel du plus lointain ouest.

En 1871, le Manitoba renfermait 25.000 habitants, parmi lesquels autant d'anglais que de français; le parlement contenait douze députés de chacune des deux races. Le système scolaire fut donc naturellement copié sur celui du Québec : deux commissions scolaires, l'une catholique, l'autre protestante, car religions et races se confondaient, catholique signifiant français et protestant anglais; chacune de ces commissions, pour administrer les écoles de ses coreligionnaires, était autonome; elle était un véritable ministère de l'instruction non-publique. Le système dura jusqu'en 1890. Alors

la population atteignait 150.000 âmes ; les Canadiens français ne s'étaient développés que par leur natalité; une foule d'Anglais avaient immigré; ils formaient désormais une majorité qui se croyait irrésistible. Parmi eux les fanatiques ne manquaient pas. Ils firent abolir le système des deux commissions et instituer une école publique absolument neutre et exclusivement anglaise : ceux qui ne seraient pas contents n'auraient qu'à entretenir à leurs frais des écoles privées. Cependant cette unité gênait non seulement les Canadiens français, mais des immigrants de toutes races (nous les avons nommés en parlant de Winnipeg) et, en 1897, le gouvernement dut se montrer plus large. Dans les programmes on inséra une demi-heure de catéchisme par jour, à la fin des classes, et l'enseignement devint bilingue; c'est-à dire qu'il suffit que dix enfants d'une école publique eussent une langue maternelle autre que l'anglais pour qu'ils pussent être instruits dans cette langue, l'anglais restant toutefois matière obligatoire. Les Canadiens français non seulement profitèrent de la réforme, mais créèrent aussitôt une école normale d'où un personnel bilingue ne tarda pas à sortir. D'autres races, moins organisées ou plus pauvres, acceptèrent de perdre peu à peu leur idiome. C'est pourquoi, en 1916, comme les Français, le groupe le plus

résistant, ne représentait guère que le vingtième de la province, le gouvernement de Winnipeg, tout en maintenant la demi-heure de catéchisme, abandonna le système bilingue.

Les Canadiens français refusèrent de considérer comme légale une loi manitobaine qui s'attaquait à un acte fédéral, et même à un acte impérial, puisque l'acte du Manitoba porte la signature du Roi. Cependant, comme ils sont aujourd'hui moins d'une cinquantaine de mille, ils durent maintenir leur idiome par un moyen détourné. L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba possède, outre quelque peu d'argent, deux forces incomparables, des hommes et des idées ; c'est elle qui a établi, pour les écoles publiques des agglomérations où ils avaient la majorité, des programmes spéciaux, à base de français et d'anglais, et, pour remplacer l'école normale abolie, des cours de pédagogie française. Les autorités du Manitoba ferment les yeux, ou plutôt on leur a fait constater que, malgré la relative prédominance de la langue maternelle, les élèves de ces écoles savent mieux l'anglais que si on leur avait appliqué le système antérieur. A la question politique, toujours irritante, les Canadiens français ont substitué une question technique, qu'on peut résoudre sans passion et qu'ils ont résolue dans l'intérêt commun. Tout le monde a gagné à

ce compromis. Les Anglais, qui n'aiment pas discuter droit, se sont inclinés devant le fait. C'est sans doute dans cet esprit que doivent être traités désormais bien des différends entre les deux races.

A l'ouest du Manitoba, on a été, jusqu'ici, moins heureux. On s'est heurté du reste à d'assez vives passions; ainsi, dans la Saskatchewan, le gouvernement en 1930 a interdit le Crucifix dans les écoles et a défendu d'enseigner en costume religieux. Pour les Canadiens français, qui sont par essence catholiques, cette mesure est une atteinte à leur nationalité autant qu'à leur religion. Cependant, ils savent que rien n'est définitif dans la prairie, que la persécution n'est plus dans la manière anglaise, et ils attendent avec calme que la mesure soit rapportée.

D'ailleurs ils se sont depuis quelque temps organisés. Des *Associations Canadiennes Françaises* existent : par exemple, en Alberta, une A. C. F. A. Elle s'est inclinée devant les programmes scolaires. Par contre, elle enseigne sa langue, autant qu'il est possible, dans une ville par des représentations théâtrales, dans toute la province par des concours de composition; elle s'efforce aussi de recruter des instituteurs bilingues et offre des bourses aux lauréats de ses concours qui veulent se consacrer à

l'enseignement. Mais surtout elle est constituée en cercles paroissiaux; ils tiennent un congrès annuel; on y élit l'exécutif. Ses chefs sont des hommes éclairés et actifs qui veulent réaliser, à la lettre et en esprit, le but de leur groupe qui est « l'union des Franco-Albertins pour la conservation de leur langue, leurs traditions nationales, leurs mœurs et coutumes particulières, et d'assurer leur survivance comme entité catholique et française ». Enfin, et ce n'est pas le moins bon instrument, les Canadiens français ont, dans les trois provinces, leurs journaux; ils ne sont qu'hebdomadaires, mais ils sont denses d'idées, et leur petit volume n'est pas une tare sur un continent où bien des feuilles, aussi pesantes que vaines, semblent n'avoir pour but que de faire vivre les fabriques de papier du Bas-Canada. Les titres de ces vaillantes gazettes sont significatifs : à Prince Albert, *le Patriote*, à Edmonton, *la Survivance*, à Winnipeg, *la Liberté*.

Donc les Canadiens français déploient pour se maintenir dans la Prairie autant de ténacité que leurs ancêtres en avaient déployé pour peupler le Québec. Il leur manque toutefois le nombre : par lui seul ils pourraient avoir plus de députés ou, hors du parlement, plus de ces hommes d'élite capables d'agir dans les milieux que le parlement écoute.

Leur natalité, si riche qu'on la suppose, ne sera qu'un remède tardif. Il faudrait qu'une immigration l'aidât. Mais les Français de France ont des colonies ensoleillées qu'ils préfèrent aux plaines glacées et les Québecquois pratiquent une politique que beaucoup de leurs frères de l'Ouest condamnent amèrement et qu'il nous faut essayer de comprendre.

Elle tient en une phrase : « Ne pas disperser ses forces ».

En effet, il reste encore, dans la Province de Québec, des régions à coloniser. Seulement 39 % de ses terres cultivables sont occupées, selon les statistiques. Il est vrai que les autres sont moins bonnes ou moins accessibles. Néanmoins l'Abitibi, le Témiscamingue, la Gaspésie contiennent des terres vierges où aboutissent des chemins de fer, et où les premiers colons ont déjà réussi. C'est pour Québec une tragique aventure de multiplier ses enfants pour qu'ils aillent se perdre aux Etats-Unis. Aussi essaye-t-il à la fois de regrouper sur place ceux qui sont définitivement devenus des Franco-Américains, de ramener en deçà de la frontière les Franco-Américains qui ont quelque mal du pays et d'aménager des parcelles de leur province pour les nombreux fils de cantons, comme ceux de Chicoutimi ou du Lac Saint-Jean, où la natalité est de plus de 50 ‰ et où les traditions des

défricheurs ne sont vieilles que d'un demi-siècle. Ainsi la province de Québec aura bientôt beaucoup plus de deux millions d'âmes françaises. Si elle déborde, ce sera dans la province d'Ontario, y diminuant la majorité anglaise et recréant, dans le vieux Canada oriental, l'équivalence numérique des deux blocs ethniques : c'est peut-être le meilleur moyen d'assurer entre eux la loyale collaboration qui a été si péniblement conquise ; à l'est la victoire est certaine, à l'ouest on n'enverrait que des poignées d'hommes qui seraient, au fur et à mesure, noyés dans des masses hostiles et toutes puissantes. Telle est la thèse des Québecquois conservateurs.

A quoi les audacieux répondent qu'on n'a pas le droit de se placer au seul point de vue provincial; les esprits larges doivent penser fédéralement. Au parlement d'Ottawa, Québec a par convention 65 députés : mais pour ces 65, presque tous canadiens français, il y avait en tout, en 1867, 181 députés, en 1925, 245; il faut que la Prairie envoie de leurs frères de race aux Communes, pour qu'ils unissent leurs votes aux leurs, et par surcroît, les uns influant sur les autres, tous acquerront un esprit plus continental que s'ils étaient une masse homogène groupée sous le même méridien. Donc certains préconisent l'émigration en masse. C'est à

l'Ouest, disent-ils, que le sort du Québec se décidera.

Il semble que l'opinion des chefs autorisés du Québec se garde de l'un et de l'autre excès. Assurément si la natalité du Québec, au lieu d'être trente, était cent, les Canadiens français pourraient aller peupler l'Asie, l'Afrique et l'Océanie, et d'ailleurs mourraient de faim avant l'âge de se mettre en route. Quels que soient les désirs, il faut les accorder avec les réalités. Or les réalités décisives sont celles de la psychologie. On sait, en haut lieu, que les Canadiens français sont faits pour vivre en groupes : la grande famille, le rang, la paroisse sont leurs cadres naturels : la plupart ne gagneraient pas à sortir de ce coude à coude. C'est cela qu'on leur prépare dans les terres nouvelles du Québec même. Leur lot de cent acres est couvert de bon bois qu'ils revendront des centaines de dollars; s'ils le paient $ 0,60 l'acre, mais en six versements annuels, ils reçoivent, pendant qu'ils défrichent, $ 12 par acre de prime de défrichement, $ 12 par acre de prime de premier labour, des semences gratuites et des prêts à long terme. De tels avantages sont faits pour retenir les émigrants. Cependant, si le gouvernement québecquois désapprouve les propagandes irréfléchies pour entraîner vers l'Ouest de nombreuses bandes qui n'auraient

aucune chance d'y réussir, il soutient les missionnaires colonisateurs de la prairie qui, soucieux de choisir leurs colons, leur préparent encore à l'arrivée des cadres paroissiaux pourvus de toutes leurs œuvres. Ici on ne doit pas tenir à des principes, mais agir selon les hommes. Du moins c'est l'œuvre du moment. Et dans la mobile prairie à chaque jour suffit sa peine.

§ 3. — Le problème moral et religieux

Il y a encore dans l'Ouest un problème religieux. Il est complexe, car les confessions sont nombreuses. Ce sont, il est vrai, des confessions chrétiennes, si l'on excepte des Hébreux, des Jaunes, des Indiens, qui ne sont que des poignées, car il n'y a pas, sur ce sol, d'athées avoués : tout au plus y a-t-il des athées pratiques, c'est-à-dire des chrétiens qui agissent comme s'ils n'avaient pas d'autre Dieu que le dollar : il est clair qu'on ne peut pas les dénombrer, parce qu'il y a des demi-athées, des quart d'athées, qui ont pour le dollar de petits autels cachés et temporaires. Quant aux sectes, elles caractérisent souvent la nationalité : beaucoup d'Anglais sont anglicans et d'Ecossais presbytériens; la coïncidence est encore plus nette chez les Slaves.

Il existe donc dans l'ouest, suivant les races, ou un problème religieux pur ou un problème racio-religieux.

• La question religieuse n'est purement confessionnelle que chez les Anglo-Saxons. Si quelques puritains sont violemment hostiles aux catholiques romains, hors du « papisme » les sectes voisinent en bonne harmonie : déjà les ancêtres, en Grande-Bretagne, avaient coutume de laisser à leurs enfants une pleine liberté de conscience, et là-bas père, mère, fils, filles, dès que le dimanche ils avaient quitté leur maison, se séparaient pour aller à la chapelle de leur choix. Ces coutumes ont survécu sur le continent de la liberté. Le christianisme commun y a même imprégné bien des institutions de caractère laïque, comme celles de la bienfaisance et de l'hygiène. Dans l'Ouest canadien comme dans tous les Etats-Unis, cet épanouissement ne va pas sans dégénérescence. Comme le fait remarquer André Siegfried, le religieux y tourne souvent au moral et le moral au social. C'est ce qui nous autorise à dire quelques mots, sous cette rubrique, *de fondations qui ne sont chrétiennes que par ce qu'elles témoignent de respect pour la personne humaine, âme et corps*. Ces fondations, dues souvent, non seulement au début de la colonie, mais encore aujourd'hui, à l'intiative privée, *tendent*

de plus en plus à s'étatiser, suivant la tendance à la concentration que nous avons plus d'une fois notée.

Ainsi il existe dans le Manitoba un ministère du *Bien-être* public, dans l'Alberta un ministère de la *Santé* publique, dans la Saskatchewan un ministre de la Santé et un ministre en charge de la loi du Bien-être de l'enfance. Au Manitoba, par exemple, on a légiféré sur l'usage commun des serviettes de toilette et des verres à boire dans les établissements publics, sur la déclaration des maladies contagieuses, sur la prévention des maladies vénériennes, etc. Dans la Saskatchewan, qui nous servira d'exemple à un autre point de vue, il y avait, en 1928, soixante-neuf hôpitaux et maternités, deux sanatoria pour tuberculeux; dans les premiers, 58.000 traitements avec 300 médecins, dans les seconds, 2.200 traitements et 10 médecins; aux premiers, $ 351.000 de subvention du gouvernement et $ 2.205.000 d'autres institutions, aux seconds $ 178.000 et $ 386.000 respectivement. Une particularité de la Saskatchewan, ce sont les « hôpitaux d'union », établis à frais communs par des municipalités rurales voisines, et où, grâce à des taxes, les soins sont gratuits. La Saskatchewan est probablement l'état du monde où l'on a le plus

fait contre la tuberculose : le sanatorium de Saskatoon — chambres individuelles dont les lits peuvent être facilement roulés dans de grands corridors très aérés — a été construit et meublé par l'Etat; la gestion en a été ensuite confiée à une société antituberculeuse; quant à l'entretien des malades, c'est la municipalité qui l'assure, de manière que tout malade soit soigné gratuitement, même s'il est millionnaire. — Pour certaines maladies, comme les maladies vénériennes, les soins sont presque partout gratuits. — Enfin, dans les trois provinces, des conférences, des tracts, des films servent à instruire la population de tout ce qu'on sait de l'hygiène.

Si l'on passe de l'hygiène à la morale, on rencontre d'abord la *prohibition*. Elle a fort mauvaise presse chez les Français. D'abord, nous sommes marchands de vins. Ensuite nous ne nous référons qu'à l'expérience du nord-est des Etats-Unis. Nous oublions que l'alcoolisme a été naguère un fléau chez les Anglo-saxons comme chez les Scandinaves et que, bien avant de devenir amendement à la Constitution, la prohibition était une loi votée très spontanément par plus de trente états. Pour des esprits sincères, il est hors de doute que la prohibition a été un bienfait pour la majorité des travailleurs des Etats-Unis. Seulement il y a la

manière. Celle du Canada est peut-être la meilleure. Sauf le Québec, le Dominion est semi-prohibitionniste. Le monopole de la vente des liqueurs, c'est-à-dire de toutes les boissons alcooliques, appartient aux Etats. Le citoyen qui veut du vin doit d'abord se munir d'une carte, ici sans frais, là moyennant un ou deux dollars; c'est avec elle qu'il se présentera au magasin des liqueurs, pour y faire inscrire ses achats; il ne pourra emporter qu'une bouteille et il ne pourra la consommer que chez lui. Au reste voici un extrait de la loi de la Saskatchewan (section 97), affichée dans les chambres d'hôtels de second ordre. « 1. Nul ne peut garder ou consommer d'alcool, dans aucune partie de l'hôtel, si ce n'est dans sa chambre. — 2. Nul ne peut garder, avoir ou consommer d'alcool dans une chambre de l'hôtel, s'il n'en est hôte de bonne foi, inscrit comme occupant de cette chambre, et ayant à l'hôtel ses bagages et ses effets personnels. — 3. On ne peut inscrire comme occupants d'une ou de plusieurs chambres plus de personnes qu'il n'y a dans cette ou ces chambres de lits pour les coucher. — 4. Dans une de ces chambres on ne peut garder ou avoir plus d'alcool qu'on n'est autorisé à en acheter, conformément à la section 28 ». Par suite, on ne sert que de l'eau, du lait, du thé ou des limonades dans les salles à manger et les wagons-res-

taurants. Le voyageur qui n'a ni le temps de faire des démarches pour obtenir une carte, ni le goût de boire dans sa salle de bain traverse le Canada dans une absolue sécheresse. Quant aux résidents, ils sont protégés par le haut prix du vin — deux ou trois fois les prix de France. A mon avis, les peuples qui acceptent de telles lois font preuve d'une discipline qu'il faut inscrire à l'actif de leur moralité.

Une discipline de même qualité est celle de *la stabilité* et de *la fécondité des foyers*. La stabilité ressort des statistiques de divorces. Alors que nous avons noté bien des signes d'américanisation, nous ne rencontrons point en elles de chiffres américains. En 1883, 13 divorces dans toute la confédération. En 1913, 60, c'est-à-dire moins de 1 pour 1.000 mariages. Il était à prévoir que le « cas de guerre » serait souvent cas de rupture. Ce précédent créa une opinion, qu'une législation sanctionna. En 1918, le Conseil privé impérial autorisa les tribunaux de la prairie à prononcer le divorce, ce qui était réservé ailleurs au parlement fédéral : il en résulta, en 1929, 89 divorces dans le Manitoba, 69 dans la Saskatchewan, 147 dans l'Alberta. Ces nombres croissent, sans doute, avec les années, mais on est encore loin de pouvoir traiter le mariage de contrat révocable. Nous

avons dit « stabilité des foyers » et non « fidélité conjugale » : c'est là une autre histoire; la statistique ne la raconte point, mais on peut deviner que des êtres de désir se gênent moins que d'autres pour succomber et pour pardonner. — La fécondité des foyers varie avec les races. Les Italiens, les Allemands, les Polonais, les Canadiens français et même les Français de France ont beaucoup d'enfants; leur église du reste leur en fait un devoir strict; quant aux Anglo-saxons, ils considèrent qu'un haut niveau de vie, peu compatible avec une nombreuse famille, est une vertu de leur race : il n'est pas très sûr que le birth control soit un self control.

La vie religieuse proprement dite n'est pas absente de l'Ouest. Elle apparaît plus nettement dans les institutions que dans les intentions. C'est-à-dire qu'il faut la chercher de préférence *chez les catholiques romains*. Ce sont eux que nous prendrons comme exemples.

La première cellule est *la paroisse*. Elle présente naturellement les caractères de chaque race. Mais presque partout le centre paroissial est aussi centre scolaire, l'école étant considérée ici comme instrument de culture religieuse. — Ainsi, à Winnipeg, les Italiens ont leur paroisse, mais, petits

marchands de fruits, ils sont trop pauvres pour avoir leur école et sont en outre dispersés en divers points de la ville; leur curé fait le catéchisme en anglais; certains d'entre eux souhaiteraient, au lieu d'une paroisse, des missions; faute d'organisation, ils risquent de perdre leur foi en même temps que leur langue : doublement ils s'assimilent ou plutôt sont absorbés. — Les Allemands, qui travaillent dans toutes les professions et y réussissent, ont deux paroisses catholiques, deux écoles paroissiales libres et un journal; les écoles sont libres, c'est-à-dire qu'elles ne reçoivent pas de subvention du gouvernement et sont maîtresses de leurs programmes; on y apprend assez peu d'allemand; toutefois c'est en allemand que se fait le catéchisme; en effet, les Allemands de Winnipeg tiennent à être bilingues. Par leur organisation ils pourraient rester groupe indépendant : c'est par calcul, ici comme ailleurs, qu'ils veulent perdre leur nationalité pour devenir des Canadiens parfaits, d'autant plus parfaits qu'ils conservent, comme individus, bien des vertus germaniques. — Les Canadiens français opposent au contraire une ténacité religieuse égale à leur ténacité ethnique. Ils le peuvent. Ce sont les plus anciens colons. Ils sont cinq à six mille à Saint Boniface, autour de leur archevêque. Là et dans la campagne voisine,

leurs paroisses sont absolument homogènes. Saint-Pierre, Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Saint-Jean-Baptiste, la Broquerie, Lorette ont chacune de cent à cent cinquante familles, et il y en a deux cents à N.-D. de Lourdes, celle-ci en majorité française de France, des provinces de l'Ouest et du Nord : nos compatriotes se canadianisent vite, et sont même, dans les luttes pour leur foi, parmi les meneurs. De ces luttes nous connaissons le résultat actuel : dans les écoles françaises du Manitoba, qui sont « publiques », c'est en français qu'on parle et qu'on prie. En dehors de Saint-Boniface, comme les paroisses couvrent un large terrain, chacune d'elles a jusqu'à quatre, cinq et six écoles disséminées; la plus centrale est seule tenue par des religieuses, dont le couvent est à côté de l'église. Ainsi le catholicisme, ici comme dans le Québec, reste vivace.

Si l'on s'éloigne des grandes villes pour s'enfoncer dans les campagnes et dans les campagnes neuves comme celles de la Rivière de la Paix, on trouve des paroisses plus éparses encore. Quelquefois elles contiennent, côte à côte, des catholiques de langues différentes. Si chaque groupe n'est pas assez nombreux pour se constituer en paroisse, un problème se pose : de quelle langue sera *le curé?* Problème grave et double.

C'est d'abord un problème ethnique : nous le connaissons et nous l'écarterons en ce moment. Mais il est aussi un problème strictement religieux. Malgré l'unité du catholicisme, chaque peuple catholique a, en religion, son style. Ainsi les Français sont moins mystiques et plus organisateurs, tandis que les Slaves ont une piété plus sentimentale, et d'une sentimentalité qui les porte surtout à l'humilité et à la contrition. Dès lors, le même Credo n'évoquant pas dans toutes les âmes d'identiques résonnances, pasteurs et fidèles, quand ils ne sont pas de même sang, risquent de mal se comprendre, de mal se juger, même de se froisser au plus grand détriment des mœurs et de la foi. Chaque communauté tient donc à un curé sorti d'elle, comme à un trésor.

Mais ce curé est nommé par *l'évêque*. Certains craignent qu'il ne favorise ceux de sa race. C'est donc sur la nationalité du premier pasteur qu'ils reportent leurs angoisses. Dans la prairie, le décès d'un évêque, c'est-à-dire le choix de son successeur, est une crise. En théorie, elle est insoluble. Dans tout diocèse, aucun groupe ethnique n'a la majorité absolue. En pratique, il ne peut guère y avoir de compétition qu'entre un prêtre irlandais et un prêtre canadien français. Les Irlandais invoquent, pour leurs candidats, la langue, qui est

officielle et qui est parlée par bien des gens qui ne sont d'aucune race britannique : l'anglais est l'esperanto de l'Ouest. Les Canadiens français répondent que leur langue est officielle aussi, d'après la Constitution, et souvent qu'ils forment la minorité la plus imposante du diocèse. Les deux espèces d'arguments ont leur valeur, seulement ils sont de deux ordres différents : l'un ne répond pas à l'autre. C'est ce qui empêche toute discussion véritable et permet à d'autres que les intéressés de chuchoter indéfiniment : ceux-ci accusent le caractère français d'intransigeance, ceux-là s'indignent des intrigues où excellent les Celtes, quelques-uns vont jusqu'à prétendre que ces intrigues s'insinuent au Vatican et en appelleraient volontiers du Pape mal informé au Pape mieux informé. On ne peut comprendre le problème que sur place. Tel de ces évêques est un Canadien français qui continue glorieusement la tradition des Taché, pendant que, pour lui succéder, parmi les réguliers et les séculiers de l'est, on cultive une pépinière de prêtres qui savent donner son sens étymologique au mot catholique. Tel autre est un Irlandais, qui s'applique à résoudre des conflits irritants avec une fermeté que lui pardonnent ses victimes elles-mêmes. Il reconnaît que la situation reste inextricable, mais seulement pendant une ou deux géné-

rations. Il faudra bien que la population de l'Ouest s'unifie; les antinomies de race y représentent plus le passé que le futur; des besoins et des possibilités spéciales vont naître du nouveau milieu : devant le matérialisme qui risque d'y grandir, il faut que le catholicisme présente un front unique. L'évêque abandonnera donc le maintien des langues maternelles aux associations ethniques dont certaines ont remarquablement compris leur rôle. Pour lui, tandis qu'il parera, par des moyens de fortune, à quelques difficultés du moment, il préparera, dans ses séminaires, un clergé qui sera avant tout enfant de la province, qui fera moins attention aux dissentiments de ses prédécesseurs, qui sera tout entier aux formidables problèmes religieux de l'avenir : bref, pour lui, il faut séparer l'Eglise de la race, et catholicisme prime nationalisme. Enfin que pense Rome ? Certes, on ne peut, sans outrecuidance, préjuger de ses décisions; pourtant, il est téméraire de prétendre faire pression sur un Pape, il est absurde de mésestimer soit la documentation de l'ancien bibliothécaire de l'Ambrosienne, soit la largeur et la fermeté de pensée de l'auteur des dernières encycliques, et rien n'est plus clair que la politique chrétienne de Pie XI : elle consiste, en dépit des nations ou des provinces, à consacrer des hommes éminents, en-

core jeunes, détachés des vieux cadres pour chercher des solutions fraîches dans la tradition éternelle, c'est-à-dire prêtres avant tout : on a tout lieu de croire que les élus des derniers mois, qu'ils soient ou non nés français, seront, dans l'Ouest, des pasteurs selon le vœu du Souverain Pontife.

§ 4. — L'avenir spirituel de l'Ouest.

Les quelques notes que nous venons d'écrire sur les besoins physiques et les aspirations mentales des hommes de la Prairie doivent être réunies en une conclusion générale.

En premier lieu, la société de l'Ouest canadien ne se développe que grâce à des conditions matérielles dont elle a vite meublé son désert primitif. C'est d'abord une nouvelle technique scientifique — création de variétés de blé, étude des assolements, lutte contre les mauvaises herbes — et en particulier un outillage très développé, tracteurs, charrues, semeuses, moissonneuses-batteuses, élévateurs, wagons, paquebots, gares et ports. C'est ensuite une grande concentration : quelques laboratoires donnent seuls les mots d'ordre, deux compagnies assurent les transports, une coopérative vend plus de la moitié du blé. *Recherche des mé-*

thodes, *mécanisation des tâches*, *énormité des entreprises* sont trois signes de l'industrie et du commerce modernes, et cette culture est une vraie industrie qui produit pour l'exportation. Dans les trois provinces, la rationalisation est aussi évoluée qu'en aucune autre région du globe.

Du reste, cette rationalisation est aux mains de ce qu'on peut nommer, sans grave erreur, une *démocratie*. Il y reste, il est vrai, de grandes compagnies, qui détiennent des élévateurs, des voies ferrées et quelques terres; mais la majeure partie du sol disponible appartient aux provinces; l'état fédéral possède la moitié des chemins de fer; les universités et les fermes expérimentales dépendent des pouvoirs publics; les Wheat Pools sont aux fermiers. Ces dernières entreprises sont constituées à peu près démocratiquement. Ce régime n'exclut pas des chefs puissants et respectés. Démocratique ne veut pas dire désordonné. Mais ces chefs ne sont pas héréditaires. On les juge selon leur succès matériel, qui est le plus indiscutable des tests. En outre, si tout le monde participe au pouvoir par un droit de vote, beaucoup de gens demandent au pouvoir des lumières pour leurs actes propres. Surtout on ignore presque les divisions aigres comme celles des classes. Enfin cette démocratie, qui accomplit de si grandes œuvres par de

si grands moyens, devra bientôt être appelée non pas démocratie socialiste, car le mot est à multiples sens, mais, d'un terme désormais précis, démocratie de masse.

Méthodes rationalisées et régime démocratique ne sont que des moyens. Le *résultat* est une *hausse des profits* pour les farmers, *des salaires* pour les ouvriers. Il n'y a guère de pauvres, ou du moins la vie est si rude que la plupart des inaptes ont été éliminés. Ceux qui restent vivent mieux. S'ils cherchent un surcroît de bien-être, c'est dans la même direction. Leur course au progrès, malgré quelques faux pas, se fait dans la joie. C'est, il est vrai, une joie un peu terre à terre, dont le principal élément est le confort. Pour satisfaire les besoins les plus impérieux, on n'a pas voulu voir des besoins plus subtils. A force d'aménager la terre, on a négligé certains appels de l'au-delà. On se complaît dans l'antichambre du royaume de Dieu.

A ces caractères — à dessein simplifiés, mais dont nous avons fait voir des nuances dans le texte précédent — *on reconnaît la civilisation américaine.* Winnipeg est plus loin de Montréal que de Minneapolis et même de Chicago, et la Saskatchewan prolonge les Dakotas. Par la route naturelle des plaines à blé la Prairie canadienne est

envahie pacifiquement. Types de machines, systèmes de vente, mode de gouvernement, tracé des villes, plan des maisons, forme des journaux, films, idées, goûts sont inspirés des Etats-Unis. Les prophètes de malheur prédisent un démembrement, lointain ou proche, du Canada, et les trois provinces du centre, pour le moins, se rattacheraient alors à la grande confédération. Il importe de savoir ce qu'en pensent les Canadiens de l'Ouest.

Ceux d'entre eux dont l'opinion compte le plus avouent une grande horreur de l'américanisme. Elle est exagérée. A coup sûr il s'y mêle quelque crainte, et dans cette crainte il y a un peu de respect. Essayons de définir ces sentiments, qui ne sont pas toujours clairement remarqués par ceux qui les éprouvent.

Le respect d'abord. Il est légitime. C'est avec raison que les Canadiens ont emprunté aux Américains beaucoup de leurs trouvailles matérielles. Science, technique, machinisme, rationalisation, démocratie sont des conquêtes commencées vers la Renaissance, poursuivies en Europe au cours du XIXe siècle, achevées aux Etats-Unis au XXe. L'apport des Etats-Unis, bien que récent, est considérable. C'est non seulement un accroissement de quantité, mais une création de valeurs. En effet,

quand, il y a une centaine d'années, l'Europe occidentale s'est donné une grande industrie, ç'a été grâce à sa classe capitaliste; autoritaire et économe, elle a investi dans ses entreprises, au lieu de la distribuer en gros salaires et même en gros dividences, la « plus value » que des marxistes lui reprochent d'avoir ainsi employée; cependant, par sa dureté et sa prévoyance, elle a constitué un capital, notamment un capital-machines, grâce auquel le travail, étant aujourd'hui plus facile, peut être enfin plus bref et mieux rémunéré. Peut-être les législateurs et les syndicats lui ont-ils forcé la main : ils n'y auraient certainement pas réussi avant ce développement de l'outillage : notre bourgeoisie a donc joué un rôle utile. On doit cependant reconnaître, d'abord que dans la première moitié du XIXe siècle les ouvriers européens ont subi un vrai servage, ensuite que leurs petits-fils du début du XXe siècle sont encore dans une situation précaire si on les compare aux travailleurs américains. C'est que le patronat d'Amérique a complété l'œuvre du patronat d'Europe. Dans une première étape, il a, comme lui, constitué son outillage, mais bien plus rapidement, à cause des ressources d'un continent plus riche, encore neuf, ouvert aux émigrants. Ensuite, et à bien des égards en même temps, il a pratiqué une politique originale de

hauts salaires, soutenant que l'ouvrier mieux payé est un consommateur plus avide, que ses achats plus nombreux permettent de fabriquer en série et qu'on gagne en diminution des prix de revient plus qu'on ne perd en accroissement des salaires. *L'industrie des Etats-Unis est donc une industrie de masse*, car c'est par masses qu'elle produit : ajoutons — et ces nouveaux caractères sont presque impliqués dans le précédent — que ses produits sont copiés sur peu de types et qu'ils sont de qualité commune. Mais aux Etats-Unis ces aspects de l'industrie apparaissent dans la société tout entière; la fabrication massive y est au service d'une masse de gens; on cherche à rendre leurs ateliers plus salubres, à y diminuer la fatigue, à raccourcir la journée de travail, à assurer des payes plus copieuses : *la production de masse devient une civilisation de masse.* Sans doute on achète ce résultat au prix de l'ennui dans le labeur et de l'uniformité dans les produits. Mais c'est un mince sacrifice. Jadis on ne concevait pas qu'il pût exister des hommes libres sans esclaves pour les servir : les Américains, en répandant des esclaves d'acier, ont multiplié le nombre des hommes libres; n'en déplaise à l'orgueil européen, pour la grande majorité des gens, l'*Amérique est plus humaine* .

D'ailleurs, dans la voie où elle s'est engagée, ou plus exactement où s'est engagée sa production, il n'y a plus à reculer : d'une part la science, pourvue de méthodes qu'elle n'avait pas il y a un siècle, hâtera ses découvertes, d'autre part les peuples, dans la moitié la plus vivace de l'humanité, ne laisseront pas s'abaisser les niveaux de vie qu'ils ont conquis. L'exemple américain commence à s'insinuer en Allemagne et en France. Le Canada a précédé l'Europe dans ses emprunts. Il n'a pas à s'en repentir. Il s'en fait gloire.

Cependant cet américanisme est *une arme à double tranchant*. Il a été « un » bien, on ne peut dire qu'il sera toujours « le » bien. Pour parler un langage précis, il n'agit pas comme une cause, il apporte simplement des « conditions », que les hommes pourront utiliser « de diverses manières », et leurs volontés collectives seront les « causes efficientes » de leurs nouveaux états. En particulier, on a accru les salaires et diminué la journée de travail. Celle-ci, pour ne parler que d'elle, est arrivée ou est près d'arriver à sept heures par jour avec cinq jours par semaine; en un siècle, elle a été réduite de près de moitié ; on n'ose prévoir les gains du siècle prochain, tant, grâce aux méthodes récemment acquises, la technique peut progresser vite. Du moins on n'exagèrera pas en pen-

sant que, dans peu de décades, les travailleurs auront la libre jouissance de la plus grande part de leurs après-midi. *Que feront-ils de ces loisirs, si longs qu'on ne peut plus les appeler des loisirs ?*

Leur mode d'existence ne dépend plus de l'organisation industrielle ; celle-ci n'a pu leur fournir que des possibilités ; les déterminations proprement dites viendront d'ailleurs ; la réponse appartient soit aux ouvriers eux-mêmes, soit à ceux qui ont mission de les guider, les uns et les autres agissant comme des êtres spirituels.

C'est ici qu'est le danger. *Une première solution* — trop facile — consiste *à copier ce dont on a l'habitude*, c'est-à-dire la vie de l'atelier et les exemples du passé.

La vie de l'atelier, atelier étant pris dans un sens général qui s'applique au travail des bureaux ou au travail des champs. Cette vie est mécanisée et standardisée. Elle l'est, précisément pour permettre à l'homme, en dehors de l'atelier, de mener une existence d'homme. Ses tâches sont un impôt de quelques heures, qui lui permet, pendant le reste du jour, d'être le contraire d'un tâcheron. Il a été automate ici, pour devenir libre là. Or, en Amérique, on a rarement compris la différence. La conscience collective y est si forte qu'elle étouffe tout essai de former des consciences individuelles :

même assez riche, l'individu, dans les clubs, les grands wagons, les jardins sans murs, les logements qui ne sont point des foyers, n'a pas une seule chambre pour se recueillir. En quittant l'usine ou le bureau standards, le citoyen prend une auto standard, suit une rue standard, joue à un jeu standard, entend un film standard, lit un journal standard, échange des phrases standards : on a paresseusement confondu, au lieu de les opposer, les deux parties de sa vie : on a traité son âme comme un atelier.

Les exemples du passé font de même frein. On est encore habitué à considérer l'ouvrier, de l'usine, du bureau ou des champs, comme uniquement fait pour produire, de manière à laisser à quelques privilégiés l'honneur de la pensée. Ouvrier, dans le langage commun, continue à être un substantif. En effet, jadis, quand le travailleur cessait de travailler, ce n'était qu'à la fin du jour, et il n'avait plus que le temps de manger, de dormir, à peine de se récréer; peu à peu la durée de cette récréation s'est accrue, mais on l'a toujours regardée comme une récréation; elle a été occupée par le sport ou le théâtre, le magazine ou la T. S. F., c'est-à-dire qu'on y a fait jouer ses muscles, on y a ouvert ses sens, on y a rempli sa mémoire : rien de plus. Mais à présent tout homme pourra vivre

d'une vie double ; dans la meilleure de ses deux parts, il devrait se donner une activité spirituelle : personne n'a songé à répondre à son inconscient besoin.

C'est de cette forme d'américanisation que beaucoup de Canadiens — comme d'ailleurs, bien entendu, une large élite des Etats-Unis — se méfient. Ils se rappellent qu'ils sont des Britanniques ou des Français. Ils consentent à accepter le confort du nouveau continent ; mais ils veulent y ajouter ce qu'il y a de vivant dans leurs vieilles civilisations.

Cette vie que connaît l'Europe, c'est la vie de l'esprit.

Vie de l'esprit a deux sens. — C'est d'abord la libération de la conscience collective : elle consiste à entreprendre un effort pour se débarrasser des images flottantes, des idées préconçues, des sympathies préformées, des esthétiques à la mode, et à se faire, par l'observation et la méditation, son univers intellectuel : *l'esprit est essentiellement créateur.* — Mais, pour parler ainsi, il faut ne voir dans l'esprit que la faculté intellectuelle ; or l'esprit déborde l'intelligence ; sa vie, pour être complète, doit s'achever en moralité, c'est-à-dire s'élever de plus en plus au-dessus de celle de l'animal ; notre nature, c'est une tendance à la surnature ;

pour nous réaliser, nous devons dépouiller le vieil homme, sortir de notre égoïsme, nous perdre afin de nous retrouver : *essentiellement encore, l'esprit est don de soi.* — De ces deux formes de vie spirituelle, l'Europe occidentale, récemment encore, par ses écrivains et ses artistes, par ses mystiques et ses hommes d'œuvres, a donné d'éclatants exemples. Suffit-il de les transporter en Amérique ?

Non sans doute. *L'ancien continent peut être pour le nouveau un émule, non un modèle. Pour les deux, les mêmes principes valent, mais par différentes applications.* C'est que les deux sociétés se distinguent radicalement. En simplifiant les idées et en n'étant pas dupe des mots, on peut dire que les sociétés européennes sont *plus segmentées*, les sociétés américaines *plus massives*. On a spiritualisé l'Europe en spiritualisant ses petits groupes; en Amérique, c'est aux grands organismes qu'il faudra insuffler l'esprit.

Tâche tout à fait neuve, et par là du reste vraiment spirituelle. Il est trop tôt pour en fixer le programme. Tout au plus peut-on en entrevoir le but. Alors que les psychologues du vieux monde ont fait leurs plus récentes découvertes en fouillant des âmes singulières, les psychologues du monde nouveau devront prendre pour matière de

prédilection les actions et réactions des foules et de leurs chefs. Tandis que notre meilleur art moderne est surtout musique de chambre ou peinture de salon, les artistes d'outre-atlantique créeront plus naturellement des formes originales en architecture ou dans un genre encore innommé qui sera quelque synthèse du cinéma et de l'opéra. Notre moralité, depuis des siècles, n'a guère dépassé la famille, qu'on a pu, naguère encore, appeler la cellule sociale, au point que, chez nous, il est de parfaits époux et des pères parfaits qui n'ont aucun principe moral dans leur vie d'affaires ou dans leur vie politique : au contraire, en Amérique, on s'inquiètera moins de la valeur de la famille, car elle n'est qu'un groupe entre beaucoup d'autres à qui elle a abandonné plusieurs de ses fonctions, et c'est la fabrique, le syndicat, la cité qu'on s'efforcera surtout de moraliser. Comme il n'y a pas de morale sans don de soi, on ne croira pas s'être donné tant qu'on ne se sera donné qu'à ses proches, et si, en se perdant, on trouve Dieu, ce sera à travers les cadres d'une église : mieux que jamais et que nulle part se réalisera la promesse d'une vie intérieure assurée à ceux qui se réunissent pour prier. Dans toutes ces œuvres, l'Amérique, tout en se reconnaissant fille de l'Europe, ne pourra se borner à adapter ses leçons; elle

devra, dans des conditions neuves, par des trouvailles imprévisibles, enrichir vraiment la conscience universelle.

Elle a à peine commencé. Elle s'attarde dans les constructions matérielles. Mais ces préparatifs sont peut-être indispensables. Le développement d'une société s'accomplit sans doute à travers des phases qu'on ne peut intervertir. L'Amérique subit *une crise de croissance*, comme un adolescent qui, pendant quelques mois, n'a qu'une vie musculaire. Ce qui nous semble un état n'est qu'une transition.

C'est aux meneurs américains — professeurs, écrivains, chefs de ligues, pasteurs d'âmes — à agir. Sur un corps trop soigné l'esprit ne se greffe pas tout seul. L'effort doit être intense et prompt.

Les progrès techniques n'exigent que des années, moraux, des décades. Mais il ne faut pas se décourager. Il faut simplement bien poser le problème. Les machines et les standards sont des maîtres terribles, mais des serviteurs propices. Ne les prenons pas pour idoles, gardons les comme instruments. Par un obscur et merveilleux instinct, une génération s'est employée à les constituer; par là elle a peut-être perdu son âme, comme d'autres, dans des époques de guerres, perdent

leur vie; ce sacrifice sans honneur aura du moins permis aux générations suivantes de se consacrer à autre chose. Non seulement ces conquêtes permettent la vie de l'esprit, elles la postulent, sans quoi la marche de l'humanité n'aurait pas de sens. Au lieu de nous opposer à son évolution actuelle, transgressons-la.

Dans ce réveil de tout un continent, les Etats-Unis et le Canada auront chacun leur part. Ce n'est pas le moment de parler de celle des Etats-Unis. Celle du Canada n'apparaît pas médiocre, en dépit de sa moindre population. En effet, il est plus près des deux cultures où l'esprit est le plus respecté, l'anglaise et la française; il est Dominion d'empire et terre d'exportation, c'est-à-dire fragment impliqué dans le reste du globe; enfin sa Prairie est, entre tous les pays, l'un des plus riches de virtualités de tous ordres. C'est pourquoi l'Ouest canadien tient tellement au lien fédéral, qui assure ses liens impériaux et par eux ses attaches universelles. Si enfermé qu'il semble entre les Montagnes Rocheuses et le Plateau Laurentien, il est un des grands carrefours. Mais c'est un carrefour de pensées autant qu'une gare de transit. Il ne faut pas voir en lui que le grenier de l'Europe, il peut être aussi un foyer pour l'Amérique. Sachons tirer la leçon de ses progrès et

donnons-lui les aides qu'il nous demandera. Certes son avenir nous est obscur; les deux choses qui sont certaines, c'est que tout peuple a une mission et que le Canada a été plus d'une fois un pays de miracle.

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 13 NOVEMBRE 1931
— POUR LA LIBRAIRIE VALOIS —
PAR L'IMPRIMERIE FLOCH A MAYENNE